Saint-Pierre et Miquelon
Collectivité Territoriale

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2020 | RÉALISATIONS 2020 & PERSPECTIVES 2021

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon,

Le Rapport d'Activité établit une rétrospective de l'année écoulée à la Collectivité Territoriale, permettant ainsi de la clôturer symboliquement. Il s'agit d'un document de référence, factuel, exhaustif et transparent, qui présente les réalisations des structures de la Collectivité Territoriale durant cette période. Celles-ci couvrent l'ensemble du territoire, et sont donc largement impliquées dans la vie quotidienne des Saint-Pierrais et des Miquelonnais.

Tourné vers les sujets d'actualité, le Rapport d'Activité se révèle très intéressant à parcourir, d'autant qu'il fournit également des perspectives pour l'avenir. Cet ensemble illustre l'action de la Collectivité Territoriale dont l'objectif est de préparer au mieux l'Archipel de demain.

Les agents mobilisés au service de la population réalisent un travail remarquable. Je tiens, au nom de l'ensemble du Conseil Territorial, à les remercier. Notre but commun est d'aboutir à une plus grande coordination des équipes et de garantir le meilleur environnement professionnel pour chacun. C'est ainsi que nous obtiendrons des réussites toujours plus nombreuses sur les plans individuel et collectif.

Merci à tous ceux qui ont permis la production de ce rapport. Je vous souhaite une bonne lecture.

Bernard BRIAND,
Président du Conseil Territorial.

SOMMAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES 06
Coordination des assemblées et administration générale
Communication interne
Affaires juridiques
Commande publique

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 10
Prévention
Développement des Compétences
Moyens Généraux
Cellule Technique

DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS 14
Budget - Marchés
Dépenses - Recettes

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU TOURIMSE 18
Promotion
Centre d'Information Touristique

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 24
Gestion administrative et financière
Francoforum

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE 30
Maison Territoriale de l'Autonomie
Enfance-Famille
Actions solidaires
Formation-Insertion

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS 40
SPM FERRIES

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE 50
Environnement et Développement Durable
Clinique vétérinaire
Cellule Agricole, Espaces Ruraux et Naturels
Maison de la Nature et de l'Environnement

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF 64
Actions Territoriales et Vie Associative
L'Arche Musée et Archives
Mission Jeunesse
Centre Culturel et Sportif
Patinoire
Maison des Loisirs

Saint-Pierre et Miquelon
Collectivité Territoriale

novembre 2020

ORGANIGRAMME DES SERVICES

PRÉSIDENT DU CONSEIL TERRITORIAL
Bernard BRIAND

- ASSEMBLÉE TERRITORIALE
- CONSEIL TERRITORIAL DES JEUNES
- SECRÉTARIAT DU CESC
  Dominique LE DÛ

CABINET
Collaborateurs de Cabinet
Pierre PRÔNEYRAT
XXXX
XXXX

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Directeur Général des Services
Arnaud POIRIER

DÉLÉGATION TERRITORIALE MIQUELON
Coordinateur des services

COORDINATION BUREAU DE MIQUELON
Nathalie DETCHEVERRY

- Administration: Céline GASPARD, Mirolda YON-DETCHEVERRY
- Cellule technique: Jean-Guy SABAROTS
- Entretien des locaux: Sarah GASPARD

CELLULE AGRICOLE, ESPACES RURAUX ET NATURELS
Denis COSTE

- Administration: Corine DETCHEVERRY
- Technique: Éric COSTE, Frédéric DETCHEVERRY, Bruno PYKE

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
François HOCERY

- Administration / Accueil touristique: Bianca DETCHEVERRY, Anja GASPAID
- Éducation à l'environnement: François HOCERY

MAISON DES LOISIRS
XXXX

- Administration: Kathy DRSINY
- Sports / Animation: Christine NOURRY, Barbara BRIAND, Gaël COSTE, Marie-Claudine LABORDE, Marie-Claire VIGNEAU
- Musique: Jessie DETCHEVERRY
- Technique: Catherine LEMAINE

RÉSIDENCE POMME DE PRÉ
Christine BRIAND

Jérôme DETCHEVERRY

DIRECTION DES FINANCES ET MOYENS
Arnaud POIRIER

- Budget-Marchés: Céline CLOCHET, Catherine HACALA
- Dépenses - Recettes: Morgane GIL

COMMANDE PUBLIQUE
Alexandra GEOFFROY

COORDINATION DES ASSEMBLÉES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Christian CHAMPODIZEAU

- Administration: Sylvie CHAMPODIZEAU, Kathie OLAÏZOLA
- Numérisation: Philippe DE ARBURN, Josée JACKMAN
- Accueil: Paola TÉLETCHÉA

AFFAIRES JURIDIQUES
Nicolas CORDIER

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Frédérique AUDOUX

- Ressources Humaines: Johanna DE ARBURN, Amanda CRENN
- Traitement et Salaires: Linda TESNIÈRE
- Développement des compétences: Maryse ARTANO, Nathalie ARTUR
- Conseiller Prévention: Laëtitia CLAIREAUX
- Cellule technique: Fabrice DESDOUETS, Luis TAÏBO LESTA, Christian GILBERT, Daniel BRIAND, Pierre MORAZÉ
- Moyens Généraux: Jean-Louis LAIRALDE, Sabine PANNIER
- Vaguemestres: Philippe AROZAMÉNA, Fabrice JACCACHURY, Marc-Michel MARCIL
- Entretien des locaux: Véronique DRUKE, Brigitte DUBOIAGE, Rolande MADÉ

DIRECTION COMMUNICATION ET TOURISME
Malika HAILI

- Administration: Claire LE SOAVEC
- Promotion: Mathieu DELAMARE, Yvonne MERKLE
- Communication: Agathe OLAND
- Infographiste

Centre d'Information Touristique
Béatrice LISCOUBLET

Emmanuel LUBERRY, Chloé VALSIN

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Marine LAFFONT

Compétence Fiscale Territoriale
Compétence Douanière Territoriale

Administration: Meggan TAÏBO LESTA

FRANCOFORUM
Jérôme CECCHETTI

Gestion administrative: M-Valérie FOLIOT, M-Brenda LE DÛ

Enseignement / Animation: Janick DETCHEVERRY, Solène VIDAL

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF
Julie DE ARBURN - COX

Gestion budgétaire et comptable: Marinette COUTANCES, Séverine TANGUY
Administration: Bénédicte FOLIOT

ACTIONS TERRITORIALES ET VIE ASSOCIATIVE

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF
Yannick ARROISSAMÉNA

- Administration: Véronique KELLO, Annick CHAMPODIZEAU
- Animation: Pascale BORTHAYRE, Dorin TIBBO
- Piscine: Pascal GARZONI, Steve DETCHEVERRY, Thierry POIRIER, Justin GARZONI
- Technique: Dominique AUTIN, Jean-Marie BRIAND, André CUZA, Frédéric DISNARD, Gabriel GIRARDIN, Gilbert GOLZIOU, Claude HACALA, David LE SOAVEC, Xavier PLAA, Jérôme URTIZBÉRÉA
- Artistique: Thierry ARTUR, Anaïs HÉBRARD, Steven YON

L'ARCHE MUSÉE ET ARCHIVES
Lauriane DETCHEVERRY

- Administration: Bénédicte FOLIOT
- Archives: Kendra CAMBRAY, Laurie PERRIN, Nathalie MICHEL
- Médiation Culturelle: Éric SIMON

MISSION JEUNESSE
Jean-Guy ROULET

PATINOIRE
Prisca PERRIN

- Administration: Brigitte JANIL
- Animateur: Véronique DE ARBURN, R-Jocelyn LÉVÊQUE
- Technique: Patrick BONNEUIL, Sébastien CUSICK, Christine GAUTIER . C, Denis HAYES, Stéphane KERHOAS, Nathalie POIRIER

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS
Caroline CECCHETTI

Administration
- Comptabilité: Catherine CORDON, Catherine TILLY, Sandrine GUILBOT
- Accueil: Élodie POIRIER
- QHSE: Logan ROULET, Pascal MICHEL, Steven ARTANO

SPM FERRIES
Caroline CECCHETTI

- Service commercial: Micheline LAMBERT
- *Billetterie Miquelon*: Cécile LUCAS, Corinne DETCHEVERRY
- Billetterie Saint-Pierre: Ariane HARAN, Benoit GUIBERT, Jeanne CRAVERO-CARTICHO
- EXPLOITATION & ARMEMENT
- Capitaine d'armement: Jean Claude BASLÉ
- Service exploitation portuaire: Fabrice LAPAIX, Pascal DESDOUETS, Fabrice HACALA, Jean Jacques DETCHEVERRY, Ismaël ARTHUR, Yannick LAFOURCADE, Stéphane BOUTEILLER
- Ressources humaines: Tiphaine LELORIEUX, Rachel FOLIOT
- Service technique navire: Jean-Claude URDANABIA, Dominique DURASSIER
- Service navigant
- Capitaine ferry: Thierry BEAUPERTUIS, Michel LAFARGUE, Pierre-Antoine LIZÉE
- Second capitaine ferry: Karl BEAUPERTUIS, Yacine GMATI, Louis MOUTARD-MARTIN
- Chef mécanicien ferry: Pierre LANGENBACH, Aurélien HÉBRARD, Yves PERRIN
- Équipage: Yann BEAUPERTUIS, Jean-Luc BERNY, Marc André BOUGET, Yves CHAMPODIZEAU, Jean-Guy DISNARD, Gwénaël GAUDIN, Jean-Marie LAPAIX, Dorin ORSINY, Youri PERRIN, Kevin POIRIER, Jean-Christophe POULET, Manuel LASBLEIZ, Aymerick RUELLAN, Luis SIMOES DOS SANTOS, Yannick BOYER, Jean-Marie LE GALL, Erick FAVEREAU
- Capitaine Jeune France: Jean-Marie YON
- Chef mécanicien: Jean-Christophe POULET
- Matelot: Yannick BRIAND

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE
Sonia BOROTRA - FOUCHARD

MAISON TERRITORIALE DE L'AUTONOMIE
Sonia BOROTRA-FOUCHARD

- Équipe d'évaluation: Annette ABRAHAM, Fabien BESSIÈRE
- Administration: Laurie QUÉDINET, Véronique PORTAIS, Célia VERDIER
- Gestion administrative: Esther HAMEL, Linda GORIS

ACTIONS SOLIDAIRES
Véronique MORAZÉ

- Travailleurs sociaux: Christelle BRETON, Joëlle GOUERCU
- Administration: Dominique COUTANCES

ENFANCE - FAMILLE
Véronique MORAZÉ

- Équipe pluridisciplinaire: Pierre LEVREAUD, Fanny SAINT-DIZIER, Assistants familiaux
- Administration: Chantal SIMOES DOS SANTOS

FORMATION - INSERTION
Marion LETOURNEL

- Référent affaires scolaires: Cathy SABAROTS
- Référent formation professionnelle: Véronique TELETCHÉA
- Gestion administrative: Céline LÉVÊQUE

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Vicky CORMIER

Administration: Céline DISNARD, Damien SIMOES DOS SANTOS

CELLULE AGRICOLE, ESPACES RURAUX ET NATURELS
Jean Denis REBMANN

Jean-Denis REBMANN
Technique: Stéphane AUTIN, Denis MICHEL

ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE
Éléonore BRIAND

Florence BRIAND
Éducation à l'environnement: Sylvie ALEN-MAHÉ

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
Jean-Marc DEVOUVE

Hélène TALLEZ
Administration: Christian VIGNEAU

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

ÉQUIPE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6 AGENTS
SAINT-PIERRE
- *3 SECRÉTAIRES*
- *1 AGENT D'ACCUEIL*
- *2 AGENTS AFFECTÉS À LA NUMÉRISATION*

3 AGENTS
MIQUELON
- *3 AGENTS POLYVALENTS* dont *1* plus particulièrement en charge de la communication.

Les vaguemestres qui en faisaient partie jusqu'à présent ont intégré la Direction des Ressources Humaines et un des agents en charge de la numérisation est parti à la retraite.

COORDINATION DES ASSEMBLÉES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSIONS

Les missions de l'AG sont diverses et variées. Elles comprennent aussi bien le secrétariat du Président que le secrétariat du Directeur Général des Services. En concertation avec les cinq pôles, les autres directions et services sous le DGS et le cabinet, l'AG s'occupe du courrier, de la réservation des salles, des séances officielles, des conseils exécutifs, des commissions, des marchés. Elle effectue les publications au Journal Officiel et participe à la mise à jour du site internet et de l'intranet. Avec le départ des vaguemestres, elle ne contribue plus à la préparation des cérémonies, des déplacements des élus et des réceptions. En revanche, elle s'occupe de nouveau des crédits dédiés au cabinet.

Afin d'apporter sa contribution au bon fonctionnement des services au quotidien, l'AG répertorie, sur un serveur accessible à tous, les actes de la collectivité tels les délibérations, arrêtés et décisions, les contrats et conventions ; tout comme un certain nombre d'informations (Composition des commissions, marchés…). Depuis deux ans, on y trouve également les « grands dossiers » (Contrats de développement, schémas, plans d'actions) afin que tout un chacun puisse y accéder autant que de besoin.

La dématérialisation des documents et des procédures franchit une étape importante en 2020. Alors que la collectivité bénéficie, depuis 2014, d'un logiciel de gestion du courrier qui permet de suivre l'ensemble des flux de courriers entrants et sortants, elle se dote d'un logiciel pour la gestion des actes. La plateforme à laquelle elle a désormais accès permet notamment de traiter de manière collaborative l'ensemble des dossiers et de gérer l'ensemble des étapes, de la création d'un conseil territorial ou d'un conseil exécutif à la transmission au contrôle de la légalité en passant par l'enregistrement des votes en séance et le parapheur électronique. L'administration générale organise les formations en visioconférence avec le prestataire. Durant une quinzaine de jours à compter de la mi-octobre une cinquantaine d'agents a été formée.

FORMATIONS

Côté AG, on note également une formation d'une semaine en février organisée en collaboration avec la Mairie pour l'exécution administrative et financière à laquelle 1 agent a eu la chance de participer.

Difficile d'évaluer l'impact, dans le service, de l'annulation de la quasi-totalité des formations en 2020 puisque les demandes – non prioritaires – ne sont pas inscrites au plan territorial pour ladite année et qu'elles trouvent réponses en fonction des opportunités.

Le coronavirus a toutefois changé le visage de l'administration générale pendant 1 mois, le temps du confinement, qui a duré du 16 mars au 24 avril. Alors que la collectivité ferme ses structures accueillant du public conformément aux mesures gouvernementales pour lutter contre l'épidémie et s'adapte pour maintenir la continuité des services essentiels pour ses usagers, le travail s'organise autrement, en étroite collaboration avec 1 agent des Moyens Généraux et la Chargée de Communication interne. La moitié des effectifs du service se retrouve en autorisation spéciale d'absence. La permanence de 2 heures par jour mise en place pour accueillir le public est assurée à tour de rôle par les secrétaires. Et 2 agents se relaient au Siège lorsqu'ils ne sont pas en télétravail pour préparer entre autres et dans des conditions très spéciales, la séance officielle portant budget 2020 et deux réunions du conseil exécutif.

En 2020, 5 487 courriers ont été enregistrés, 1744 en arrivée et 3 743 en départ.

DÉLIBÉRATIONS 2020 PAR PÔLES ET SERVICES

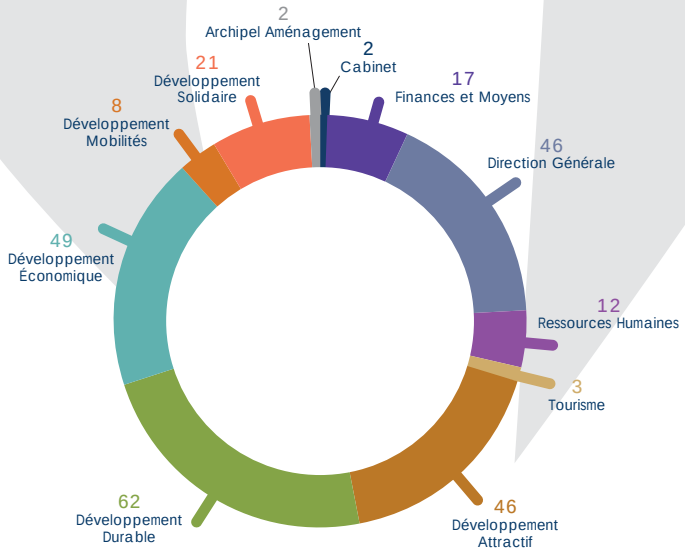

L'administration générale a traité 268 délibérations.
Ainsi, le conseil territorial s'est réuni à 6 reprises et a adopté 81 délibérations parmi lesquelles celle élisant M. Bernard BRIAND en tant que Président du Conseil Territorial suite à la démission de M. Stéphane LENORMAND, celle prorogeant le Schéma Territorial de l'Autonomie 2016-2020 jusqu'au 31 décembre 2022 de manière à le faire coïncider avec un autre document stratégique, la Feuille de route territoriale de santé de Saint-Pierre-et-Miquelon adoptée fin 2018 ou encore celle rénovant le système d'aides agricoles ; le conseil exécutif s'est réuni à 23 reprises et a adopté 187 délibérations.

2020 EN CHIFFRES…

5 487 COURRIERS

1 744 EN ARRIVÉE

3 743 EN DÉPART

589 ARRÊTÉS ET DÉCISIONS

268 DÉLIBÉRATIONS

55 ANNONCES LÉGALES

467 PUBLICATIONS

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES EN SÉANCE OFFICIELLE

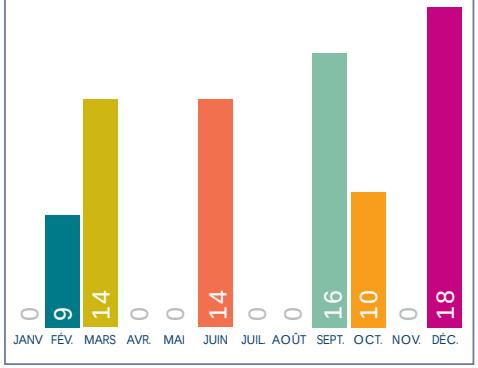

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES EN CONSEIL EXÉCUTIF

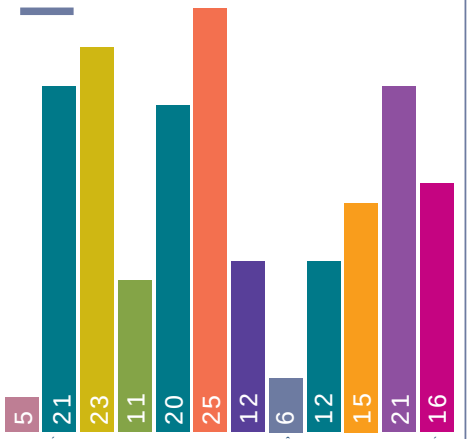

589 arrêtés et décisions ont été pris par le Président. 144 d'entre eux ont été publiés au journal officiel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Considérant les 268 délibérations adoptées et 55 annonces légales, le nombre de publications effectuées par l'administration générale s'est établi à 467.

Les annonces légales ont été constituées par 52 avis de marché et 3 avis relatifs à l'enquête publique sur le Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme.

Sur les publications relatives aux marchés, 28 avis émanant de la Collectivité Territoriale (2 relances et 1 classement sans suite) dont 13 préparés par la Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer, service mis à disposition conformément à l'article 6454-1 du code général des collectivités territoriales ; 6 avis dont 1 rectificatif de la société publique locale Archipel Aménagement, mandataire de la collectivité pour un certain nombre d'opérations ; 17 avis dont 1 rectificatif de l'État ; et 1 avis de la Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat.

En étroite concertation avec le service de la commande publique de la collectivité, la Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer et la société publique locale Archipel Aménagement, l'administration générale s'occupe également des marchés publics. Elle convoque les commissions.
Hormis les marchés confiés à la SPL, elle assure les transmissions nécessaires à la Préfecture et à la Direction des Finances et des Moyens.

La commission d'appel d'offres s'est réunie 13 fois en 2020 et a attribué, outre 7 avenants (2 sans incidence financière et 1 négatif), 4 marchés dont ceux de services pour la gestion des opérations de SPM Ferries dans les ports canadiens (agent maritime) et pour le développement de la destination Saint-Pierre-et-Miquelon au Canada (représentation commerciale) ; la commission des marchés à procédure adaptée qui s'est réunie 39 fois a donné un avis favorable pour la passation de 46 marchés dont 29 marchés de travaux et 7 de formation, la résiliation d'un marché de maitrise d'œuvre ainsi que pour 14 avenants (8 sans incidence financière).

OBJECTIFS 2021

En 2021, l'administration générale devra se familiariser avec le logiciel de gestion dématérialisée des délibérations, décisions et actes réglementaires. Il s'agit d'un outil important qui va permettre notamment à la collectivité de transmettre, dans le cadre du contrôle de la légalité, les actes mentionnés à l'article LO.6451-2 du code général des collectivités territoriales et les actes demandés par ce dernier en vertu des dispositions de l'alinéa 2 de l'article LO. 6451-4 de ce même code, conformément à la convention entre le représentant de l'État et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon en date du 14 février 2020 pour la transmission électronique des actes au représentant de l'État.

Figurant déjà comme objectif 2020, l'AG souhaite toujours classer ses archives afin de mener plus facilement les recherches de documents relativement anciens (antérieurs à 2000) qu'elle peut être amenée à faire à la demande des élus et des services ou en fonction de ses besoins. Alors qu'un certain nombre de documents ont déjà été numérisés, il convient désormais de voir avec L'Arche Musée et Archives comment procéder. La création d'un poste de chargé de mission au sein de ce service, envisagée en 2021, tombe à pic.

COMMUNICATION INTERNE

Le service Communication interne de la Collectivité Territoriale, est constitué d'un Chargé de Communication interne rattaché à la Direction Générale des Services et à la Direction des Ressources Humaines, dont les principales missions sont la participation à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de communication et la conception-réalisation de produits de communication.

Service support, il informe les agents sur l'actualité de la Collectivité à travers son réseau intranet, anime le site internet, crée un fonds photographique, conçoit et réalise des documents de communication.

En 2020, le service Communication Interne a poursuivi ses missions d'accompagnement, d'information et de conseils pour la valorisation des actions du territoire.

CONCEPTION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

PLUS DE 100 SUPPORTS

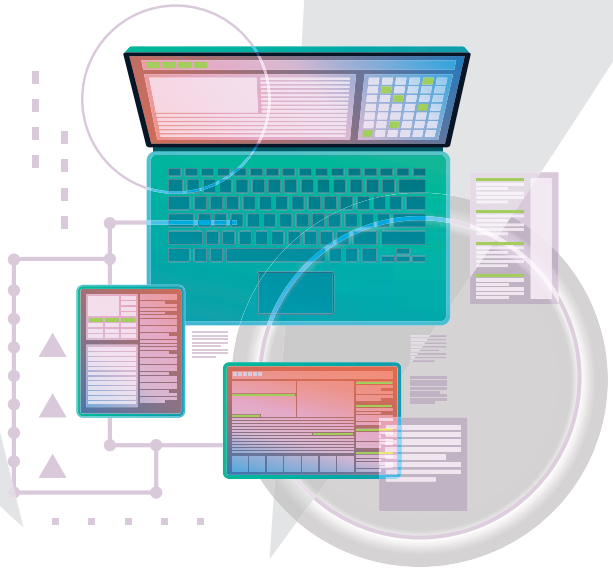

AFFICHES, FLYERS, BROCHURES, DÉPLIANTS, DIPLÔMES, CHÉQUIERS, RAPPORTS, ENCARTS WEB, CALENDRIERS, CARTONS D'INVITATION, ETC.

Tout au long de l'année, pour les pôles et services de la Collectivité, le service a élaboré plus de 100 supports de communication de différents types et formats nécessitant selon les supports : de la création graphique, de la réalisation de reportages photos et vidéos, des travaux d'impression et de mise en page.

ANIMATION WEB SUR L'INTRANET

Via cette plateforme, lancée en mars 2016, les agents de la Collectivité sont informés quotidiennement sur l'actualité des services. L'outil met également à disposition une base documentaire (notes de services, procédures, formulaires, annuaire interne).

210 publications ont été mises en ligne par le service Communication interne chargé de l'animation, en lien avec les services contributeurs.

ANIMATION WEB SUR INTERNET ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le site internet www.spm-ct975.fr est mis à jour ponctuellement (environ 60 publications pour l'année 2020).

Au cours de l'année, le service a également été sollicité pour animer la page Facebook de la Collectivité. La diffusion d'avis, de communiqués et d'événements est également réalisée sur cheznoo.net.

WWW.SPM-CT975.FR

WWW.CHEZNOO.NET

COMMANDE PUBLIQUE

36 MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2020

CONTRE

43 MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2019

Les perturbations liées au SARS-COV-2 ont également impacté l'activité de la Commande publique, en effet malgré la poursuite des marchés en cours d'exécution et la passation de nouveaux marchés, il est à noter une légère baisse du nombre de marchés attribués.

Le volet de rationalisation de la commande publique au sein de la collectivité n'a pu arriver à terme en 2020. Nonobstant, le règlement de la commande publique et sa nomenclature ont été adoptés le 15 décembre 2020 en séance officielle. Faute de possibilité sanitaire la formation pour la généralisation de mise à disposition de l'outil LiaWeb a été repoussé en 2021.

En ce qui concerne les grands projets annoncés en 2019, la plupart ont bien reçu un début d'exécution en 2020 mais du fait de la pandémie leurs achèvements seront pour 2021.

Concernant les perspectives en 2021, outre l'espoir d'un meilleur cadre sanitaire, des projets structurant sdevraient voir le jour tel que les marchés de travaux du barrage de la Vigie orchestré par la SPL pour le compte de la Collectivité Territoriale ou l'attribution des marchés de MOE et de travaux pour le regroupement des services en lieu et place de l'ensemble BDI/Frecker. Plus modestement, mais non moins important, la refonde des assurances de la Collectivité Territoriale via un appel d'offre, la poursuite de la digitalisation de la commande publique avec le déploiement du progiciel afin que les services soient opérationnels en janvier 2022.

DÉTAIL DES ATTRIBUTIONS EN 2020

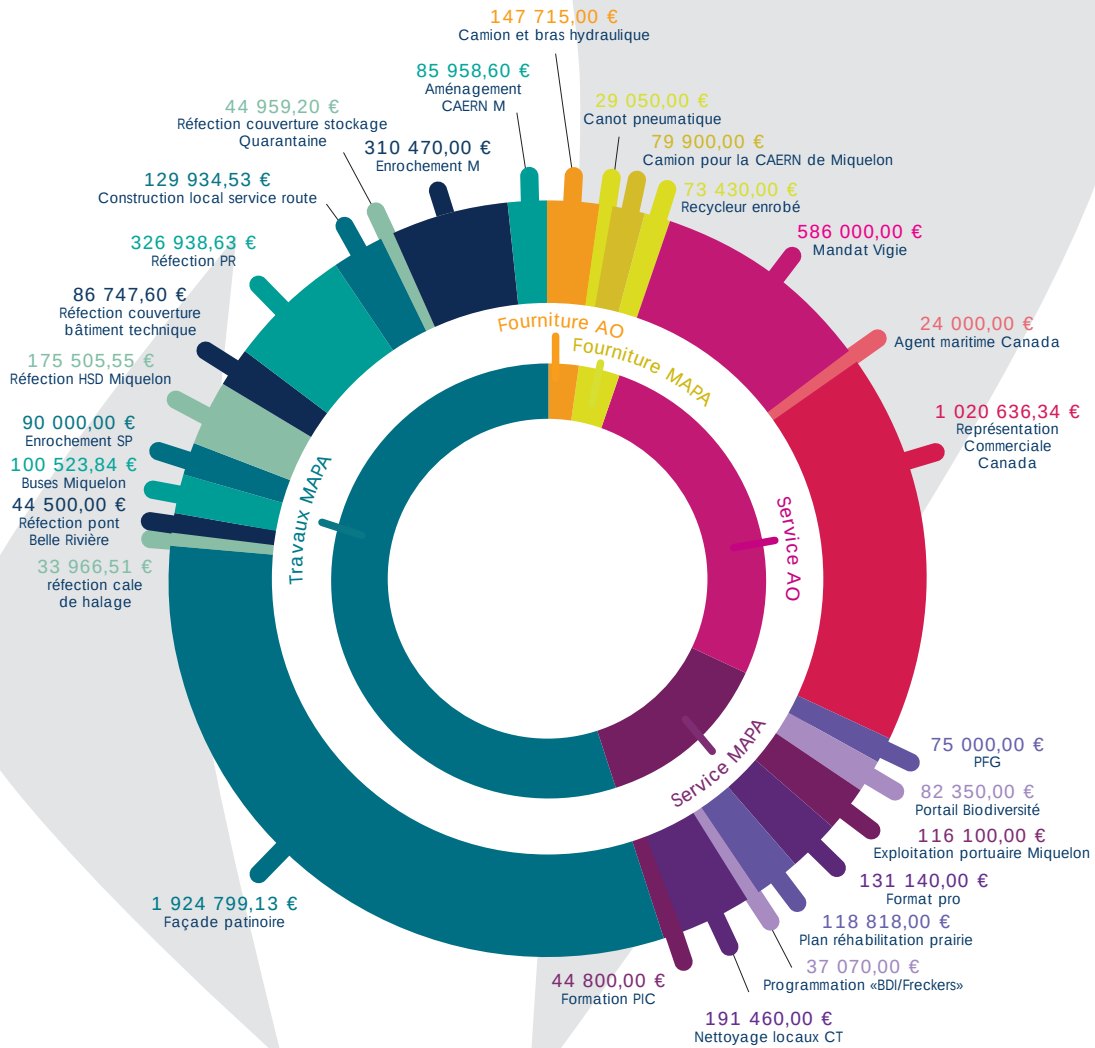

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

16 AGENTS

- 1 DIRECTRICE
- 1 AGENT RESSOURCES HUMAINES
- 2 AGENTS DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
- 1 CONSEILLÈRE PRÉVENTION
- 5 AGENTS CELLULE TECHNIQUE
- 1 AGENT TRAITEMENT DES SALAIRES
- 2 AGENTS MOYENS GÉNÉRAUX
- 3 TECHNICIENNES DE SURFACE

La Direction des Ressources Humaines est une direction fonctionnelle qui travaille en étroite collaboration avec la Direction Générale des Services et qui assure une transversalité avec l'ensemble des directions de manière à optimiser les moyens humains pour la mise en œuvre des orientations et des politiques de la collectivité tout en préservant la continuité d'un service public de proximité.

SON RÔLE

Permettre le fonctionnement des services en leur donnant les capacités de mener à bien leur mission de service public : les tâches sont à la fois administratives (factures, commandes....) et techniques (entretien du patrimoine, suivi de la sécurité des bâtiments).

MISSIONS

- Gestion des effectifs.
- Gestion administrative et statutaire du personnel.
- Gestion prévisionnelle des emplois et compétences.
- Gestion de la rémunération et le pilotage de la masse salariale, les relations sociales.

RESSOURCES HUMAINES

CRÉATIONS OU MOUVEMENTS DE POSTES

L'année 2020 a été fortement impactée par l'épidémie de COVID19 ce qui a perturbé l'organisation des services. Aucune création de poste n'a eu lieu en 2020, cependant il y a eu des mouvements en interne ainsi que des pérennisations de postes occupés par des agents contractuels.

- Un poste au sein de la Direction des Ressources Humaines et un à la billetterie de SPM Ferries ont été pérennisés et les deux agents nommés fonctionnaires stagiaires
- Un agent a été reclassé dans un autre service suite à un accident de service
- Quatre agents ont bénéficié d'une mutation en interne

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE TÉLÉTRAVAIL ET DE SUIVI D'ACTIVITÉ

45 AGENTS ÉQUIPÉS POUR EFFECTUER DU TÉLÉTRAVAIL

ENTRE LE 16 MARS ET LE 24 AVRIL 2020.

Un suivi hebdomadaire a été mis en place afin de gérer les flux entre agents qui télétravail et ceux qui étaient placés en autorisation spéciale d'absence.

CONVENTION ENTRE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE ET LE CENTRE DE GESTION 33

Une convention a été établie entre les administrations publiques de Saint-Pierre et Miquelon et le CDG 33 afin de fixer les conditions et modalités d'exercice de la mission « comités médicaux et commission de réforme » afin de pallier l'absence de comité médical à Saint-Pierre depuis le mois de février 2020.

Les saisines de ces commissions et la gestion des dossiers administratifs gérées par la Direction des Ressources Humaines se font de manière dématérialisées via la plateforme du CDG 33.

CDG 33 CENTRE DE GESTION

COMMUNICATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA COLLECTIVITÉ (REC)

Le REC 2019 a été présenté au Comité Technique et à l'Assemblée délibérante en septembre 2020. Il synthétise en un rapport unique les principales données quantitatives afin d'apprécier l'état des ressources humaines de la collectivité.

MISE EN PLACE DU CIA

Des réunions statutaires ont été organisées à Saint-Pierre et à Miquelon en octobre afin de présenter aux agents la mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) à compter du 1er janvier 2021.

Ce complément indemnitaire vient s'ajouter à l'IFSE déjà versé de manière mensuel aux agents depuis le 1er janvier 2017 dans le cadre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Total Chapitre 012 : 12 836 778 €

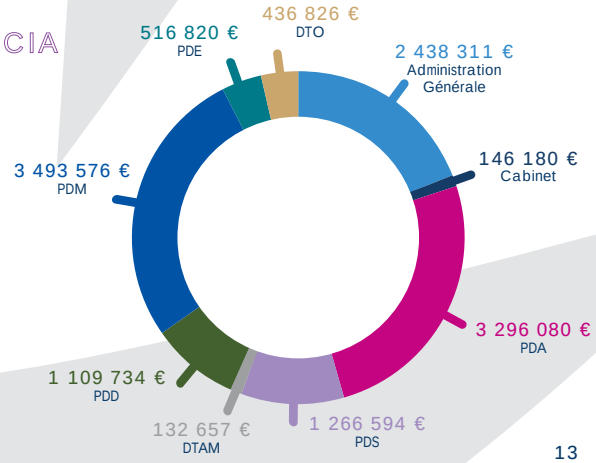

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2020

FORMATIONS/MISSIONS

21 JOURS DE FORMATION
- CAT A ▶ 4 AGENTS
- CAT B ▶ 5 AGENTS
- CAT C ▶ 11 AGENTS

123 JOURS DE MISSIONS INTER-ÎLES
- CAT A ▶ 62 JOURS
- CAT B ▶ 30 JOURS
- CAT C ▶ 31 JOURS

0 JOUR DE FORMATION
- CAT A ▶ 0 AGENTS
- CAT B ▶ 0 AGENTS
- CAT C ▶ 0 AGENTS

Une formation sur l'exécution administrative et financière des marchés publics a été suivi en inter-collectivités par les agents intervenant dans la gestion des marchés publics à partir de la notification en janvier.

Par la suite, la crise sanitaire liée à la COVID-19 n'a pas permis la réalisation des formations prévues par le plan de formation au titre de l'année 2020.

Pour pallier aux contraintes liées à la crise sanitaire, les formations à distance ont été privilégiées. Par le biais de la visioconférence, des agents ont été formés sur des logiciels métiers comme IODAS et ASTRE mais également sur des besoins plus spécifiques (audit environnemental, cosmétologie, dentisterie équine).

ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Les entretiens ont pris une nouvelle forme cette année avec l'ajout d'une grille « encadrant » pour les managers. La trame de l'entretien a été revue pour l'ensemble des grilles, elle a été réorganisée et allégée pour mieux correspondre aux besoins des évaluateurs et évalués et pour servir de base pour le calcul du montant du complément indemnitaire annuel (CIA) qui a été mis en place en janvier 2020.

GESTION PRÉVISIONNELLE DE L'EMPLOI ET DES COMPÉTENCES

La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) est une démarche volontariste de gestion rassemblant plusieurs outils RH en vue de prévenir les besoins en ressources humaines au sein d'une entité. Elle met en cohérence les besoins d'emplois et les ressources en identifiant les besoins en compétences, en prenant en considération les évolutions technologiques, réglementaires et économiques. La collectivité a pris la décision de se lancer dans cette démarche et a retenu le cabinet de conseil ESPELIA pour l'accompagner.

STAGIAIRES

Tous les ans, les services de la Collectivité Territoriale accueillent des stagiaires et contribuent au développement de leurs compétences avec des immersions en milieu professionnel. Cette démarche permet également de valoriser les savoirs, savoir-faire et savoir-être des agents qui encadrent les stagiaires et qui s'investissent dans leur accompagnement.

EN CHIFFRES... 2020

147 JOURS DE STAGE

- 11 SCOLAIRES
- 1 ÉTUDIANT
- 1 DEMANDEUR D'EMPLOI

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR SERVICES

- 7 CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
- 2 MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
- 1 DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
- 1 DIRECTION DU TOURISME
- 1 UNITÉ DE VIE POMME DE PRÉ
- 1 CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

MOYENS GÉNÉRAUX

BUDGET 2020

Les dépenses courantes des services territoriaux de Saint-Pierre en fonctionnement s'élèvent à 1.866 M€. En investissement, les dépenses atteignent près de 306 000 €.

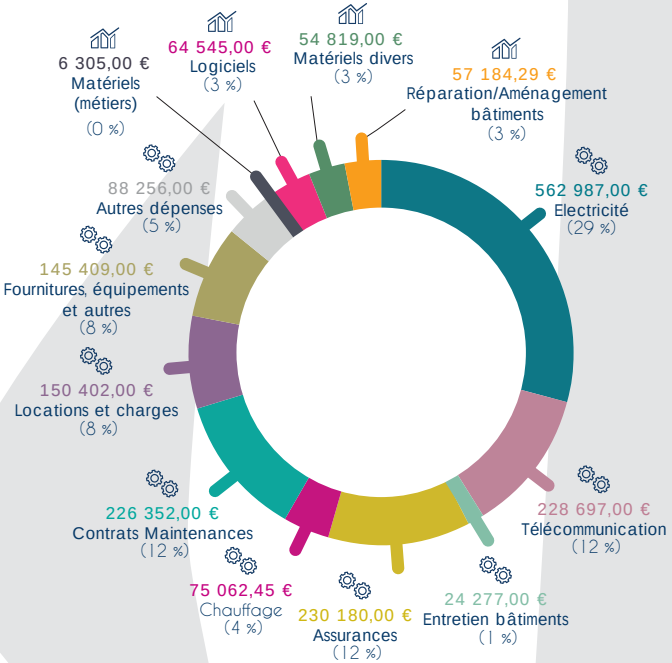

EN CHIFFRES... 2020

BUDGET DES MOYENS GÉNÉRAUX

2,389 M€

FONCTIONNEMENT
- 2,192 M€ PRÉVU
- 1,866 M€ RÉALISÉ

INVESTISSEMENT
- 0,588 M€ PRÉVU
- 0,306 M€ RÉALISÉ

LES PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- La consommation électrique des lieux publics, des différentes structures et services de la Collectivité représente une part importante du budget qui se chiffre à 563 k € soit 29 % du budget total.
- Un montant de 230 k € est alloué aux assurances des bâtiments, automobiles, agents et autres. Il représente 12% du budget total.
- Les dépenses liées aux télécommunications représentent un montant de 229 k €, soit 12 % du budget total. La dépense intègre les liaisons par fibre optique pour 147 k €.
- Un montant de 226 k €, soit 12 %, est consacré aux règlements des prestations effectuées au titre des contrats de maintenance.
- Les locations immobilières et charges locatives se chiffrent à 150 k €, soit 8 % du budget fonctionnement 2020.
- 8% du budget total est attribué aux achats de fournitures administratives, consommables informatiques, produits d'entretien, alimentation, vêtements de travail et petits matériels, soit 145 k €.
- Le chauffage au fuel atteint la somme de 75 k €, soit 4 % du budget total.
- Des dépenses diverses comme les abonnements, les réceptions, les publications s'élèvent à 88 k €, soit 5% du budget.
- 24 k € sont destinés à l'entretien des bâtiments, ce qui représente 1 % du budget total.

LES PRINCIPALES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT

- Les acquisitions de nouveaux logiciels pour 65 k €, soit 4 % du budget total.
- Les achats de matériels s'élèvent à 55 k € c'est-à-dire 3 % du budget investissement. Ce montant se répartit entre les renouvellements programmés, notamment pour les postes informatiques et photocopieurs, du mobilier, de l'électroménager et de l'équipement divers.
- Des travaux d'aménagements et de réparations du bâtiment, anciennement appelé CMP, concernent 57 k € qui représentent 3% du budget.
- 6 305 € sont accordés à l'achat de divers équipements ou matériels en rapport avec le métier de certains services.

CELLULE TECHNIQUE

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

La majeure partie des travaux s'est effectuée au CMP hors période de COVID-19 pour un volume d'environ 1 500 heures (plan, chauffage, électricité, rénovation des combles, placage et première mise en peinture).

- **Surveillance du barrage de la vigie pour le niveau d'eau et le suivi des dégradations éventuelles**
- **CIT : Changement des revêtements de sols au Centre d'Information Touristique – pose de parquets**
- **Patinoire :** différents travaux avant ouverture
- **Arche : réparations égout, remplacement** sanitaire, préparation 18 juin
- **Hôtel du territoire : réparations eau usée, réparations eau chaude et froide, combles, préparations noël**
- **Francoforum : Construction d'un local pour un formateur dans le cadre des mesures de distanciation sociale et tirage de câbles**
- **Suivi du réseau de chaleur :** relevé des cuves à fioul chaque semaine, vérification du bon fonctionnement
- **Immeuble anciennement BDI : dépose chaudière et vidange sanitaire**
- **Site de la Quarantaine : changement réservoir** de fioul, intervention sur portes de garage
- **Square Joffre :** dépose des bancs pour réparation, intervention pour la préparation de manifestations
- **Centre d'information Touristique : intervention suite à un dégât des eaux, broyage, douane…**
- **Centre de tennis : réparation des portes aluminium**
- **Imprimerie : déblais et broyage**
- **MTA :** quide à la préparation de la Semaine Bleue et divers petits travaux
- **Palais Royal :** pose chauffe- eau, dépose fenêtres
- **SPM Ferries : installation réseau informatique**
- **Interventions diverses** dans les différents logements du parc de la Collectivité.

PERSPECTIVES 2021

- Dématérialisation finale de la paye avec installation de GECCO et RH et Astre VISA.
- Mise en place du coffre- fort numérique DIGIPOSTE.
- **Adoption des Lignes Directrices de Gestion de la Collectivité.**
- **Formation et utilisation du nouveau logiciel de stockage pour la gestion du stock.**
- Marché pour le ménage et pour le chauffage des services.
- **Rationalisation des dépenses de fonctionnement.**

DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS

SERVICES DE LA DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS

SERVICE BUDGET-MARCHÉS
2 AGENTS

SERVICE DÉPENSES-RECETTES
1 AGENT

La Direction des Finances et des Moyens travaille sous l'autorité directe du Directeur Général des Services, qui occupe dans ce cadre le poste de Directeur des Finances et des Moyens, et en partenariat étroit avec les pôles opérationnels et directions transversales.

Les Services Financiers ont pour mission d'assurer la gestion budgétaire et financière de la collectivité. Pour ce faire, ils s'efforcent de répondre aux objectifs suivants :

- *Assurer les grands équilibres financiers de la Collectivité Territoriale.*
- *Analyser et mettre en œuvre les grandes réformes structurelles.*
- *Maîtriser les risques financiers à moyen et long terme.*

MISSIONS

- Contrôle et ordonnancement de l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité avant transmission pour règlement ou encaissement au comptable.
- Gestion de la dette territoriale : dette propre, garantie d'emprunt.
- Gestion et suivi des recettes fiscales et recettes de l'Etat et de l'Europe (dotations et compensations diverses).
- Suivi financier des marchés publics.
- Préparation du budget : assistance aux services, préparation et suivi des arbitrages, réalisation des documents budgétaires, recueil et mise en forme des annexes obligatoires du budget.
- Réalisation d'études financières rétrospectives et prospectives.

2020 EN CHIFFRES…

MANDATS		TITRES	
17 179	ÉMIS	4 618	ÉMIS
225	ANNULÉS	104	ANNULÉS
49	REJETÉS	13	REJETÉS

85 UTILISATEURS DU LOGICIEL FINANCIER ASTRE

RÉALISATIONS

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS DE 2020

- Adoption du règlement budgétaire et financier
- Formation au progiciel ASTRE pour la DFM et les services comptables des pôles et directions
- Mission spécifique pour conforter les pratiques dans la cadre du PES MARCHES
- Installation et paramétrage pour la transmission dématérialisée au contrôle de légalité

PERSPECTIVES 2021

- Intégration du service de la Commande Publique au sein de la Direction des Finances et des Moyens
- Informatisation de la gestion des régies (prévu pour la fin du 1er semestre) avec le déploiement de REGIE.NET
- Mise en place d'indicateurs de gestion
- Mise en œuvre d'un système de contrôle de gestion interne avec déploiement de la solution MANTY
- Lancement de la dématérialisation des documents budgétaires avec TOTEM (avec le BP 2021)
- Migration à la norme comptable M57
- Formation sur le logiciel de gestion des immobilisations

SITUATION FINANCIÈRE DE LA COLLECTIVITÉ

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Achats, services, gestion générale	9 214 177,29 €
Personnel	12 836 777,75 €
Participations, allocations et subventions	9 484 460,83 €
Frais financiers	1 100 457,02 €
Charges exceptionnelles	430 401,06 €
Dotations aux provisions	278 000,00 €
TOTAL *(mouvements réels)*	33 344 273,95 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Impôts et taxes	29 055 504,12 €
Participations et compensations	5 389 980,01 €
Produits des services	1 293 229,27 €
Produits financiers	85 061,63 €
Produits exceptionnels	274 812,85 €
Autres	1 591 171,95 €
TOTAL	37 689 759,83 €

Les dépenses de fonctionnement ont régressé de 2,468 M€, passant de 35,812 M€ en 2019 à 33,344 M€ en 2020. L'évolution à la hausse concerne les postes « personnel » et « frais financiers » alors que les postes « charges de gestion générale » et « Participations, subventions » sont observés à la baisse. La forte baisse générale est liée aux mesures de réduction de dépenses mises en œuvre dans le cadre de la gestion de la crise économique liée à la situation sanitaire.

Les recettes de fonctionnement ont diminué de 2,114 M€ par rapport à 2019 (39,803 M€) pour s'établir à 37,689 M€ en 2020. Les évolutions les plus significatives portent sur les produits des services en raison notamment des restrictions liées au voyages et à la fermeture aux passagers des liaisons maritimes.

ÉPARGNE BRUTE ET ÉPARGNE NETTE

Solde de la section de fonctionnement, l'épargne brute est un indicateur de l'indépendance financière. Il reflète la capacité à rembourser les emprunts et à financer les investissements nouveaux. Elle s'élève en 2020 à 4,345 millions d'euros contre 3,991 millions en 2019.
Après le remboursement en capital de la dette qui s'est élevé à 4,029 millions d'euros en 2020, la Collectivité a disposé d'une épargne nette positive de 0,316 M€.

ÉPARGNE NETTE *EN M€*	2015	2016	2017	2018	2019	2020
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	34,993	38,620	42,594	39,047	39,803	37,689
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	30,926	32,495	32,977	34,300	35,812	33,344
ÉPARGNE BRUTE	4,067	6,125	9,617	4,747	3,991	4,345
AMORTISSEMENT DE LA DETTE EN CAPITAL	1,629	1,517	1,814	3,744	4,209	4,029
ÉPARGNE NETTE	2,438	4,608	7,803	1,003	-0,218	0,316

BESOIN DE FINANCEMENT

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	5,905	13,124	16,118	17,916	11,759	9,793
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	12,263	27,166	36,752	24,360	16,776	16,757
BESOIN DE FINANCEMENT	6,358	14,042	20,634	6,444	5,017	6,964

Le besoin de financement est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses réelles propres à l'exercice de la section d'investissement. Il s'élève à 6,964 M€ en 2020.

LE RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice se détermine en agrégeant l'épargne nette, le besoin de financement ainsi que le recours à l'emprunt.

Il convient d'ajouter au résultat de l'exercice ainsi obtenu les excédents antérieurs, afin de déterminer le résultat cumulé à la fin de l'exercice.

FONCTIONNEMENT *EN M€*	
RECETTES	37,689
DÉPENSES	33,344
REMBOURSEMENT DETTE EN CAPITAL	4,029
ÉPARGNE NETTE	0,316

INVESTISSEMENT *EN M€*	
RECETTES	9,793
DÉPENSES	12,728
BESOIN DE FINANCEMENT	-2,935

RÉSULTAT PROPRE	-2,619
RECOURS EMPRUNT	0,000
RÉSULTAT EXERCICE	-2,619
EXCÉDENT REPORTÉ	10,154
EXCÉDENT CUMULÉ	7,353

RECETTES DÉPENSES

Le résultat 2020 est excédentaire de 7,535 M€. Le résultat propre (qui ne se concentre que sur les seules dépenses et recettes de l'exercice) s'affiche en 2020 à -2,619 M€ contre -3,020 M€ en 2019.

ÉVOLUTION DE LA DETTE

Le ratio encours de la dette sur épargne brute indique en nombre d'années le temps nécessaire pour rembourser le capital restant dû en consacrant toute l'épargne disponible.

L'encours de la dette au 31 décembre 2020 est de 38,403 M€ pour une capacité de désendettement de 8,8 années.

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT *EN M€*	2015	2016	2017	2018	2019	2020
ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE	11,670	27,027	40,198	44,049	42,070	38,043
ÉPARGNE BRUTE	4,067	6,125	9,617	4,746	3,391	4,345
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT	2,9	4,4	4,2	9,3	12,4	8,8

(nombres d'années)

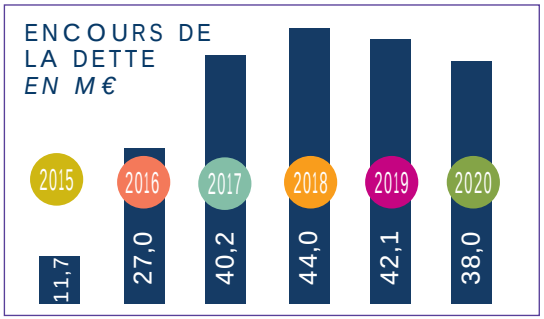

Le graphique ci-contre présente l'évolution de l'encours de dette depuis 2015. Après une phase d'endettement depuis cette date, la tendance s'inverse depuis 2019.

Aucun emprunt nouveau n'a fait l'objet de déblocage de fonds sur l'exercice.

ÉXECUTION DU BUDGET 2020

La section de fonctionnement retrace l'exploitation courante et régulière des services territoriaux. Elle comprend les dépenses annuelles, permanentes et obligatoires (rémunération du personnel, frais d'administration générale, dépenses d'action sociale, transports scolaires…). Les recettes se composent à près de 85 % de recettes fiscales et dotations de l'État.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

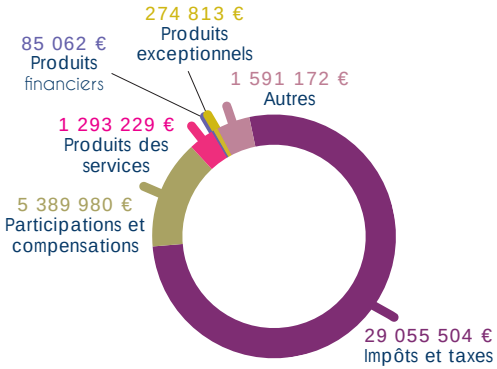

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

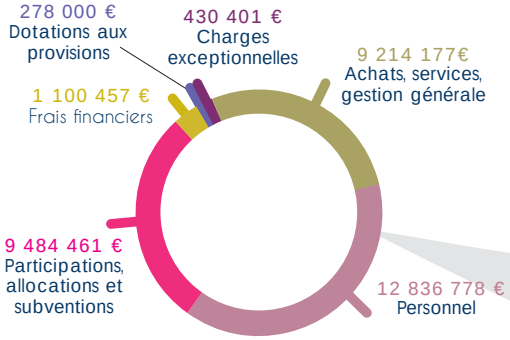

La section d'investissement retrace, en dépenses et en recettes, les opérations permettant d'accroître le patrimoine collectif de la Collectivité (investissements directs) ou de tiers (investissements indirects). Le niveau élevé de la dette en dépenses est lié au remboursement anticipé de prêts par l'intermédiaire d'un emprunt de refinancement en recettes.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

(réelles + dotation aux amortissements prélevée de la section de fonctionnement)

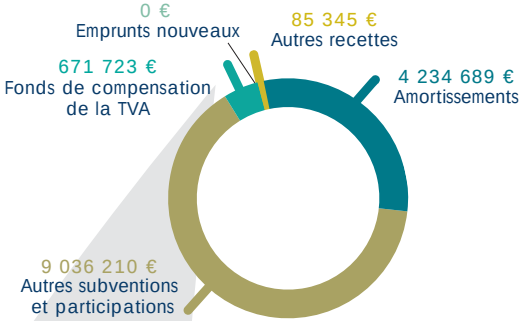

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(réelles + quote-part des subventions transférées vers la section de fonctionnement)

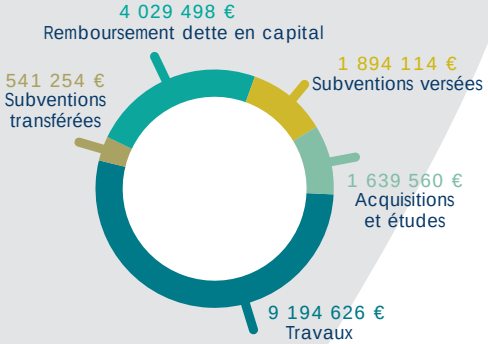

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU TOURISME

SERVICES DE LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU TOURISME

- *1 DIRECTRICE*

SERVICE PROMOTION

4 AGENTS

- *1 CHARGÉE DE COMMUNICATION*
- *1 CHARGÉE DE PROMOTION*
- *1 CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT WEB ET MARKETING*
- *1 AGENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER*

CENTRE D'INFORMATION TOURISTIQUE

3 AGENTS

- *1 CHARGÉE D'ACCUEIL ET CROISIÈRE*
- *2 CONSEILLERS EN SÉJOUR*

SON RÔLE

En 2020, la Direction de la Communication et du Tourisme gère toujours ses missions de Direction support :

- *Stratégie et développement touristique.*
- *Communication digitale et éditoriale.*
- *Promotion via média (radio, TV, presse, web) et hors média (événements, salons, ...).*
- *Gestion commerciale avec l'organisation de séjours, contact avec les compagnies.*

Pour assurer ces nouvelles missions, l'équipe a été réorganisée en 2019 :

MISSIONS

- Promotion touristique de l'ensemble des services de la Collectivité en cohérence avec la marque territoriale « Saint-Pierre & Miquelon, des îles d'exception ».
- Réalisation de l'ensemble de la documentation à vocation promotionnelle et touristique (flyers, vidéos, dépliants, affiches...) en collaboration avec les services.
- Gestion des déplacements des agents sur différents salons, réalisation des encarts et achats publicitaires des services sur l'extérieur.
- Gestion du CIT et accueil en général de nos visiteurs : à l'aéroport, au CIT, à l'arrivée des paquebots et des ferries, en collaboration avec le bureau de Fortune.

RÉALISATIONS 2020

PRIX DU PARTENARIAT

Février 2020

L'année 2020 débuta sous de bons auspices, un award a été décerné à la Collectivité Territoriale lors de l'événement annuel du tourisme de Terre-Neuve-et-Labrador, le prix du partenariat «Tourism Corporate Partner Award» pour son investissement avec Legendary Coasts of Eastern Newfoundland.

Un salon de promotion a été réalisé en 2020, avec des agents de la Maison de la Nature et de l'Environnement : le Toronto Outdoor Adventure Show.

CRISE SANITAIRE DE LA COVID

À partir de mars

Dès le 17 mars 2020, un confinement général de la population a été réalisé sur l'archipel, comme sur le territoire national.

La saison 2020 fut assez désastreuse sur le plan touristique de par l'absence de visiteurs. Néanmoins, les Saint-Pierrais ont voyagé vers Miquelon-Langlade pour des vacances d'été, ce qui a limité l'impact sur les hôtels et restaurants de l'Ile.

Les Centres d'Informations Touristiques se sont adaptés afin de respecter les gestes barrières via des aménagements (vitres, gel hydro alcoolique, affichage, port du masque, délimitation des zones d'accueil, gestion des flux etc.).

Le travail de fond mené depuis plusieurs années via le Schéma de Développement Stratégique, et notamment le plan 2015-2020, a permis de concrétiser l'ouverture de nombreux cafés et restaurants, qui ont débuté leur activité dans des conditions très difficiles, dans cette période de crise sanitaire.

PLAN DE RELANCE

7 PROBLÉMATIQUES POUR ÊTRE PRÊTS À UNE PROCHAINE SAISON TOURISTIQUE

Afin que les agents tirent parti du fait d'être plus disponibles pour travailler sur des projets de fond, un plan de relance local a été créé. L'objectif a été de travailler sur des problématiques qui sont longtemps ressorties sur des questionnaires, livres d'or... via des commentaires de visiteurs et d'y travailler afin d'être prêt lorsqu'une prochaine saison touristique aura lieu.

1 2 3 4 5 6 7

1

CRÉATION DE CIRCUITS EN AUTONOMIE

PROBLÉMATIQUE
⇨ Manque de guides sur le territoire.

OBJECTIF
⇨ Avoir une offre touristique en tous temps à faire en autonomie.

5 circuits sont en cours de création sur l'application SPM Exception en collaboration avec le service de l'Arche – Musée et Archives : tambours, religieux, Prohibition, spots photos à Saint-Pierre et spots photos à Miquelon.

2

OPTIMISATION DES JOURNÉES EXCURSIONS

PROBLÉMATIQUE
⇨ Manque de visibilité sur l'offre des journées excursion sur un temps imparti et frustration au retour.

OBJECTIF
⇨ Informer sur ce qu'il est possible de faire en quelques heures et inciter à la vente.

4 flyers bilingues ont été créés, en collaboration avec les autres services touristiques de la Collectivité sur les thèmes : Prohibition, Culture, Shopping et Nature (Miquelon).

3

EXPÉRIENCE DU VISITEUR

OBJECTIF
⇨ Se mettre à la place du visiteur... répondre aux problématiques après analyse du livre d'or, des questionnaires afin de lui proposer de nouvelles expériences à la française

Un passeport local regroupant une quarantaine d'activités typiquement locales a été créé, afin de faire découvrir la destination sous un autre angle, en autonomie, par les visiteurs.

4

VALORISATION DES PRODUITS D'EXCEPTION

OBJECTIF
⇨ Rendre plus visible l'offre de produits locaux : souvenirs, productions, artisanat et inciter à la consommation

▲ Concertation artisans & producteurs et finalisation du cahier des charges fin d'année 2020.

◄ Présenter les produits touristiques à acheter dans chaque boutique

► Annuaire des boutiques avec cartographie et horaires d'ouverture

Sur l'aspect commercial, un travail a été effectué avec la CACIMA notamment, afin de rendre l'offre de produits souvenirs plus attractive et visible des visiteurs.

5

COMMERCIAL

OBJECTIF
⇨ Rallonger la saison touristique 2021 et faire plus consommer.

Mise en place de la vente de prestataires privés au Centre d'Information Touristique de Saint-Pierre.

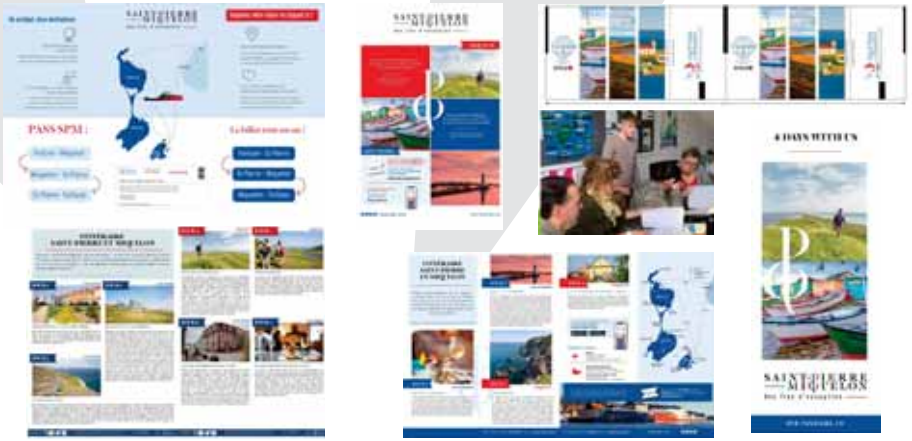

Dans l'objectif de rallonger la durée du séjour :
Des itinéraires ont été créés par le Centre d'Information Touristique sur 4 à 7 jours. La Direction de la Communication et du Tourisme a également formé la Maison de la Nature et de l'Environnement et l'Arche–Musée et Archives à un nouveau logiciel de vente commun à tous les services pour la vente des circuits.

Des publicités ont été faites sur le pass SPM Ferries. Pour faciliter le parcours du visiteur, des produits de prestataires privés sont désormais en vente au CIT.

6

SENSIBILISATION POST COVID 19

OBJECTIF
⇨ Rebondir, remotiver, garder le contact.

Un travail a été réalisé en lien avec les scolaires pour proposer des kakémonos mettant en avant leurs productions de dessins. « L'Archipel vu par nos enfants » ; des productions visibles dans les gares maritimes de Saint-Pierre et de Miquelon.

7

STRATÉGIE TERRE-NEUVE & LABRADOR

OBJECTIF
⇨ Nouveau partenariat sur 4 piliers :
- Synergies pros SPM TNL
- Présence sur TNL
- Communication avec TNL sur l'extérieur
- Stratégie commune

Concernant le partenariat avec Terre-Neuve-et-Labrador :
Au niveau de la croisière, la mise en place d'une plateforme a été réalisée, Ziélia, pour optimiser la communication entre les compagnies de croisière, les tours opérateurs ainsi que les agents techniques. Un FAM tour virtuel pour des tours opérateurs de croisière a été organisé présentant la destination virtuellement à une quinzaine de tour-opérateurs.

7

De nouveaux outils de communication ont également été créés afin de continuer à promouvoir notre destination via de nouveaux outils par voie postale.

DES ACTIONS EN FAVEUR DU TOURISME INTER-ÎLES

Tout d'abord, et afin de sensibiliser les habitants à leur environnement mais aussi et surtout afin qu'ils redécouvrent le potentiel et les ressources de notre archipel, ont été réalisés différentes actions.

Une campagne de communication a été lancée avec des éductours ouverts aux habitants « Une saison entre vous & nous : cet été (re) découvrez ce que le monde nous trouve ! ». Cette campagne incluait une offre spéciale pour les deux premiers week-ends de juillet pour profiter des richesses de l'Archipel à tarif préférentiel (combinaison de produits de la Collectivité gratuitement et des produits des acteurs privés à tarif préférentiel). 80 personnes au total se sont inscrites sur ces offres.

Un agenda des actualités de la semaine « Les bons plans de Chloé » sur la page Facebook « Entre Vous & Nous » (page dédiée à la sensibilisation des habitants au secteur touristique), a été mis en place afin de mettre en avant des évènements sur la semaine en été et principalement pendant les week-ends dès l'automne sous forme de petites capsules.

Le guide touristique a été complètement revisité de façon plus épurée, moderne, au format magazine pour 2021. Ce document a été distribué dans les 2700 boîtes aux lettres avec un courrier du Président de la Collectivité à l'ensemble des habitants pour les inciter à re-découvrir leur territoire, ainsi qu'aux professionnels du secteur. 2300 ont été distribués aux professionnels du tourisme de l'archipel, sur l'avion et les ferries, et 2000 ont été envoyés sur Terre-Neuve-et-Labrador. Le format des plans de la ville pour Saint-Pierre et pour Miquelon a été revus (A3 non pliables) afin de pouvoir être imprimés à la demande.

2020

EN CHIFFRES...

PREVISIONS 2020

TOURS OPÉRATEURS

14 SÉJOURS DE GROUPE

CROISIÈRE

24 ESCALES PRÉVUES POUR 15 000 CROISIÉRISTES

11 500 VISITEURS ENVIRON, SOIT :

PASS +15% VISITEURS ÉTRANGERS

LIÉ À L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CHAMBRES

REEL 2020

0 CROISIÉRISTE
ESCALE
SÉJOUR DE GROUPE

414 VISITEURS ÉTRANGERS
-96% DE VISITEURS

SUR LE SITE SPM TOURISME
WWW.SPM-TOURISME.FR

81 150 VISITEURS UNIQUE EN 2020

CONTRE

102 000 VISITEURS EN 2019

7 000 ÉDITIONS DU GUIDE TOURISTIQUE 2021

PLANS DE LA VILLE SUR DEMANDE

1 000 EXEMPLAIRES DE CHAQUE
- DÉPLIANTS PASS SPM SÉJOUR 4 JOURS
- CARTES POSTALES PROMOTIONNELLES
- PASSEPORTS
- CALENDRIERS

1 250 MARQUE-PAGES

PERSPECTIVES 2021

- Pose des deux sculptures « Esperluettes géantes » réalisées par Métal Plaisance, l'une sur Saint- Pierre à la Pointe aux Canons, et l'autre à l'entrée du village de Miquelon.
- Construction d'une terrasse pour le Centre d'Information Touristique afin d'accueillir les visiteurs hors des murs et de créer des échanges entre les habitants et les visiteurs.
- Un projet de toile monumentale sur le thème de la Prohibition est également prévu.
- Les shootings photos qui étaient prévus en 2020 (objectif : 1400 nouvelles photos) seront faits en 2021.
- Tous les tournages presses et média qui nous ont contactés en 2020 seront retardés en 2021 : La Carte aux Trésors, le Trophy Art Table et possiblement Vitaa et Slimane selon les conditions sanitaires.
- Le recrutement d'un nouvel agent infographiste verra la Direction de la Communication et du Tourisme se réorganiser afin de réaliser la communication globale de l'ensemble des services.
- Un nouveau projet en concertation avec les scolaires sera réalisé. Un set de table composé de jeux pour en apprendre plus sur les expressions locales.
- Travail avec LCEN et les professionnels locaux afin de mettre en place des forfaits tout inclus combinant les deux régions.

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SERVICES PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SERVICE PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2 AGENTS
- *1 DIRECTRICE*
- *1 AGENT GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE*

Il englobe une structure d'enseignement de la langue française, permettant d'assurer un lien avec le territoire canadien :

FRANCOFORUM

LES DÉTAILS EN PAGE 34

Le Pôle Développement Économique a pour objet de soutenir, et accompagner financièrement, les créateurs d'entreprises locales. Il appuie financièrement également les projets spécifiques et en cohérence avec les orientations de développement du territoire, qu'ils soient portés par des Collectivités, ou entreprises publiques.

MISSIONS

- Doter les primo entrepreneurs de moyens financiers pour lancer leur activité.
- Accompagner les projets des structures publiques.
- Définir des dispositifs d'aides financières selon les secteurs économiques à privilégier.
- Assurer le lien avec les services des douanes et services fiscaux.
- Soutenir le secteur halieutique.
- Mettre en œuvre tout dossier de financement ad hoc.

DISPOSITIF D'AIDE AUX ENTREPRISES

CHÉQUIER ENTREPRISE : AMORÇAGE DES PROJETS

Dispositif applicable depuis le 1er mars 2017, et disponible pour toute entreprise, hors micro société, dans sa première année de création. Composé de 5 chèques d'une valeur de mille euros chacun, visant le paiement de matériel ou de services auprès des commerces et entreprises adhérentes au dispositif.

Par délibération 183/2020 du 29 septembre 2020 le chéquier a évolué afin de permettra une utilisation plus souple par les bénéficiaires.

Celui-ci se compose dorénavant de :

5 CHÈQUES DE 1 000 €

1 000 euros + 1 000 euros — Pour le Développement Numérique

1 000 euros + 1 000 euros — Pour l'accompagnement

1 000 euros — En chèque Kdo+

NOMBRE DE CHÉQUIERS ATTRIBUÉS AUX ENTREPRISES

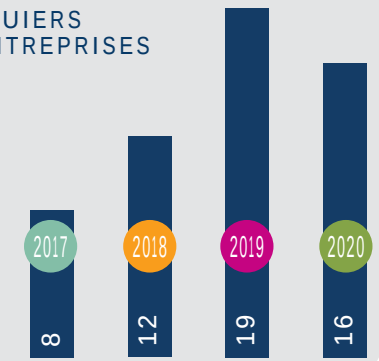

C'est un budget de 73 705,49 € dédié sur ce dispositif pour l'année 2020.

AIDE DÉMARRAGE TPE

La délibération, créant le dispositif, a été adoptée à l'unanimité lors de la séance officielle de la Collectivité Territoriale le 17 décembre 2019. Il a été mis en application au 1er janvier 2020.

Pour rappel, il s'agit de contribuer au démarrage d'une entreprise en accordant une aide directe à celle-ci représentant 30% des dépenses d'investissements plafonné à 100 000€, 35% dans le cas d'une entreprise innovante.

En 2020, le comité d'arbitrage de l'aide s'est réuni 3 fois, pour traiter 4 dossiers. Ce dispositif a permis le déblocage de 53 731.40 € d'aide directe aux entreprises, pour des investissements globaux de 195 122€ par ces mêmes entreprises.

AMORÇAGE DE PROJETS ÉCONOMIQUES

TAXI BOB

Nouvel acteur sur le plan du transport terrestre de passagers, Taxi Bob a obtenu une aide de 7 509 €.

FERME AQUACOLE NORDIK

30 000 € ont étés attribués à la Ferme aquacole nordik pour l'accompagnement du projet de mytiliculture à Miquelon.

ATELIER DE POTERIE

Création d'un atelier de poteries locales avec utilisation de matériaux présents sur le territoire. La Collectivité a attribué une aide de 20 278 € pour l'amorçage du projet.

NATUREL'SENTIELLE

Création d'un nouveau salon de coiffure, la Collectivité a accompagné les porteurs de projet grâce à une dotation de 2 735 €.

SECTEUR TOURISTIQUE

RESTAURANT L'ILÔT LES TERRASSES DU PORT

Soutien au projet de création d'un restaurant, accompagnement financier de la Collectivité Territoriale à hauteur de 51 378 €

THE MAYOU'NAISE

Soutien à un projet de modernisation du restaurant et acquisition de matériels pour un montant de 11 003,90 €, ainsi qu'un soutien pour l'acquisition d'une roulotte gastronomique à hauteur de 9 900 €.

INVESTISSEMENTS

MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

8 500 € ont étés attribués à la Maison des assistantes maternelles afin d'acquérir du matériel

ACCOMPAGNEMENTS INSTITUTIONNELS

CACIMA

Au cours de l'année 2020, la CACIMA s'est vue attribuée 4 subventions pour un total général de **84 000 €**.
Ce montant se décompose comme suit :

1 — Subvention **7 000 € Campagne Achat Local.**

2 — Subvention pluriannuelle **d'objectifs et de moyens 2019-2021-Animateur de Ville/ 150 000 €** sur 3 années : pérenniser les actions de l'animateur de ville :

- Impulser, mettre en oeuvre et coordonner le calendrier des animations sur Saint-Pierre et sur Miquelon
- Proposer des animations dans le cadre des escales de croisières (marchés artisanaux, danses, musiques, dégustations…)
- Réaliser la documentation papier et numérique en lien avec les boutiques touristiques (annuaire des commerçants, plan des commerces, charte qualité accueil…)
- Mettre en place des outils de valorisation du savoir-faire local à destination des touristes

3 — Subvention de fonctionnement : **2 000 €** soutien financier pour les prix entreprendre.

4 — Subvention pluriannuelle 2019/2022 : **Animateur de développement économique : 100 000 €** sur les 4 ans (25k/an) co-financement État au titre du Contrat de développement et de convergence.

- Accompagnement à la création d'entreprise.
- Accompagnement à la gestion et au développement des entreprises.
- Accompagnement à l'international.

Au vu du changement concernant le dispositif Chéquiers Entreprises, la Collectivité a versé 5 000 € à la CACIMA au titre des Chèques KDO+.

Suite au conséquence de la crise sanitaire subi en 2020, la Collectivité à également versé 400 000 € au titre des chèques KDO+, aide économique à destination de la population.

ARCHIPEL DÉVELOPPEMENT

La cote part de subvention de la société ARCHIPEL DÉVELOPPEMENT, selon la délibération de 319/2017 du 8 décembre 2017 est fixée à **870 000 € pour l'année 2020**.

En outre, la Collectivité Territoriale a financé la mise en oeuvre des rencontres économiques pour un montant de **29 425 €**.

CÂBLE NUMÉRIQUE SOUS-MARIN

Afin de développer les solutions numériques sur le territoire et permettre d'étoffer son catalogue d'offres concernant l'utilisation du câble numérique sous-marin, la Collectivité a adopté de nouveaux tarifs afin d'intégrer une possibilité d'engagement contractuel d'opérateurs sur une période de 10 ans.

De plus, la collectivité propose dorénavant la possibilité d'acquisition ou de location de Fibre Optique Noire.

SECTEUR HALIEUTIQUE

AIDE À L'ACQUISITION

La Collectivité, sollicitée sur l'aide à l'acquisition de navire ainsi que l'aide à la rénovation, conformément à la délibération 235/2017, a attribué trois subventions pour un montant de 132 503 €, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 34 000 € pour le sinistre du Keravel.

AIDE À LA PRODUCTION

La Collectivité a versé 221 411,78 € d'aide à la production aux marins embarqués en 2020 au vu des espèces péchées et de la revalorisation des coefficients pour le calcul de l'aide. Contre 108 739,48 € pour l'année précédente.

AIDE AU CARBURANT

La Collectivité rembourse 60 % du montant des **dépenses en carburant des navires de pêche utilisant** le diesel et 50 % du montant des dépenses en carburant des navires utilisant l'essence, afin de compenser les **taxes sur celui-ci.**
En 2020, c'est 51 706,27 € € de subvention attribuées aux armateurs (10 armements bénéficiaires)

INDEMNITÉ SAISONNIÈRE

Afin d'aider les marins lors de la basse saison, la **Collectivité leur verse une indemnité saisonnière, dégressive sur la durée et le montant au vu de la** délibération N°235/2017. Cela représente pour l'année 2020, 13 750 €.

DISPOSITIF CONGÉ PAYÉS EN MÉTROPOLE

ATTRIBUÉS À DES PERSONNES NE BÉNÉFICIANT PAS DE CONGÉS BONIFIÉS

La Collectivité n'a pas souhaité renouveler le dispositif de tirage au sort pour les congés payés en métropole sur l'année 2020, considérant les risques sanitaires, les difficultés de transport, et les conditions restrictives d'entrée sur le territoire national. Les lauréats des congés payés au titre de 2019, se sont vu proroger leur départ pour une durée d'un an renouvelable, au vu des évolutions sanitaires. Une seule lauréate a effectué son voyage en février 2020, pour montant de 2 947 €.

CRISE COVID-19 : ACTIONS EXCEPTIONNELLES

ACTIONS EN FAVEUR DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL : DES INVESTISSEMENTS FORTS LOCALEMENT

Suite aux conséquences issues de la crise de la Covid-19, et du confinement appliqué à l'Archipel, la Collectivité Territoriale a décidé de consacrer plusieurs milliers d'euros au soutien économique du territoire. Ces fonds ont étés mobilisés sur plusieurs secteurs. En premier lieu, la Collectivité a souhaité doubler sa cotisation au Fonds de Solidarité Nationale afin de contribuer au maintien des secteurs d'activités économiques nationaux et locaux. ***(délib n°79/2020 du 20 avril 2020)***

Afin de pallier les pertes de recette des entreprises du secteur Hôtellerie-restauration, dues à la fermeture des frontières, la Collectivité a débloqué, dans un premier temps, 107 500 € de fonds d'urgence. ***(délib 106/2020 du 2 juin 2020)***. Le dispositif accordait 1 000 € par chambre d'hotel, plafonné à 10 000 € par établissement, et 1 500 € pour les cafés, bars et restaurants fermés administrativement pendant la période.

Un second volet d'aide, orienté vers le secteur du commerce ***(délib n°113/2020 du 2 juin 2020)***, a été déployée à hauteur de 400 000 €, par l'acquisition auprès de la Chambre d'Agriculture de Commerce, d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de chèques Kdo+, utilisables dans les commerces locaux partenaires, et à destination des foyers de l'Archipel. Outre l'injection directe au sein de l'économie du commerce de ce montant, cette opération a pu bénéficier tant à la CACIMA, avec l'adhésion de nouveaux partenaires commerciaux auprès du dispositif des Kdo+, qu'au secteur du commerce puisque cette incitation a permis de mobiliser l'économie locale. Les gains ont été, à terme, supérieurs au montant initialement distribué.

LE FRANCOFORUM

SERVICE PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FRANCOFORUM

6 AGENTS

- *1 DIRECTEUR DE STRUCTURE*
- *2 PROFESSEURS DE FRANÇAIS*
- *1 AGENT COMPTABLE*
- *1 AGENT D'ACCUEIL*
- *1 TECHNICIENNE DE SURFACES*

Le Francoforum est une structure d'enseignement de la langue française, permettant d'assurer un lien avec le territoire canadien.

Le Francoforum, Institut de langue française, est en charge d'organiser des séjours linguistiques pour différentes clientèles. En outre, il participe au rayonnement de l'archipel avec :

➪ Un public de scolaires. L'objectif derrière cette démarche est qu'un jeune qui apprécie son séjour scolaire sur l'archipel aura le désir de revenir en séjour touristique en famille d'ici quelques années.

➪ Un public d'universitaires. Le Francoforum contribue à former de véritables ambassadeurs de la destination Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le Francoforum s'attache également à développer de nouveaux partenariats au travers de programmes sur mesure pour des professionnels ou en accueillant des touristes attirés par un format de cours à la carte définis sur mesure.

MISSIONS

➪ Enseigner le français à tous types de publics : scolaires, universitaires, fonctionnaires, particuliers…

➪ Organiser des séjours linguistiques immersifs.

➪ Animer des ateliers, des visites, des journées à thème pour les scolaires et les universitaires.

➪ Promouvoir l'apprentissage du français à Saint-Pierre-et-Miquelon auprès du public nord-américain.

➪ Mettre en place et pérenniser des coopérations avec les établissements nord-américains, à l'exemple du programme Frecker avec l'Université Memorial de Terre-Neuve.

L'ANNÉE 2020

CRISE SANITAIRE DE LA COVID

En 2020 le Francoforum a connu une année noire en perdant l'intégralité de ses stagiaires.
En effet la pandémie de coronavirus ayant sévi sur l'archipel et chez nos voisins Terre-Neuviens dès mars 2020 avec ses conséquences sur les déplacements internationaux, le Francoforum a de ce fait perdu toutes les réservations de scolaires dont les premiers voyages étaient programmés mi-avril. Concernant la fréquentation initialement espérée pour le printemps 2020, les premiers indicateurs de février montraient une fréquentation de groupes scolaires similaire à celle de 2019. Les différents Conseils Scolaires Terre-Neuviens ont donc tous fini par déconseiller puis interdire les voyages scolaires pour les années scolaires 2019/2020 (à compter de mars 2020) et 2020/2021.

Les différents partenaires universitaires ont également décidé d'annuler leur participation aux programmes du Francoforum. Ainsi l'Université Dalhousie (Halifax) a annulé sa venue au programme du printemps et l'Université Memorial de terre-neuve a annulé son programme Frecker été. Le budget du programme Frecker Automne 2020 a quant à lui été maintenu permettant ainsi un report du programme sur le printemps 2021 (programme planifié du 10 mai au 23 juin 2021 en distanciel).

En mars 2020 des programmes de formation étaient en pourparlers (programme pour professeurs de français langue seconde et programme pour fonctionnaires Canadiens). Ces séjours ont été abandonnés.

CHANGEMENTS D'ACTIVITÉS

En mars 2020, l'équipe du Francoforum se composait de six agents.
Dès avril l'équipe a participé à l'effort collectif en acceptant d'être redéployée sur d'autres services de la Collectivité Territoriale :

- *2 AGENTS ADMINISTRATIFS*
  ont temporairement changé de service à compter d'avril 2020.
- *1 PROFESSEUR*
  a également changé temporairement de service dans cette même période.
- *1 PROFESSEUR*
  est tombée en congé maternité de mai à fin décembre.
- *1 TECHNICIENNE DE SURFACES*
  spécifique au Francoforum est partie à la retraite en juillet et n'a pas été remplacée.
- *1 DIRECTEUR*
  qui, en plus des activités administratives habituelles, a travaillé sur d'autres dossiers économiques du pôle.

À partir de fin septembre un professeur a été réaffecté au Francoforum (à mi-temps jusqu'en novembre puis à plein temps par la suite) pour travailler avec le directeur de la structure sur la mise en place d'une plateforme numérique d'activités à distance pour scolaires.

Cet outil promotionnel, qui devrait être opérationnel fin 2021, permettra de proposer à distance une somme d'activités ludiques culturelles et francophones à destination de groupes scolaires empêchés dans leur déplacement sur le territoire (à cause de la Covid-19 par exemple) ou qui ne sont jamais venus sur l'archipel.

Par ce moyen le Francoforum cherche ainsi à promouvoir autrement le rayonnement de l'archipel auprès de son public scolaire.

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

SERVICES PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

SAINT-PIERRE

MAISON TERRITORIALE DE L'AUTONOMIE
LES DÉTAILS EN PAGE 37

SERVICE ENFANCE-FAMILLE
LES DÉTAILS EN PAGE 40

SERVICE ACTIONS SOLIDAIRES
LES DÉTAILS EN PAGE 41

SERVICE FORMATION INSERTION
LES DÉTAILS EN PAGE 43

MIQUELON

RÉSIDENCE POMME DE PRÉ

Le pôle Développement Solidaire est en charge de la mise en œuvre des politiques sociales de la Collectivité Territoriale en faveur :

- *des personnes âgées*
- *des personnes en situation de handicap*
- *des personnes défavorisées ou en situation de précarité*
- *de l'enfance, de la jeunesse et de la famille*

Il est également chargé de la gestion des dispositifs de soutien à la formation initiale et à la formation continue, dont les bourses d'études versées aux jeunes qui poursuivent leurs études en métropole ou au Canada, ainsi qu'aux élèves de Miquelon qui poursuivent leur scolarité à Saint-Pierre.

Il assure en outre la gestion de la résidence Pomme de Pré de Miquelon, résidence pour personnes âgées ou en situation de handicap autonomes ou semi-autonomes.

Le pôle compte 24 agents polyvalents et motivés qui travaillent chaque jour au service de la population de Saint-Pierre et de Miquelon afin de développer la cohésion sociale et les solidarités entre générations. Certains de ces agents combinent plusieurs missions et exercent ainsi au sein de 2 voire 3 services du pôle.

Les agents mutualisés du Pôle Développement Solidaire sont présentés et sont surlignés en orange dans les présentations respectives de chaque service.

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

MAISON TERRITORIALE DE L'AUTONOMIE

9 AGENTS :

- *1 DIRECTRICE*
- *1 CHARGÉE D'ACCUEIL*
- *1 AGENT INSTRUCTEUR*
- *1 AGENT COMPTABLE*
- *1 ASSISTANTE DE DIRECTION*
- *1 COORDINATEUR-ÉVALUATEUR*
- *1 ASSISTANTE SOCIALE ÉVALUATRICE*
- *1 PSYCHOLOGUE ÉVALUATRICE*
- *1 CORRESPONDANTE SCOLARISATION*

Le poste de médecin évaluateur, vacant depuis juillet 2019, n'a pas été pourvu en 2020.

9 rue Amiral Muselier
Saint-Pierre.
** Elle dispose d'une antenne à Miquelon.*

La MTA gère également la résidence Pomme de Pré de Miquelon qui compte un maître de maison et une assistante de direction et abrite les locaux de l'antenne de la MTA.

ACTIVITÉ D'ACCUEIL

699 APPELS ENREGISTRÉS

388 PERSONNES ACCUEILLIES
Malgré le confinement

MAISON TERRITORIALE DE L'AUTONOMIE

La Maison Territoriale de l'Autonomie (MTA) est un service original créé en 2012 en application du décret n°2010-366 du 9 avril 2010 relatif à la Maison Territoriale de l'Autonomie de Saint-Pierre et Miquelon. Il rassemble en un lieu unique les services Personnes Agées / Personnes Handicapées de la Collectivité Territoriale, l'équivalent de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), et le centre local d'information et de coordination (CLIC), autrefois associatif.

Le service compte plusieurs partenaires conventionnés dont l'Éducation Nationale, l'association Vivre Ensemble et la Caisse de Prévoyance Sociale. Ensemble ils forment les équipes pluridisciplinaires en charge, d'une part, de l'évaluation des besoins des personnes âgées sollicitant l'APA à domicile et, d'autre part, de l'examen des demandes de compensation déposées par les personnes en situation de handicap.

MISSIONS

- Accompagner et conseiller au quotidien les usagers dans leurs démarches et facilite l'accès aux droits et aux prestations légales ou extra-légales.
- Responsable de la mise en œuvre de la politique d'action sociale de la Collectivité Territoriale en faveur des personnes âgées et handicapées.
- Attribuer des aides concourant à leur maintien à domicile ou à leur hébergement en établissement.
- Assurer ainsi la gestion de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à domicile (APA), de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).
- Assurer la tarification et le contrôle des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de la Collectivité Territoriale tels que le Foyer Georges Gaspard, le service d'aide à domicile de Restons Chez Nous, la Maison de retraite Églantine.
- Gérer la Rédisence Pomme de Pré de Miquelon.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

CRISE SANITAIRE DE LA COVID

L'année 2020 a bien entendu était marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 et ses implications sur le fonctionnement du service. En mars et avril, durant le confinement, la MTA s'est adaptée pour assurer la continuité du service et garantir le maintien des droits des usagers.

L'accueil téléphonique et électronique a ainsi été maintenu tout au long du confinement et le travail d'évaluation des équipes pluridisciplinaires s'est poursuivi en télétravail, les entretiens avec les demandeurs se faisant par téléphone ou par visioconférence. Tous les formulaires de demande ont été mis en ligne sur le site de la Collectivité Territoriale et une boîte de réception des dossiers et courriers a été installée à l'extérieur de l'Hôtel du Territoire.

Une permanence physique a été assurée afin de traiter les courriers et les dossiers reçus et ainsi de ne pas pénaliser les usagers.

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-312 du 25 mars 2020 relative à la prolongation de droits sociaux, la durée de validité des décisions de la CDAPH a été prolongée de 6 mois pour certaines prestations telles que l'AAH, l'AEEH et la PCH, et la commission des droits et de l'autonomie des personnes en situation de handicap s'est réunie en visioconférence.
Les bénéficiaires de l'APA ont été contactés de manière hebdomadaire par les agents afin de prendre de leurs nouvelles, de maintenir un lien et de s'enquérir de leurs besoins éventuels.

La directrice a quant à elle participé chaque semaine aux réunions de la cellule de crise sociale mise en place auprès de la Préfecture et a été en contact quasi-quotidiennement avec l'association Restons Chez Nous afin de s'assurer de la continuité des services aux personnes âgées et d'apporter au besoin son soutien aux intervenants.

Grâce à la capacité d'adaptation des agents et à leur sens du service public, la MTA a pu maintenir son service à la population sans interruption tout au long de la crise et assurer le traitement des demandes et l'attribution des prestations sans accuser aucun retard.

OUTILS DE COMMUNICATION : ÉDITION D'UN NOUVEAU GUIDE ET DE LIVRETS

En application du plan d'action décidé en 2019 et des axes d'amélioration identifiés grâce à l'autodiagnostic réalisée en 2018, un nouveau guide à l'intention des membres de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et des membres de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) a été réalisé au cours du premier semestre. Véritable outil d'aide à la décision, ce guide précise le rôle et le fonctionnement de la MTA de même que la composition et les compétences de la CDAPH ; il présente l'ensemble des prestations et aides aux personnes en situation de handicap pouvant être attribuées par la CDAPH, les formalités de demande à remplir auprès de la MTA et les critères d'attribution. Finalisé en juin, ce guide a été remis à chacun des membres de la CDAPH et de l'EPE lors de la commission de juillet.

Toujours en vue d'améliorer la communication, deux livrets destinés au public et recensant toutes les prestations et aides pouvant être sollicitées auprès de la MTA ont été édités et mis en ligne sur le site de la Collectivité. Un livret est consacré aux aides qui s'adressent aux personnes âgées et l'autre à celles qui s'adressent aux personnes en situation de handicap.

RÈGLEMENT TERRITORIAL D'AIDE SOCIALE

Le confinement et le télétravail ont été l'occasion pour les agents de la MTA de mener des travaux de fond et de remettre à jour un certain nombre de documents dont le Règlement territorial d'aide sociale qui n'avait pas été réactualisé depuis 2009.
Ce travail conséquent et astreignant de remise en forme et d'actualisation a été achevé en juillet et le nouveau règlement a été présenté à l'Assemblée Territoriale en septembre. La Collectivité dispose ainsi d'un outil réglementaire à jour, facilement consultable et opposable à tous.

CONVENTION AVEC LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE

En 2012, lors de la création de la MTA et de la mise en oeuvre des dispositions de la loi Handicap de 2005 sur le territoire, la Collectivité Territoriale (en tant que chef de file des politiques de l'autonomie et porteur de la MTA) a signé, avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), une première convention pluriannuelle fixant les modalités de partenariat entre les deux institutions.

Cette convention a été renouvelée en janvier 2017 pour trois ans puis prorogée d'un an jusqu'au 31 décembre 2020.

Fin 2020, une nouvelle convention a été proposée par la CNSA pour les années 2021 à 2024. Celle-ci renouvelle donc le partenariat entre la CNSA et la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre et Miquelon et fixe les engagements de chacun sur :

- Le pilotage et le fonctionnement de la MTA volet handicap ;
- Le versement des différents concours de l'État pour le fonctionnement de la MTA, la compensation financière des prestations servies par la Collectivité (APA, PCH, ACTP) et le financement des actions de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ;
- L'appui aux pratiques professionnelles et à l'amélioration continue du service aux usagers.

Elle sera assortie d'une feuille de route stratégique et opérationnelle qui sera négociée en 2021 et qui déclinera de manière plus précise les objectifs spécifiques à Saint-Pierre-et-Miquelon.
Approuvée par l'Assemblée Territoriale lors de la séance officielle du 15 décembre, la nouvelle convention a été signée le 23 décembre 2020.

PRIME COVID

Notons enfin qu'en fin d'année, une prime COVID a été instaurée au bénéfice des personnels du SAAD de Restons Chez Nous qui ont maintenu leur activité tout au long du confinement et permis ainsi aux personnes dépendantes de continuer à bénéficier des services indispensables à leur vie à domicile. Cette prime a été mise en place par tous les départements de France.

PERSPECTIVES 2021

En 2021, les dossiers clés de la MTA seront :

- La négociation avec la CNSA de la feuille de route territorialisée de la convention pluriannuelle.
- L'élaboration d'une convention avec Pôle Emploi qui définira les modalités de partenariat entre la MTA Volet handicap et l'agence Pole Emploi de Saint-Pierre-et-Miquelon : modalités de transmission des informations relatives aux reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé, participation de Pôle Emploi au travail de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation, etc.
- La mise en œuvre opérationnelle du logiciel métier IODAS qui permettra un traitement automatisé des dossiers d'allocation personnalisée d'autonomie, la production de statistiques et la remontée des données exigées par la DREES.

2020 EN CHIFFRES...

BÉNÉFICIAIRES DE L'APA 74 (11 À MIQUELON)

13 335 FINANCÉES PAR L'APA ET L'APA+ HEURES AIDE À DOMICILE

VERSÉ AU TITRE DE L'APA/L'APA+
300 452€ À DOMICILE
4 325€ EN ÉTABLISSEMENT

L'AIDE-MÉNAGÈRE TERRITORIALE
4 BÉNÉFICIAIRES
HEURES ATTRIBUÉES 113
2 850€ VERSÉ

LA PCH
33 ADULTES 2 ENFANTS BÉNÉFICIAIRES
208 788€ VERSÉ

25 DOSSIERS ACTIFS
BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT

78 DOSSIERS HANDICAP DÉPOSÉS DONT 28 DOSSIERS ENFANTS

DÉCISIONS DE LA CDAPH
111 ADULTES 51 ENFANTS

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

SERVICE ENFANCE-FAMILLE

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

6 AGENTS :

- 1 ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ *
- 1 ASSISTANTE SOCIALE *
- 1 PSYCHOLOGUE *
- 2 AGENT COMPTABLE
- 1 AGENT ADMINISTRATIF

*Ils forment l'équipe médico-sociale chargée de l'évaluation des informations préoccupantes, du suivi et de l'accompagnement des jeunes et des familles.

8, rue Sauveur Ledret
Saint-Pierre.

SERVICE ENFANCE-FAMILLE

Le service Enfance-Famille de la Collectivité Territoriale est un service créé en 2010 .
La Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon conduit la politique territoriale de prévention des risques pour l'enfant et l'accompagnement des familles.

L'ensemble de ces actions s'adresse aux familles qui éprouvent des difficultés matérielles et/ou éducatives avec leurs enfants, aux mineurs émancipés et aux jeunes majeurs de moins de 21 ans dont les difficultés sociales risquent de compromettre l'équilibre.

La protection administrative s'inscrit au premier rang des actions mises en œuvre par le service Enfance-Famille, dans le but d'aider les familles en difficultés à élever elles-mêmes leurs enfants. Il peut néanmoins parfois être nécessaire de mettre en œuvre des mesures de protection judiciaire, notamment par une prise en charge de l'enfant hors du lieu de vie habituel.

Divers partenaires concourent, par leur vigilance active sur le repérage des enfants en danger, aux missions de protection de l'enfance : les services de l'Education Nationale, les services médicaux et hospitaliers, l'ensemble des structures d'accueil d'enfants, les organismes socioculturels, de sport et de loisirs, les acteurs associatifs, les services de gendarmerie, etc.

MISSIONS

- Garantir la protection de l'enfance en danger ou en risque de danger, en proposant des dispositifs adaptés aux besoins des enfants et de leur famille, par des actions de prévention et de soutien, de protection et de lutte contre la maltraitance.
- Recueillir, traiter et évaluer les informations préoccupantes concernant des mineurs en danger ou en risque de l'être, et coordonne la mise en œuvre, la continuité et le suivi des interventions au titre de la protection de l'enfance.
- Aider les familles en difficultés à élever elles-mêmes leurs enfants.

2020 EN CHIFFRES...

21 MESURES SUIVIES
CONCERNANT 23 ENFANTS

8 INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES REÇUES

8 SIGNALEMENTS ÉMIS

584 800 €
SUBVENTIONS MAISON DE L'ENFANT

6 690 €
SECOURS AIDE SOCIALE À L'ENFANCE SECOURS D'URGENCE, ALLOCATIONS MENSUELLES TEMPORAIRES, ETC.

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

SERVICE ACTIONS SOLIDAIRES

4 AGENTS :

- 1 ASSISTANTE SOCIALE
- 1 ASSISTANTE SOCIALE
- 1 AGENT ADMINISTRATIF
- 1 CHEF DE SERVICE

Le chef de service travaille à temps partiel sur ses missions puisque le personnel est mutualisé avec celui du service Enfance-Famille

8, rue Sauveur Ledret
Saint-Pierre.

SERVICE ACTIONS SOLIDAIRES

Le service Actions Solidaires de la Collectivité Territoriale est le dernier-né des services du pôle Développement Solidaire. Créé en 2016, il a pour mission générale de proposer un accueil de proximité pour toute la population de Saint-Pierre-et-Miquelon et pour tout type de difficultés. Le contexte socio-économique marqué par la complexification des problématiques sociales, notamment du public le plus fragilisé, rend nécessaire la mise en œuvre d'un lieu dédié à l'écoute, à l'aide et à l'accompagnement de ces personnes.

L'objectif est notamment d'agir le plus préventivement possible et d'éviter une dégradation des situations. En se dotant d'un tel service d'action sociale de polyvalence, la Collectivité Territoriale a souhaité structurer sa politique d'action sociale et répondre aux évolutions du contexte social à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec les acteurs du territoire.

Ses principaux champs d'intervention sont l'attribution d'aides financières facultatives, l'accompagnement social lié au logement, le suivi et l'accompagnement des locataires du parc social de la Collectivité, le suivi et l'accompagnement social des bénéficiaires du RSA, les actions de prévention et de protection des mineurs, la lutte contre les exclusions et les actions en faveur de l'insertion.

MISSIONS

- Accueillir, écouter, informer.
- Accompagner et conseiller dans les démarches.
- Offrir un accompagnement social individuel.
- Évaluer les besoins des personnes
- Faciliter l'accès aux droits.
- Orienter vers les partenaires en fonction des demandes ou des besoins.

2020 EN CHIFFRES...

205 DEMANDES D'AIDE SOCIALE FACULTATIVE
ÉTUDIÉES EN COMMISSION

200 110 €
DÉPENSES ASF
INCLUANT PEC DES MUTUELLES AAH

26 BÉNÉFICIAIRES DU RSA-RSO
AU 31 DÉCEMBRE 2020

107 021 €
DÉPENSES RSA-RSO
SUR L'ANNÉE DONT 17 426 € DE PRISE EN CHARGE DES MUTUELLES SANTÉ DES BÉNÉFICIAIRES + 9 960 € D'ASSURANCE PERSONNELLE

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2020

MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION D'APPUI À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Signée en décembre 2019, la *convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi 2019-2021* a pour objectif de renforcer le partenariat entre l'État et la Collectivité Territoriale et de mener une série d'actions conjointes en vue de lutter plus efficacement contre la précarité et la pauvreté dans le territoire.

Parmi les actions mises en œuvre en 2020 à ce titre, citons :

- Le renforcement de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA via la signature d'une convention avec Pôle Emploi (voir ci-dessous).
- La création du Fonds territorial de solidarité pour le logement co-financé par la Collectivité Territoriale, l'Etat et la CPS (adoption en séance officielle du 15 décembre 2020).
- La révision du barème des aides au loyer.
- L'amélioration du dispositif d'allocations de Noël destinées à donner un coup de pouce en fin d'année aux parents d'enfants de 0 à 16 ans.

CONVENTIONNEMENT AVEC PÔLE EMPLOI DANS LE CADRE DU RSA

En juillet 2020, la Collectivité Territoriale et Pôle Emploi ont signé un avenant à la *convention relative à l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA* qui avait été adoptée en séance officielle du 17 décembre 2019.

Cet avenant porte sur l'accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA. Cet accompagnement est destiné à accélérer leur insertion professionnelle et à permettre un retour durable à l'emploi. Il vise à lever les freins à l'emploi, à développer et valoriser leurs compétences et à leur apporter un appui accru dans leur recherche d'emploi.

PERSPECTIVES 2021

Les dossiers clés de 2021 seront :

- La mise en œuvre effective du Fonds territorial de solidarité pour le logement.
- La mise en place de l'équipe pluridisciplinaire intervenant dans le cadre du RSA.

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

SERVICE FORMATION-INSERTION

4 AGENTS :

- 1 RESPONSABLE DE SERVICE
- 1 RÉFÉRENTE AFFAIRES SCOLAIRES
- 1 RÉFÉRENTE FORMATION PROFESSIONNELLE/AIDES SCOLAIRES
- 1 CHARGÉE DE GESTION ADMINISTRATIVE

2bis, rue Louis Pasteur (Galerie Albert Briand) Saint-Pierre.

Le service est également présenté à Miquelon, grâce à l'antenne du Pôle Développement Solidaire.

SERVICE FORMATION-INSERTION

Le Service Formation-Insertion a vu le jour en 2015. Il émane de la fusion du service des bourses-affaires scolaires et du service de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Il a en charge l'ensemble des aides dédiées à la formation, qu'elle soit initiale ou continue, ainsi que des aides liées à l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi.

Lieu d'accueil et d'information, le service assure la gestion de cinq dispositifs d'aide financière destinés à accompagner les Saint-Pierrais et Miquelonnais dans leurs projets de formation :

- *Les aides scolaires*
- *Les bourses d'études*
- *Le Financement Individuel de Formation*
- *Le Programme Territorial de Formation Professionnelle et le Programme de Formation Générale*
- *La rémunération des stagiaires de la formation professionnelle*

En partenariat avec l'Éducation Nationale et la CACIMA, le service assure également la gestion des financements dédiés à l'apprentissage. À ce titre, une subvention annuelle est versée au lycée Émile Letournel afin de financer les équipements et les coûts de fonctionnement de la section d'apprentissage. Ce financement, par la Collectivité Territoriale, de l'apprentissage et des actions de formation envers le public salarié prendra fin au 1er janvier 2021.

MISSIONS

- Charger de l'ensemble des aides dédiées à la formation, qu'elle soit initiale ou continue, ainsi que des aides liées à l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi.
- Assurer la gestion de cinq dispositifs d'aide financière destinés à accompagner les Saint-Pierrais et Miquelonnais dans leurs projets de formation.
- Assurer la gestion des financements dédiés à l'apprentissage.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

AIDES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE ACTIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES

ACTIONS COLLECTIVES

Dans le cadre du Programme Territorial de Formation Professionnelle, quatre actions de formation ont été programmées dans les secteurs du tourisme, du maritime et du numérique. La formation « Métiers du numérique et du digital » ayant dû être reportée à 2021 au regard des contraintes de voyage liées à la crise sanitaire, seules trois actions se sont réalisées et ont accueilli 31 stagiaires pour un montant de 117 830 €.

ACTIONS INDIVIDUELLES

Le Financement Individuel de Formation a permis de soutenir financièrement 66 bénéficiaires pour un montant de 145 133.47 €. En cohérence avec les besoins du territoire, les projets soutenus se situent dans les secteurs prioritaires suivants : Sanitaire et Social – Services à la personne, Maritime, Bâtiments et Travaux Publics.

LE PROGRAMME DE FORMATION GÉNÉRALE

Ce programme de formation, organisé en entrées et sorties permanentes, permet aux bénéficiaires d'acquérir et de consolider les compétences de base. Cette action a été confiée à l'association pour la formation continue (AFC) suite à une procédure de marché public. 16 personnes ont bénéficié de cette action pour un montant de 16 512,50 €.

PACTE ULTRAMARIN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

2 ACTIONS DE FORMATION

VALORISATION DE SON IMAGE DANS LE CADRE DE SON PARCOURS PROFESSIONNEL

DYNAMISATION, MOBILISATION, ACCOMPAGNEMENT ET ORIENTATION

Ce pacte, présenté le 25 septembre 2017 par le premier ministre, doit permettre de financer des parcours de formation destinés à des publics peu qualifiés. Localement, ce pacte a fait l'objet d'une convention signée le 27 août 2019, définissant les actions à mener sur le territoire jusqu'en 2022.

En 2020, deux actions de formation ont été menées à destination spécifiquement des jeunes et des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés. Ces deux actions, intitulées « Valorisation de son image dans le cadre de son parcours professionnel » et « Dynamisation, Mobilisation, Accompagnement et Orientation », ont accueilli 15 stagiaires.

Le Pacte ultramarin d'investissement dans les compétences a également permis un soutien financier lié à la mise en place d'un nouveau diplôme (Certificat d'Aptitude Professionnel Maritime) au sein du lycée Émile Letournel. Il s'agit de proposer des parcours de formation qualifiants aux jeunes.

RÉMUNÉRATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Ce dispositif permet l'attribution d'une rémunération aux demandeurs d'emploi qui suivent une action de formation agréée par les autorités compétences (Collectivité territoriale, Pôle Emploi, Etat). Les demandeurs qui relèvent de ce dispositif sont ceux qui ne peuvent pas être indemnisés par Pôle Emploi.

Le service procède à l'instruction de la demande, en lien avec l'organisme de formation, établit les fiches de paie et procède au paiement. La gestion des cotisations sociales et l'établissement, chaque année, des déclarations de revenus sont assurés par le service Formation-Insertion.

LES BOURSES D'ÉTUDES

265 BOURSIERS POUR L'ANNÉE 2019-2020

La Collectivité compte 265 boursiers pour l'année académique 2019-2020. La crise sanitaire liée à la COVID-19 a amené le service à adapter son action et son mode de communication envers les boursiers. Les agents du service se sont rendus disponibles tout au long de la période de confinement des mois de mars et avril 2020. Des dispositions particulières ont été mises en place (ex. : maintien de la bourse durant la période estivale aux boursiers qui ne pouvaient rentrer dans l'archipel), afin d'accompagner au mieux les étudiants hors de l'archipel et de leur permettre de rester sur leur lieu d'études conformément aux demandes gouvernementales.

La formation à distance a pris une place importante dans le quotidien des boursiers en 2020, et la Collectivité Territoriale s'est adaptée. Certains ont fait le choix d'opérer une pause dans leur parcours ; ces jeunes pour la plupart ont un projet de départ pour l'année académique à venir.

Enfin, il est à noter la création d'un livret d'information à destination des boursiers, réalisé en partenariat avec la Caisse de Prévoyance Sociale.

PERSPECTIVES 2021

- Réalisation d'une action de communication à destination des étudiants et plus spécifiquement des futurs boursiers (type forum).
- Actualisation du livret d'information à destination des boursiers.
- Réalisation d'un forum des métiers repensé.
- Mise en place de nouvelles actions de formation dans le cadre du Pacte ultramarin d'investissement dans les compétences.
- Déménagement du service, projet de regroupement avec les services Actions Solidaires et Enfance Famille du Pôle Développement Solidaire

2020 EN CHIFFRES...

BOURSE D'ÉTUDES

265 BÉNÉFICIAIRES D'UNE BOURSE POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2019-2020

PERSONNES FORMÉES **128** PAR LE BIAIS DES DISPOSITIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

5 BÉNÉFICIAIRES RÉMUNÉRATION STAGIAIRE

5 FAMILLE BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE SCOLAIRE

1 607 079,64€ DE BUDGET CONSACRÉS AUX BOURSES D'ÉTUDES ET AIDES SCOLAIRES

339 686€ DE BUDGET CONSACRÉS AUX DISPOSITIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

91 675€ DE BUDGET CONSACRÉS AU FINANCEMENT DE LA SECTION D'APPRENTISSAGE DU LYCÉE ÉMILE LETOURNEL (dernière année de financement)

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

SERVICES PÔLE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

SERVICE ARMEMENT
LES DÉTAILS EN PAGE 47

SERVICE EXPLOITATION
LES DÉTAILS EN PAGE 52

SERVICE BILLETTERIE
LES DÉTAILS EN PAGE 54

SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER
LES DÉTAILS EN PAGE 56

Le 16 mars 2020, le Président de la République annonce des mesures de confinement pour endiguer l'épidémie de CODID 19. Le 17 mars les mesures sont déclinées sur l'archipel. Le secteur maritime est ébranlé, SPM Ferries doit s'adapter, les conséquences sont importantes sur l'activité maritime mais également sur les gens de mer eux-mêmes. La période de confinement stricte s'étend du 17 mars au 26 avril 2020. Il s'ensuit une activité limitée tout au long de l'année.

Cependant, l'ensemble des équipes du Pôle Développement des Mobilités a pu poursuivre une grande partie de son activité. Les équipes administratives ont appris à télé-travailler sur les deux premiers mois suivant l'annonce de la période de confinement, les navigants se sont dirigés vers à une nouvelle organisation du travail. Tous ont contribué au maintien de l'activité tout en s'adaptant à leur nouvel environnement. Le port de Fortune, Terre-Neuve, Canada sera fermé toute l'année 2020.

MISSIONS

- Gestion du transport maritime via SPM Ferries.
- Gestion financière des différents marchés de transport passés par la Collectivité Territoriale dont le marché de transport aérien inter-îles et les marchés de transport scolaire à Saint-Pierre et à Miquelon.

LE TRANSPORT MARITIME SPM FERRIES

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

SERVICE ARMEMENT

Il regroupe :

- Le département des Ressources Humaines
- Le département Hygiène Sécurité et Environnement
- Le département Technique

Pour connaître le nombre d'agents de ce service, merci de vous référer à l'organigramme en page 4 et 5.

SERVICE ARMEMENT

LE DÉPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES : SERVICE DES GENS DE MER

UNE NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL

Dès le mois de mars 2020, les voyages vers le Canada sont suspendus. Localement, les voyages interîles sont quant à eux maintenus mais sous certaines limitations de jauge et de fréquence. A partir du mois du 18 juin 2020, l'activité inter-îles reprend son plein, les limitations sont levées.

Il s'ensuit une nouvelle organisation du travail du personnel navigant pour s'adapter à ce nouveau plan de charge. Les deux navires ferries naviguent l'un après l'autre et ils alternent 2 semaines de voyages et 2 semaines de maintenance. Avec cette nouvelle organisation, tout le personnel navigant est maintenu en poste.

Le démarrage de la saison du navire Jeune France est quant à lui été légèrement retardé. Le navire commence ses voyages le 8 mai au lieu du 30 avril en respectant son calendrier des rotations.
L'organisation du travail de l'équipage reste identique à l'année 2019.

UN NOUVEAU CAPITAINE D'ARMEMENT

En octobre 2020, le Capitaine d'armement en poste depuis septembre 2017, Monsieur Olivier BANON est remplacé par Monsieur Jean-Claude BASLE, capitaine des navires ferries. Il s'ensuit une nouvelle organisation des services de SPM Ferries.

Le nouveau capitaine d'armement est également nommé directeur d'exploitation. Il prend ainsi la gestion des services opérationnels de SPM Ferries. En conséquence, le service ressources humaines de SPM Ferries se développe et intègre la gestion du personnel de l'exploitation dans ses volets organisation du travail et contrôle de l'activité.

SPM Ferries se développe et intègre la gestion du personnel de l'exploitation dans ses volets organisation du travail et contrôle de l'activité.

LE RECRUTEMENT DES GENS DE MER UN TURNOVER TOUJOURS ÉLEVÉ

Des officiers au personnel d'exécution, le taux de rotation des équipages est très élevé. SPM Ferries recrute tout au long de l'année au fur et à mesure de la vacance des postes. L'archipel ne produit plus assez de marins qualifiés pour occuper tous les postes proposés. Les marins recrutés à l'extérieur de l'archipel reste en moyenne moins de 12 mois avant de repartir vers d'autres embarquements. Bien qu'attractif car souvent sollicité par les écoles pour proposer des temps d'élève, le service n'est pas la raison des départs mais bien souvent les conditions de vie sur l'archipel qui semblent être un frein à l'installation.

LES CONTRATS À DURÉE INDERTERMINÉE (CDI)

Sur les 30 postes proposés, 24 sont pourvus avec des marins dit "permanents".
Sur la période, 8 marins sont sortis des effectifs et seulement 6 CDI ont été signés. Dans certains cas les postes vacants sont pourvus par des marins en contrat à durée déterminée en raison de la disponibilité du marin. Certains ne souhaitent pas s'installer sur Saint-Pierre mais souhaitent vivre une expérience outre-mer.

LES CONTRATS À DURÉE DERTERMINÉE (CDD)

10 CDD ont été proposés durant l'année, dans le cadre du remplacement du personnel absent ou encore afin de compléter les effectifs durant la saison estivale.
C'est ainsi que SPM FERRIES a eu recours à 7 CDD ayant pour motif le remplacement du personnel absent d'une durée de 1 mois et demi à 7 mois et demi. 3 CDD ont été embauchés pour renforcer les équipages pendant la saison estivale.

Le graphique ci-dessous synthétise la répartition des différents types de contrats qui ont pu être proposés tout au long de l'année 2020, en fonction de leur type et de leur durée.

RÉPARTITION DES TYPES DE CONTRAT DE TRAVAIL

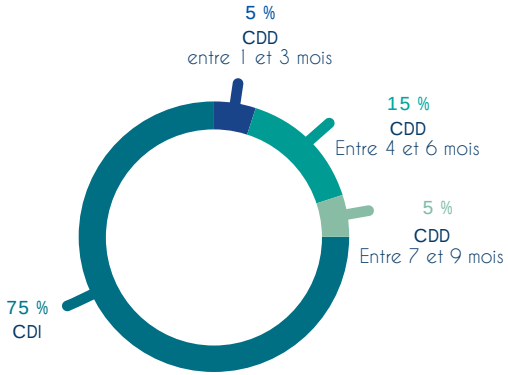

LA RÉPARTITION DES ÂGES DES ÉQUIPAGES

La moyenne d'âge des marins était de 45 ans en 2018 et en 2019.

En 2020, cette moyenne d'âge a sensiblement diminué, passant à 42 ans et demi. Le plus jeune marin ayant 23 ans, et le plus âgé 65 ans.

LES ABSENCES DU PERSONNEL NAVIGANT

COVID-19 : CONFINEMENT, SEPTAINES ET ARRÊTS DÉROGATOIRES

Des régimes particuliers d'arrêts dit dérogatoires sont instaurés pour éviter de pénaliser le salarié. Toutes les entrées sur le territoire sont réglementées. Les marins dans l'exercice de leur fonction n'échappent pas à ce régime.
C'est ainsi que lors des retours des arrêts techniques effectués à Saint-John's, les marins ont totalisé 134 jours d'arrêts dérogatoires.

Pendant la période de confinement stricte du 17 mars au 26 avril 2020, seul un navire a effectué des voyages sur Miquelon. Tous les marins n'ont pas pu être embarqués, les marins "non embarqués" ayant été mis en confinement. Sur l'ensemble de la période, le nombre de jours cumulés d'absence en raison du confinement a représenté 453 jours.
Par ailleurs, des septaines ont été mises en place à l'arrivée sur le territoire, ce qui explique les 76 jours correspondant à l'ensemble des septaines effectuées par les marins durant l'année, soit dans le cadre d'un retour de formation sur la Métropole, soit dans le cadre d'une arrivée sur le territoire lors d'une embauche.

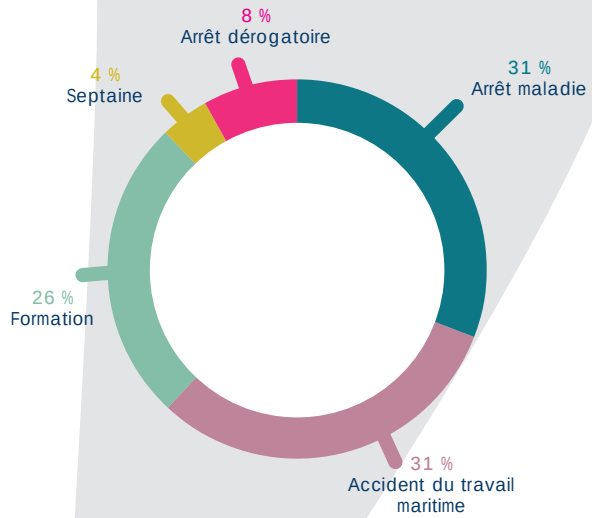

DIFFÉRENTS TYPES D'ABSENCE EXCLUANT LES ABSENCES LIÉES AU CONFINEMENT

RÉPARTITION DES JOURS D'ABSENCES SUR L'ANNÉE

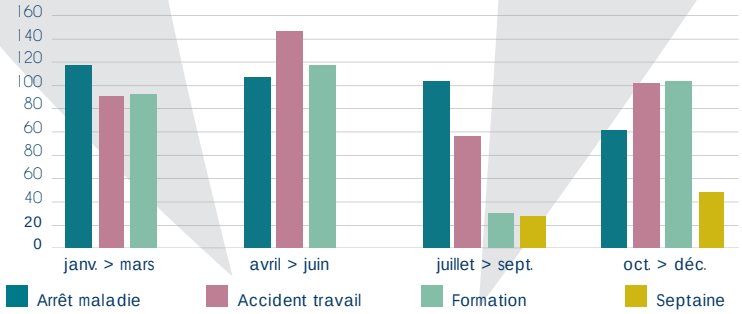

Le nombre de jours correspondant aux arrêts maladie s'élève à 1100 jours. Dans ces 1100 jours, 553 jours font suite à des accidents du travail maritime. Les absences enregistrées dans le cadre de la formation (en présentiel) représentent 464 jours. Les absences enregistrées lors des septaines représentent 76 jours.

PROROGATION DES TITRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE MARITIME

Le décret n°2020-480 du 27 avril 2020 visant à proroger la durée de validité des certificats d'aptitude médicale à la navigation et des titres de formation professionnelle maritime a permis à certains de nos marins de prolonger la validité des certificats arrivant à échéance et à naviguer en toute légalité.

De plus, l'instauration des motifs impérieux pour tout déplacement au départ de St-Pierre et Miquelon a eu pour conséquence le report des formations dont les recyclages pouvaient être effectués à des dates ultérieures

Cependant la formation professionnelle demeurant un motif impérieux de déplacement, dès l'ouverture des centres de formation en métropole, SPM Ferries a souhaité que certains membres d'équipage puissent rejoindre la Métropole afin d'y suivre les formations devant être recyclées et indispensables à l'exercice de leur fonction à bord.

FORMATIONS EN LIGNE

Avec la crise sanitaire, les organismes de formation ont cherché à développer de plus en plus les formations en distanciel. En outre, de nombreuses formations maritimes se composent d'épreuves pratiques impliquant la présence des marins sur les lieux de formation. 6 marins ont pu suivre différentes formations en ligne en 2020 (dont une suivie en distanciel dans le cadre d'une formation longue, celle-ci étant impossible en présentiel en raison de la crise sanitaire), leur permettant d'acquérir les compétences techniques ou encore les qualifications nécessaires à l'exercice de fonctions relatives à la sécurité et/ou à la sûreté des navires. Les formations sont les suivantes : 4 formations ECDIS, 1 formation SSO et 1 formation capitaine 3000 UMS (de mars à juin 2020).

FORMATIONS LONGUES

Aux formations obligatoires s'ajoutent les jours de formation correspondant aux 2 marins qui ont fait le choix de suivre un cursus de formation longue en 2020, portant ainsi le nombre total de jours de formations longues à 376 sur l'ensemble de l'année. Il s'agit d'une formation capitaine 3000 UMS de septembre à décembre 2020 et d'une formation chef mécanicien 8000 Kw de janvier à juin 2020.

UN NOUVEL ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE EN COURS DE SÉLECTION

Afin d'accompagner au mieux SPM FERRIES dans le contexte d'une négociation très tendue avec l'assureur Malakoff Humanis, le GASPE a mené avec les partenaires sociaux de notre Branche professionnelle des travaux visant à sélectionner un nouvel assureur pour notre régime de Prévoyance (incapacité/invalidité/décès). La société Ag2r, prendra ainsi le relai à compter du 1er janvier 2021.

LE DÉPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES (DRH): SERVICE EXPLOITATION

En avril 2020, un nouvel agent administratif est venu compléter les effectifs du service RH du Pôle Développement des Mobilités. Le service RH compte désormais 2 personnes. Le travail est réparti entre le service armement et le service exploitation.

Les missions de la branche exploitation sont les suivantes :

- Relais entre le Pôle et le siège sur la réception et la transmission des documents liés à la vie professionnelle des agents sédentaires;
- Préparation des plannings du service exploitation et saisie des plannings exploitation et des billetteries dans le logiciel RH. Rapprochement des plannings théoriques et réalisés dans ce même logiciel.
- Suivi et contrôle des heures supplémentaires, saisie des congés et des absences dans le logiciel RH

LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE

Sur les 341 rotations effectuées cette année, aucun voyage n'a été annulé ou retardé en raison de problèmes techniques. Bien que les navires soient récents, cet aspect reflète une bonne gestion technique des navires. Un seul incident technique a contraint SPM Ferries à changer de navire sur le planning des rotations. Ce changement à n'a eu aucune incidence sur le calendrier des voyages.
L'incident a été rapidement résolu.

En mars, malgré la situation sanitaire, les deux navires ont pu effectuer une cale sèche. Les principaux travaux réalisés ont été les suivants :

- Révision des 3000 heures sur les moteurs principaux.
- Installation d'une station de traitement des eaux noires sur le NORDET.
- Réhausse des portes d'évacuation repoussant les limites d'exploitation des navires à 3 mètres de houle significative et 9 Beaufort.

L'arrêt technique du Suroît s'est cependant achevé avant la fin des travaux programmés, les techniciens ayant été rappelés en urgence par leur compagnie en raison de la crise sanitaire. Le contrat de maintenance en cours avec le constructeur DAMEN a été suspendu le 15 mars 2020, les techniciens ne pouvant plus se déplacer.

QUELQUES ACTIONS MENÉES AU COURS DE L'ANNÉE

Pour améliorer la circulation des véhicules à l'entrée du pont, les dos d'âne sur les navires entre la rampe et le pont ont été remplacés.
Une procédure de gestion « inventaire et achat » a été rédigée et mise en place. Elle permet de préciser les règles à suivre lors de l'achat de matériel et les actions à mener pour le stockage et l'inventaire de celui ci. En 2020, 106 commandes ont été passées. Le gestion des stocks est opérée à 100 % sur le logiciel de GMAO.
L'année a été marquée également par la réception des pièce relatives au marché 5615 (valeur estimée 103 000 euros).

Différents audits de conformité ont également été réalisés.

LE DÉPARTEMENT HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT (HSE)

SPM Ferries est engagée dans une approche globale de gestion des risques et d'amélioration continue de son système de gestion de la sécurité et de l'environnement. La formation des agents en charge de sa mise en oeuvre s'est poursuivie tout au long de l'année.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

- Mise en place de procédures pour la gestion des vêtements de travail et des EPI;
- Révision complète de l'ensemble du système de gestion de la sécurité des navires;
- Développement de l'interface ISM;
- Réalisation d'un exercice majeur conjointement avec les différents partenaires;
- Formation du capitaine d'armement et du HSE à la fonction de DPA;
- Développement de méthodes de gestion dans le suivi et la résolution des problématiques de sécurité et de sûreté soulevées lors des audits;
- Mise en place et suivi d'indicateurs de performance du système de gestion dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail, de l'environnement et du management;
- Intégration du HSE à tous les comités de sécurité des navires;
- Intégration d'un agent supplémentaire au service HSE à 50% à partir du 19 octobre 2020;
- Gestion de la crise liée à la Covid 19 :
  - Actions de sensibilisation réalisées pour les équipages sur la conduite à tenir face à la situation (ATS, hôpital)
  - Formation sur le nettoyage et la désinfection pour les équipages dispensés par la référente hygiène de l'hopitâl
  - Création d'instructions à l'attention des agents de billetteries et du personnel naviguant liée à la gestion du transport de passagers sous le régime des septaines
- Mise à jour du document unique de prévention des risques professionnels avec l'intégration des risques phsychosociaux;
- Création d'instructions liées à la sécurité et à l'environnement pour le service exploitation (familiarisation, contrôle sécurité etc…);

Les efforts importants réalisés en 2020 inscrivent le service et SPM Ferries dans une démarche globale de gestion de ses risques et de ses impacts environnementaux. Le service HSE consolidera ses acquis et étendra son champ d'action avec la prise en compte de tous les processus du Pôle Développement des Mobilités sur l'année à venir.

TRAVAUX ET ACTIONS RÉALISÉS PAR LE SERVICE ARMEMENT EN 2020

- Assistance technique importante apportée par les équipes techniques et le personnel navigant dans le cadre de la construction du quai à Fortune et de sa rampe;
- Organisation du traitement des retours d'expérience (RETEX). Ces retours d'expérience permettent un échange d'information entre les navires et le siège pour traiter les dysfonctionnements à la sécurité. 10 RETEX ont été émises par les navires en 2020 et le délai de réponse du siège est en moyenne de 13 jours;
- Réorganisation des plannings de rotations des navires et de la maintenance.

2020 EN CHIFFRES…

43 NOTES TECHNIQUES
ÉMISES PAR LE NORDET ET LE SUROIT
34 TRAITÉES & 9 EN COURS DE TRAITEMENT AU 31/12/2020

49 APPELS À GARANTIE
AUPRÈS DE DAMEN

46 DEMANDES PRISES EN COMPTE
2 RESTE EN COURS D'ÉTUDES
1 DEMANDE REJETÉE

106 COMMANDES PASSÉES

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

SERVICE EXPLOITATION

Il regroupe :

- Le département Aide aux navires
- Le département Fret

En octobre 2020, le chef d'exploitation adjoint quitte le service pour rejoindre le service HSE et le service commercial fret en cours de création.

Pour connaître le nombre d'agents de ce service, merci de vous référer à l'organigramme en page 4 et 5.

2020 EN CHIFFRES...

4 390 VÉHICULES

167 MOTOS QUADS

158 CAMIONS ENGINS TP

REMORQUES ET BER **89**

66 BETAILLIÈRES

2 MOBIL' HOME

SERVICE EXPLOITATION

Les missions du service restent inchangées par rapport à celles de 2019.
Pendant la période de confinement, les agents ont exclusivement travaillé les journées de rotations.
Hors rotation, les agents se sont confinés. Leurs missions n'ont pas été éligibles au régime du télétravail.

MISSIONS

La mission principale du service a été :

⇨ Construction du local billetterie à Miquelon.
Ces travaux importants ont pris du temps.

LE TRANSPORT DU FRET SAINT-PIERRE ▸ MIQUELON

4 872 TOTAL TRANSPORTS DE FRET ROULANT (INTER-ÎLES)

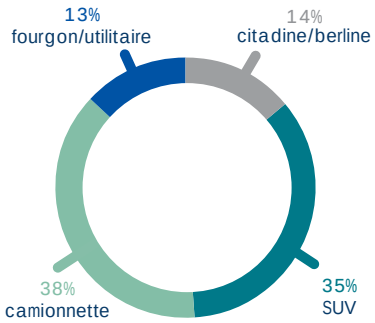

75% (soit 120) des engins ont été transportés entre septembre et décembre 2020.
La tendance est similaire à 2019.

Le plus gros trafic s'est déroulé au mois d'août avec 862 unités roulantes transportées en 41 rotations; soit une moyenne de 11 véhicules par voyage.

Mis bout à bout, sur l'année 2020 le roulant a occupé 23 kilomètres de pont et ce sont plus de 12 250 tonnes qui ont été transportées.

En 2020, l'activité du petit fret s'est développée.

À titre comparatif entre le 2e semestre 2020 et le 2e semestre de 2019 on constate les éléments suivants :

- Le nombre d'enregistrements a augmenté de 30 %.
- 1 000 colis de plus ont été transportés sur la période.
- Le chiffre d'affaires réalisé est passé de 15 628,30 € à 21 906 €.

L'activité la plus importante a eu lieu au mois de juillet avec :

- 538 expéditions réalisées.
- 1 444 colis envoyés soit une moyenne de 19 colis par voyage.
- Un poids total de petit fret de près de 35 tonnes.

2020 EN CHIFFRES...

4 411 FEUILLES EXPÉDITIONS

11 376 COLIS TRANSPORTÉS

TONNES **157** POIDS TOTAL TRANSPORTÉ

35 228 € TOTAL MONTANT ENCAISSÉ

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

SERVICE BILLETTERIE

Pour connaître le nombre d'agents de ce service, merci de vous référer à l'organigramme en page 4 et 5.

SERVICE BILLETTERIE

L'organisation de nos billetteries reste identique à celle de 2019.
Nos équipes gagnent en expertise.
Nos logiciels sont opérationnels. Pendant la période de confinement nos équipes ont travaillé les jours des voyages pour maintenir un service de vente de titre de transport.

L'ACTIVITÉ ET LA FRÉQUENTATION DES NAVIRES EN 2020

LES NOMBRES DE ROTATIONS RÉALISÉES ET DE PASSAGERS TRANSPORTÉS EN 2020

ROTATIONS RÉALISÉES

La crise sanitaire est à l'origine de la réduction drastique du nombre de rotations sur l'ensemble des destinations proposées.
La destination la plus impactée est Fortune avec un arrêt complet depuis le 17 mars 2020.

Sur Miquelon, du 17 mars au 7 mai, seules les rotations du mardi ont été réalisées avec une capacité de transport réduite à 50%. Du 8 mai au 22 mai, SPM Ferries a effectué les rotations du mardi, vendredi et dimanche toujours à capacité réduite. À compter du 22 mai, nous avons retrouvé une capacité de 100% et à compter du 18 juin notre rythme normal de rotations.

Langlade reste la destination la moins impactée par la crise. La saison du Jeune France a démarré le 8 mai au lieu du 30 avril 2020. Du 8 mai au 22 mai la capacité du navire a été réduite à 50 %.

		MIQUELON	FORTUNE	LANGLADE	MIQ./FORT
2019		382	242	243	41
		30 972	21 264	10 166	491
2020		337	28	228	0
		3 7 534	524	9 674	0

PASSAGERS TRANSPORTÉS

Tout comme pour les rotations, la crise sanitaire est à l'origine de la réduction du nombre de passagers transportés.

LE TRANSPORT DE VÉHICULES ENTRE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

	ROTATIONS	VÉHICULES
2019	275	2 920
2020	337	4 872

SPM FERRIES A TRANSPORTÉ DES VÉHICULES TOUTE L'ANNÉE

+1 952 VÉHICULES PAR RAPPORT À 2019

Dès le 14 janvier 2020, le port de Miquelon s'est doté d'une rampe mobile pour permettre les opérations de chargement/déchargement quelles que soient les conditions de marée.

De ce fait SPM Ferries a transporté des véhicules toute l'année alors qu'en 2019 le transport de véhicules n'était possible que sur 60% des voyages. 1952 véhicules supplémentaires ont ainsi été transportés en 2020 par rapport à l'année précédente.

Le nombre moyen de véhicules par voyage est de 14 en 2020 contre 11 en 2019. Notre marge de progression est encore importante car pendant la période de confinement peu de véhicules ont été transportés et la capacité par voyage reste en moyenne de 18 véhicules.

LES RÉSERVATIONS ET TICKETS VENDUS EN 2020

Ces chiffres reprennent l'ensemble des réservations effectuées auprès de notre service billetterie.
Notre service vend des tickets passagers, véhicules, fret, animaux de compagnie, vélos, cartes d'abonnement.

** À noter qu'une réservation peut correspondre à plusieurs tickets vendus.*

		ST-PIERRE	MIQUELON	FORTUNE	LANGLADE	EN LIGNE
2019		16 836	9 705	1 287	1 877	6 773
		30 775	15 731	970	1 859	14 054
2020		14 790	8 307	39	1 426	4 245
		22 465	8 054	18	1 357	6 865

RÉSERVATIONS EFFECTUÉES DANS LES DIFFÉRENTES BILLETTERIES

La diminution des réservations s'explique par la réduction du nombre de voyages et la réduction de la capacité des navires sur la période de mars à mai. Hors période de confinement, les réservations sont restées constantes. Le nombre de passagers transportés localement suit la même tendance.

TICKETS VENDUS

En 2020, il n'était pas possible de réserver en ligne le transport de son véhicule.
Sur certaines destinations, le nombre de tickets vendus est inférieur au nombre de réservations car beaucoup de tickets "open" étaient en circulation. Une modification de date constitue une nouvelle réservation et non un nouveau ticket.

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

SERVICE GESTION COMPTABILITÉ

Dès le mois d'octobre, un agent a partagé son temps de travail avec le service commercial fret.

Pour connaître le nombre d'agents de ce service, merci de vous référer à l'organigramme en page 4 et 5.

SERVICE GESTION COMPTABILITÉ

En 2020, le service a gardé la même configuration qu'en 2019

MISSIONS

En 2020, les missions du service comptable restent inchangées. Toutefois, il est important de noter l'amélioration des contrôles et le développement des procédures de gestion en collaboration avec les services acheteurs du Pôle.

Les missions principales sont les suivantes :

➪ Le contrôle des achats des services du Pôle.
Les achats font l'objet d'un accord préalable du service comptable avant toutepréservation de devis afin de vérifier la faisabilité de la demande. Chaque service gagne en efficacité.

➪ Les cartes d'achat.
De nombreux services possèdent plusieurs cartes d'achat. La dépense est plus rapide et le traitement est simplifié. Le suivi de chaque carte est effectué par le sercice comptable qui peut aviser chaque détenteur de sa capacité de dépense au fil de l'eau. Le suivi quotidien permet d'assurer une gestion préventive du niveau de la dépense pour éviter d'atteindre le plafond autorisé en cours de mois.

➪ Les contrats.
Les contrats sont inventoriés et toutes les informations relatives à ces derniers sont mises à jour en fonction de l'evolution du contrat. Les contrôles préalables aux paiements des échéances sont ainsi facilités. Des ajustements peuvent être apportés au contrat initial si besoin en fonction de la réalité du terrain.

➪ Les marchés.
Les marchés sont inventoriés dans un tableau de suivi. Les échéances de paiement, les montants et les informations relatives à ces derniers sont ainsi plus accessibles. Les factures sont contrôlées plus facilement et les erreurs rapidement identifiées avant la mise en paiement.

➪ Les cartes d'abonnement pour les agents de la Collectivité Territoriale
En concertation avec le service billetterie et le service RH de la Collectivité, les agents se déplacent maintenant en utilisant les cartes d'abonnement proposées par SPM Ferries. La gestion des déplacements professionnels est ainsi simplifiée pour l'ensemble des services.

LES AUTRES MISSIONS

➪ Études tarifaires
Les tarifs évoluent en fonction des demandes des usagers, des suggestions des agents des billetteries et du développement des prestations proposées par SPM Ferries. Il s'ensuit des études diverses et des simulations de tarifs avant toutes nouvelles propositions tarifaires. Les propositions sont ensuite étudiées par l'ensemble des acteurs concernés avant la constitution d'un dossier de demande d'évolution des tarifs auprès du Directeur Général des Services.

➪ Délibérations, arrêtés et décisions
Les actes administratifs sont rédigés au sein du service avant d'être proposés au visa de la Direction.

➪ Contrats, conventions, abonnements
De plus en plus de contrats et conventions sont rédigés par le service afin de garantir et d'encadrer l'exécution des prestations demandées. Le nombre d'abonnement est également croissant.

➪ Préparation des étapes budgétaires
Tout au long de l'année, les besoins sont recensés et analysés pour une inscription au budget.

LA RÉGIE MIXTE

Depuis 2019, les procédures de la régie mixte sont clairement établies. Les contrôles journaliers et les audits du service contrôleur montrent la bonne gestion de cette dernière.

En juin 2020, un changement de prestataire de traitement des cartes bancaires au sein de la Banque de France a provoqué un dysfonctionnement des encaissements et des décaissements. Certaines transactions relatives aux remboursements n'étaient toujours pas honorées à fin décembre 2020.

En période de crise sanitaire, de nombreux titres de transport ont fait l'objet d'un remboursement à 100%. Le dysfonctionnement des décaissements a rendu la tâche beaucoup plus difficile aux agents de billetterie qui sont en contact direct avec les usagers.

Pour répondre à la demande des entreprises, la régie mixte s'est développée en régie de recettes prolongée. Elle autorise ainsi le paiement des factures à 30 jours. Cette facilité a permis le développement de l'activité du transport de marchandise (petit fret).

RÉGIE DE RECETTES DES NAVIRES

Les cafétérias sont fermées et ce depuis le mois de mars 2020 par contraintes liées à la crise sanitaire.

RÉGIE D'AVANCES DE LA RTM

En 2020, les procédures sont restées inchangées. La régie a été cependant régulièrement sollicitée pour le paiement des prestataires étrangers qui rencontrent des difficultés dans le dépôt de leurs factures sur le portail Chorus.

SUIVI DES MARCHÉS DE TRANSPORT AÉRIEN INTER-ÎLES ET SCOLAIRES

Depuis janvier 2018, le Pôle développement des Mobilités est en charge du suivi financier du marché passé par la Collectivité Territoriale et la compagnie Air Saint-Pierre pour la desserte aérienne inter-îles. Le Pôle effectue également le suivi financier des marchés de transport scolaire tant à Saint-Pierre qu'à Miquelon.
Ces suivis de marché sont gérés par le service comptabilité gestion du Pôle développement des Mobilités.

ÉVOLUTIONS ET PROJETS DU PÔLE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

SERVICE ARMEMENT

- Valider par la classe le manuel d'assujettissement de la marchandise.
- Embarquer et débarquer les véhicules depuis Fortune.
- Former des formateurs en gestion de crise sur les navires à passagers.
- Effectuer les formations PFSO.

SERVICE EXPLOITATION

- Développer le service commercial fret.
- Rédiger les procédures du service et mettre en place une familiarisation pour tous les nouveaux entrants.

SERVICE BILLETTERIE

- Développer le site en ligne en y intégrant toutes les informations nécessaires au transport de véhicules entre Fortune et l'archipel.
- Déménagement du service de billetterie à Saint-Pierre en gare maritime (à la place du CIT).
- Déménagement du service de billetterie à Miquelon dans les nouveaux locaux situés au service des douanes.

SERVICE COMPTABILITÉ GESTION

- Codification des engagements pour faciliter la recherche des services.
- Simplification des dépôts et des traitements des recettes encaissées par les régies.
- Mise en place de procédure pour le développement du service commercial fret.

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

SERVICES PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

5 AGENTS

- *1 DIRECTRICE*
- *1 RESPONSABLE ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE*
- *1 CHARGÉE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT*
- *2 GESTIONNAIRES ADMINISTRATIFS*

SERVICE ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

CAERN MIQUELON
CAERN SAINT-PIERRE
LES DÉTAILS EN PAGE 63

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
LES DÉTAILS EN PAGE 67

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE TERRITORIALE
LES DÉTAILS EN PAGE 70

En 2020, le Pôle Développement Durable s'est attelé à poursuivre son travail à la fois stratégique et opérationnel. L'année a été marquée par la procédure d'adoption du STAU, l'élaboration d'un outil numérique sur la biodiversité et la refonte complète des aides agricoles. Sur le terrain, à Miquelon et à Saint-Pierre, les efforts se sont portés sur une expérimentation de reboisement à partir des plants locaux, en partenariat avec l'ONF, et la poursuite des travaux d'amélioration du réseau de sentiers de la Collectivité Territoriale.

MISSIONS

- Soutien financier, matériel et humain pour le développement de l'agriculture.
- Mise en réglementation de l'urbanisme et gestion des affaires foncières.
- Gestion de la clinique vétérinaire, des CAERN et de la MNE.
- Protection, gestion et mise en valeur de la biodiversité locale et des espaces naturels.

STAU

SCHÉMA TERRITORIAL D' AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

En 2020, la procédure d'adoption du STAU s'est poursuivie, avec quelques adaptations des étapes :

- L'Enquête Publique s'est tenue du 16 décembre 2019 au 31 janvier 2020, afin de présenter au public le STAU arrêté en avril 2019, ainsi que l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale (deux pièces règlementaires prévues par le Code de l'Environnement visant à évaluer le STAU et à informer le public).
- L'Enquête Publique a recueilli une vive participation, et de nombreuses remarques et observations ont été formulées par le public ; elle a été prolongée à deux reprises. A la fin de l'Enquête Publique la Collectivité a formulé des communiqués publics en réponse à certaines inquiétudes partagées ou incompréhensions, ce qui a permis de fournir des réponses rapidement à la population sans attendre la reprise des travaux du STAU. Ces communiqués ont ainsi défini les contours des modifications qui allaient intervenir sur le projet.
- La phase de modification du STAU n'a pu débuter, en raison de la crise sanitaire, qu'au 2e semestre 2020, et uniquement par visioconférence.
- Le STAU a été modifié durant le 2e semestre 2020 à partir des conclusions de l'Enquête Publique et de l'analyse de l'ensemble des avis exprimés. Des arbitrages ont eu lieu.
- La Collectivité Territoriale a également procédé fin 2020 et début 2021 à de nombreuses rencontres et réunions de concertation avec les nouveaux Conseils Municipaux, ainsi qu'avec les personnes s'étant exprimées dans l'Enquête Publique. Des groupes de travail spécifiques ont été reformés pour étudier ces modifications à apporter au document (ex : sur le foncier agricole avec les personnes publiques associées et le COPIL Agricole).
- Les travaux sur le Code Local de l'Urbanisme (CLU) se sont également poursuivis en 2020.
- L'adoption est programmée pour le 1er semestre 2021.

VALLÉE DU MILIEU

La Vallée du Milieu reconnue site pilote pour la reconquête de la biodiversité

L'ADEME accompagne la Collectivité Territoriale pour la réhabilitation du site de la Vallée du Milieu, qui est un « site pilote pour la reconquête de la biodiversité », dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir (PIA) dirigé par l'ADEME. Ainsi, en 2020, la Collectivité a poursuivi la mise en œuvre des actions prévues dans cette convention de partenariat, et dans son Plan de Gestion de la Vallée du Milieu adopté en Juillet 2018.

En tant que site pilote, la Vallée du Milieu a servi à développer un nouvel outil numérique innovant permettant d'intéresser le grand public à la biodiversité de l'archipel : le portail du patrimoine naturel de Saint-Pierre et Miquelon comprend un site internet et une application mobile « SPM Boreal ».

Cet outil permettra de rendre accessible au plus grand nombre la connaissance, de fédérer une communauté d'observateurs dans le partage d'informations et ainsi impliquer la population et les visiteurs dans l'acquisition des connaissances naturalistes. Ce portail est conçu pour proposer des programmes en sciences participatives permettant d'animer et de dynamiser l'outil en favorisant les interactions entre utilisateurs.

De nombreuses actions pédagogiques, et d'éducation à l'environnement n'ont pas pu avoir lieu entre mi-mars et début mai, cependant la période de confinement a permis de lancer le développement de cet outil. Un travail à distance complété par une mission sur place à l'automne ont permis de réaliser l'intégralité de la prestation souhaitée pour laquelle un large travail de concertation était nécessaire.

Sous la conduite du prestataire « Terroiko » et de l'assistance du PDD un groupe de travail a été constitué pour participer à la co-construction de ce portail. Il s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année 2020 pour élaborer la partie Atlas des fiches espèces, pour préparer le développement des volets sciences participatives et pratique de la randonnée devant apparaître potentiellement sur le portail. Des nombreux entretiens ont aussi été menés afin de recueillir un maximum d'avis.

Cette concertation étroite permet de répondre spécifiquement aux attentes et aux besoins de différents types d'observateurs afin qu'ils s'approprient ce nouvel outil au service du territoire.

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

REFONTE COMPLÈTE DU SYSTÈME D'AIDES AGRICOLES

La Collectivité Territoriale intervient dans le développement agricole par 3 leviers principaux :

1. L'assistance technique et aide aux travaux agricoles par le biais du service de la CAERN de Miquelon et de son matériel agricole.
2. L'aide à la production, appelée Indemnité Spécifique Agricole (ISA).
3. Les aides aux investissements agricoles, permettant le développement des entreprises agricoles, et attribuées après avis de la Commission des Affaires Agricoles (CAA).

Attribuées par la Collectivité, l'ISA et les aides à l'investissements, sont délivrées aux acteurs agricoles, en lien avec l'État qui détient également son propre système d'aide. Deux commissions indépendantes existent la CAA et la CTAA, mais fonctionnent de façon partenariale afin de servir les mêmes objectifs de développement, inscrits dans le Plan de Développement Agricole Durable. Ce document programmatique, co-élaboré par la Collectivité et l'Etat, en lien avec la CACIMA, a été adopté en 2018, et prévoit le projet agricole du territoire ; il fixe ainsi un cadre pour le développement de la filière et l'accompagnement public.

En 2020 la Collectivité Territoriale a souhaité refondre l'ensemble du dispositif ISA, et des aides à l'investissement. L'objectif était de renforcer l'effet levier des aides agricoles pour atteindre les objectifs fixés par le PDAD : des modernisations ont été apportées, et des revalorisations des aides ont été effectuées, notamment sur la filière végétale. Des dispositions ont également été prises pour tenir compte des spécificités liées à l'installation, et aux premiers mois d'activité. Une aide à la production aquacole, jusqu'alors inexistante en tant que telle, a été créée. Ce travail important d'analyse et de simulations, en application du PDAD, a été effectué par les services de la DTAM en lien avec la Collectivité Territoriale, et aussi avec la CACIMA. L'ensemble du dispositif a remplacé l'ancien, et a été adopté par délibération n°260/2020.

Pour la Collectivité Territoriale, en 2020 :

12 600 € attribués en Aide à l'Investissement pour le développement agricole, après avis des Commissions des Affaires Agricoles (CAA).

63 167,29 € attribués dans le cadre de l'aide à la production (Indemnité Spécifique Agricole ISA) et 56 189,77 € en 2019.

DÉVELOPPEMENT FOURRAGER

Ces dernières années, la Collectivité Territoriale a accentué ses investissements en matériel d'agroéquipements, affectés à la CAERN de Miquelon, dans le but de renforcer les moyens dédiés au développement fourrager, pour notamment le développement de l'élevage. Ainsi, après avoir réalisé une étude agro-pédologique des sols agricoles de Miquelon-Langlade en 2018, la Collectivité Territoriale a poursuivi sa démarche en lançant un marché pour se doter d'un réel Plan d'Action pour le développement fourrager. Ce marché a été lancé en 2020, et attribué en août à l'entreprise AECOM. Cette étude se compose de deux phases totalement tournées vers l'opérationnel afin d'améliorer la production fourragère en quantité et en qualité :

1 PHASE 1

Description des potentialités pour la production fourragère, réalisée entre septembre 2020 et juin 2021 : variétés à privilégier, calendrier de culture, travail du sol recommandé, apports en minéraux, amendements, ressources locales pouvant être mobilisées (coquilles Saint-Jacques, fumiers, compost etc…). Elaboration d'un calendrier d'intervention pour la CAERN de Miquelon, et d'itinéraires techniques pour chaque parcelle fourragère en culture, en lien avec les agriculteurs et les institutions.

2 PHASE 2

Prévue pour 2021 : à partir des premiers résultats et d'analyses complémentaires : réajustements des préconisations et élaboration de nouvelles recommandations pour la prochaine saison de production fourragère.

⇨ En 2020, un travail important d'état des lieux a débuté. Ce Plan d'Action va couvrir la période 2021 – 2026, et va permettre d'améliorer la production fourragère, et les techniques de la CAERN Miquelon, tout en optimisant les interventions des équipes et du matériel agricole disponible.

PARTENARIAT MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ELECTRICITÉ (CT / EDF)

50% & 50%

EDF et la Collectivité Territoriale ont financé ce partenariat à 50 % chacun :

- POUR L'AIDE À L'ISOLATION
- POUR L'AIDE AU CHANGEMENT DE CHAUDIÈRES

Il y a eu au total 21 dossiers d'aide à l'isolation (pour une part Collectivité de 31 628,39 €) et 15 dossiers d'aide au changement de chaudières (montant de la part CT 10 750 €).

L'accord-cadre a touché à sa fin au 31 décembre 2019 avec un bilan très positif sur la période. **Chiffres définitifs :**

- **Aide au changement de chaudières**
  - 403 chaudières remplacées sur la période 2012-2019 pour un montant de 302 250 € (part Collectivité Territoriale)
  - 87 chaudières remplacées sur la période 2017-2019
- **Aide à l'isolation des logements résidentiels**
  - 244 dossiers de travaux aidés sur la période 2013-2020 pour un montant de 288 704,87 € (part Collectivité Territoriale)
  - 89 dossiers de travaux aidés sur la période 2017-2020.
  - 21 dossiers pour l'année 2020.

En 2020, une reconduction de l'aide à l'isolation aura lieu pour deux années (du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021).

AFFAIRES FONCIÈRES

Le Pôle Développement Durable, en lien avec la Direction des Services Fiscaux, gère les affaires foncières de la Collectivité Territoriale. Les occupations et locations des biens de la Collectivité Territoriale ont fait l'objet, en 2020, de 32 conventions de location qui ont été inscrites à l'ordre du jour de séances du Conseil Exécutif, pas de vente effectuée, 2 acquisitions, ont été présentées en séance officielle du Conseil Territorial. De plus, 74 abstentions de préemption ont fait l'objet de délibérations en Conseil Exécutif (répartis en 13 délibérations). En 2019, il y avait eu 97 abstentions. Depuis octobre 2017 (date d'instauration du droit de préemption), il y a eu 289 abstentions de préemption, qui ont fait l'objet de délibérations en Conseil Exécutif.

RÉSEAU DE SENTIERS DE LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Les travaux d'amélioration et d'entretien du réseau de sentiers de la Collectivité Territoriale, tels que prévus au Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnées adopté (PTIPR) en 2016 ont été poursuivis.

Ainsi à Saint-Pierre, la Collectivité Territoriale a réalisé en régie avec son service de la CAERN de Saint-Pierre, en juillet et août des travaux d'amélioration sur l'entrée du sentier de l'Anse à Dinan et sur le sentier de Richepomme. Ils ont consisté uniquement à remplacer d'anciennes passerelles ou des aménagements vieillissants, réalisés il y a plusieurs années.

Ainsi, le pont à l'entrée du sentier de l'Anse à Dinan a été refait, et celui permettant d'accéder au sentier de Richepomme.

De plus, 115 mètres linéaires de passerelles du sentier de Richepomme ont été remplacés.
Des saisonniers ont été recrutés pour la saison estivale afin de renforcer les moyens de l'équipe, pour réaliser ces travaux.

Par contre, les missions de balisage et de signalétique prévues être réalisées en 2020, et préparées depuis 2019 ont dû être reportées à cause de la crise sanitaire. Les services de la Collectivité, ont cependant poursuivi leur préparation de cette mission, et ont travaillé à l'élaboration d'un Plan de signalétique, en lien avec un prestataire spécialisé dans la mise en écotourisme et la randonnée. Ce plan a été finalisé en 2020. Ainsi, les équipes ont réalisé un travail préparatoire à la pose d'une nouvelle signalétique, couvrant les 13 sentiers du PTIPR : ainsi un matériel signalétique propre au territoire a été conçu. Ce matériel devrait être posé en 2021 sur les sentiers de l'archipel.

Le Plan de balisage couvrant les 13 sentiers du PTIPR a été conçu à partir de l'expertise de terrain et des formations reçues en 2019 5ONF et F.F. Randonnée). Un réseau de carrefour d'itinéraires a été pensé pour permettre des connexions entre les sentiers existants. Ce nouveau concept permet au promeneur de faire évoluer son itinéraire de balade en fonction de ses envies ou de sa condition, etoffre davantage de choix pour une journée de randonnée. Une charte signalétique de balisage spécifique à Saint-Pierre-et-Miquelon a été conçue pour orienter et guider le promeneur. Celle-ci s'harmonise avec les chartes graphiques existantes : de la MNE, de la marque territoriale et de la charte officielle de balisage de la F.F. Randonnée. Cette signalétique a été conçue en cohérence avec la conservation d'espaces paysagers sauvages.

Ce travail a été mené avec des prestataires spécialisés dans l'ingénierie touristique de plein air. Le matériel de signalétique devrait être posé en 2021.

GESTION FORESTIÈRE

EXPÉRIMENTATION D'UN REBOISEMENT GRÂCE À DES PLANTS LOCAUX — EN PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION DE CHASSE

Office National des Forêts

464
PLANTS INSTALLÉS

Malgré la crise sanitaire en 2020 qui a conduit à annuler la mission technique annuelle de l'ONF mandaté pour mettre en oeuvre le Plan de Gestion Forestier le PDD s'est efforcé de mener à bien une partie des actions planifiées.

➪ Une opération de reboisement expérimentale a eu lieu au mois de juin à Langlade (Fond de l'Anse) en collaboration avec la Fédération des Chasseurs. 464 plants ont été installés selon un protocole définit par l'ONF sur cette zone. Ces arbres destinés à accompagner la régénération naturelle de la forêt ont fait l'objet de mesures de protection (pinces à bourgeons, répulsif anti-cervidé) pour tester des moyens de lutte contre l'abroutissement des mammifères herbivores. Cette zone a fait l'objet d'un premier protocole de suivi en novembre 2020 qui doit être reconduit 2 fois par an au printemps à l'automne.

PRÉPARATION DU REBOISEMENT POUR L'ANNÉE 2021 (ACCOMPAGNEMENT DE LA REGÉNÉRATION NATURELLE DE LA FORÊT)

Pour préparer la première opération de reboisement inscrite au Plan de gestion forestier de SPM de nombreuses étapes ont été conduites sur l'année 2020.

L'acquisition de matériel et de produits spécifiques dédiés à ce type de chantier. La publication d'une lettre de consultation pour obtenir des plants forestiers conformes et en nombre suffisant pour procéder au reboisement d'une surface de 6 ha environ. L'attribution du marché a permis de valider l'achat de 10 000 plants de conifères comprenant de l'Epinette blanche (6000), du Sapin baumier (2500) et de l'Epinette noire (1500).

6000 1500 2500

Des investigations ont été nécessaires pour s'assurer des étapes d'importation de végétaux sur le territoire en vue d'obtenir les certificats phytosanitaires valides.

Un rapport sur les sites de reboisement potentiel a été rendu permettant d'identifier les zones prioritaires pour lancer ce chantier.

INVENTAIRE POUR LA CONNAISSANCE DU BOULEAU JAUNE

En 2019 un recensement approfondi de la population du Bouleau jaune a eu lieu dans Vallée de l'Anse aux Soldats à Langlade. Malgré une présence connue de longue date il est considéré comme une clé de notre forêt mais il est peu présent et très localisé.

En 2020 le suivi de cette espèce consistait à acquérir de nouvelles données pour établir une cartographie encore plus précise de la répartition de l'espèce au-delà de la présence connue jusqu'à ce jour. Il s'agissait également d'affiner les connaissances sur la présence potentielle d'individus hybrides. Grâce au travail mené nous possédons désormais une cartographie actualisée de la répartition du Bouleau Jaune sur l'archipel. Nous pouvons attester de la présence d'hybrides naturels recensés grâce à l'utilisation de clés d'identification spécifiques afin de déterminer les espèces exactes à savoir ***Betula purpusii*** et ***Betula cordifolia*** à confirmer d'un point de vue scientifique par l'examen des fruits.

PERMIS COUPE BOIS

28
PERMIS COUPE BOIS

ONT ÉTÉ DÉLIVRÉ SUR LA SAISON 2019/2020.

GESTION DES ESPACES VERTS

Un marché a été attribué à ARBORA'L Paysage SASU depuis 2018, qui assure pendant la période de mai à novembre l'entretien des espaces verts.

Les interventions sont réalisées sur 17 espaces verts pour l'entretien, la tonte ainsi que l'entretien des massifs.

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CAERN MIQUELON

6 AGENTS POLYVALENTS

- *1 RESPONSABLE*
- *1 GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF*
- *4 TECHNICIENS POLYVALENTS*

L'équipe est renforcée sur la période estivale par des saisonniers majoritairement des étudiants poursuivant leurs études hors de l'archipel.

CAERN SAINT-PIERRE

3 AGENTS POLYVALENTS

- *1 RESPONSABLE*
- *2 TECHNICIENS POLYVALENTS*

CELLULE AGRICOLE, ESPACES RURAUX ET NATURELS

CAERN MIQUELON

La CAERN est un service de la collectivité territoriale située sur deux lieux, rue Jacques Vigneau depuis 1997 pour son activité principale qui abrite également l'annexe de la clinique vétérinaire. Elle dispose aussi d'espaces conséquents dans les locaux de la quarantaine. À l'origine cette structure avait pour missions principales de soutenir le secteur agricole et d'entretenir les espaces naturels et ruraux.
Depuis, la CAERN de par son parc technique important, s'est vue confier d'autres missions.

MISSIONS

➪ Soutenir le secteur agricole et entretenir les espaces ruraux et naturels.

➪ Entretenir les campings et les plages.

➪ Apporter son soutien aux autres services de la Collectivité ainsi qu'aux différentes associations.

➪ Offrir également diverses prestations aux particuliers en l'absence d'initiative privée.

➪ Assurer la gestion du ber (depuis 6 ans maintenant)

SOUTIEN AUX TRAVAUX AGRICOLES

463
HEURES DE SOUTIEN DIRECT PORTÉES À L'ATTENTION DES EXPLOITANTS AGRICOLES

463 heures de soutien direct ont été portées à l'attention des exploitants agricoles contre 619 heures en 2019. Pour mieux répondre aux enjeux du développement agricole et pour répondre au soutien attendu de la part des exploitations agricoles, la collectivité a fait l'acquisition d'un chargeur compact en 2019.

Du fait de la crise sanitaire et des conséquences notamment sur les délais de livraison, cet outil n'a été mis en service qu'en fin d'année 2020. Il correspond à un souhait de la part des agriculteurs en termes de sécurité et d'efficacité lors des interventions à l'intérieur des bâtiments d'élevages.

LA PRODUCTION FOURRAGÈRE

La production fourragère de l'année 2020 montre une baisse de 6,6% du tonnage brut obtenu, 84 tonnes contre 90 tonnes pour l'année 2019.

À noter que dans le cadre du plan de réhabilitation, la CAERN a procédé à des analyses de foin. Les résultats montrent que le foin récolté sur les parcelles en gestion par la CAERN, produisent un foin de qualité supérieure ou égale au foin importé du Canada. Cela démontre notamment que la CAERN maîtrise l'ensemble des actions liées aux travaux de fenaison.

RÉHABILITATION DES PRAIRIES ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE À VOCATION AGRICOLE

117,30 HEURES INVESTIES SUR L'ENSEMBLE DU FONCIER AGRICOLE

Le personnel de la CAERN a poursuivi sur l'année 2020 le travail de redressement du pH de l'ensemble des surfaces fourragères entrepris depuis 2017. Certaines parcelles ayant des pH relativement bas, il est nécessaire avant tout programme de renouvellement de parcelles, de remonter celui-ci à des valeurs permettant la disponibilité des éléments nutritifs. Il est donc nécessaire de fractionner les apports afin d'éviter une remontée de pH trop rapide qui entraînerait des blocages. Ces travaux se poursuivront sur 2021. 117h30 heures ont été investies sur l'ensemble du foncier agricole géré par la CAERN principalement sur les ITK.

2020 EN CHIFFRES...

30 ha SURFACE RÉELLE PRODUCTION FOURRAGÈRE

84 TONNES PRODUCTION SUR L'ENSEMBLE DES SURFACES

MOYENNE R/ha SUR L'ENSEMBLE **2,8** TONNES

PRODUCTION SUR TERRAINS GESTION CAERN

5 ha-R/ha **4,8**T SURFACE - MOYENNE R/ha

24T/**54** BOTTES DE PRODUCTION

5.28T R/MAXI SUR 1ha

L'enjeu de la réhabilitation des prairies est important pour pérenniser et développer le secteur agricole notamment celui de l'élevage. C'est dans ce cadre, que l'entreprise AECOM s'est vue attribuer dans le courant de l'année et dans le cadre d'un marché, la réalisation d'un programme de réhabilitation. Ce programme a notamment pour bût la mise en valeur des engrais de fermes, du Compost, du goémon, des CSJ… Le but étant de favoriser le développement d'une production fourragère de qualité dans une économie circulaire de manière durable.

Une mission est programmée durant l'été 2021 avec la venue d'un consultant en agriculture.

RÉCOLTE ET VALORISATION DE PRODUITS NATURELS

505 TONNES RÉCOLTÉES DE GOÉMON AU BÉNÉFICE DES AGRICULTEURS POUR

130 HEURES D'INVESTISSEMENT DES AGENTS DE LA CAERN

La récolte de goémon effectuée au bénéfice des agriculteurs mais aussi des jardiniers amateurs, est devenue au fil des années une mission importante et attendue. Cet engrais récolté principalement sur la côte Ouest de Langlade au lieu-dit Ynachi, est en fait la matière première pour l'amendement et la fertilisation des jardins de Miquelon-Langlade et notamment de l'entreprise Floradécor.
80 transports ont été réalisés pour le compte des particuliers dont 10 sur Langlade.
Les volumes récoltés sur 2020 représentent un tonnage de plus de 505 Tonnes et un investissement de 130 heures de la part des agents de la CAERN.

ENTRETIEN ET PROTECTION DU PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ

LES SENTIERS

383 HEURES INVESTIES D'ENTRETIEN DE SENTIERS

Avec la crise sanitaire, et la fermeture des frontières, le besoin d'évasion a amené une grande partie de la population sur les sentiers de l'archipel. Dans ce contexte, la CAERN a néanmoins réussi à intervenir sur l'ensemble des sentiers afin de permettre aux nombreux usagés des randonnées en sécurité. Ces travaux n'ont pu être réalisés que grâce à l'embauche d'un saisonnier et d'étudiants.
Un travail important de débroussaillage et d'élagage a notamment eu lieu sur le sentier des buttes dégarnies. 383 heures ont été investies sur l'année pour l'entretien de tous les sentiers contre 250 heures en 2019.

L'ENTRETIEN DES CAMPINGS

Comme chaque année, la CAERN a assuré les missions habituelles telles que la mise en service de l'alimentation en eau, l'entretien des pelouses et des infrastructures, la mise en place des mobiliers et la récolte des ordures sur les 4 campings/caravannings de Miquelon/Langlade. La CAERN entretient également le site des Trois Sapins pour maintenir les infrastructures opérationnelles et veille à l'attractivité du site en y effectuant des tontes et des tournées régulières. Néanmoins, à la différence des autres années et du fait du contexte, cette mise en route a été réalisée plus tard. 426 heures ont été nécessaires à l'entretien de ces sites.

L'ENTRETIEN DES PLAGES, AIRES DE PIQUE-NIQUES ET DÉBARCADÈRE

L'aménagement et l'entretien des plages et des lieux de piqueniques continuent d'être assurés par le personnel.
La plage de Mirande et le débarcadère de Langlade sont visités régulièrement pour s'assurer du bon fonctionnement et de l'accessibilité aux toilettes sèches.
Des travaux ont également été réalisés pour la mise en sécurité des foyers et des panneaux d'information posés pour leurs utilisations.
L'entretien de ces espaces a nécessité une centaine d'heures.

TRAVAUX SYLVICOLES

Le nombre de permis vendus est en diminution avec 7 permis pour un volume de 59 m³ contre 11 en 2019 pour un volume de 80 m3.

Les agents de la CAERN continuent de vérifier le respect des volumes attribués et procèdent à un marquage sur l'ensemble des billes avant débardage.

EXPLOITATION DU BER HYDRAULIQUE

26
MOUVEMENTS
RÉALISÉS
CONTRE 29 EN 2019.

Près d'une centaine d'heures consacrées aux manoeuvres et à l'entretien. Fait à noter : la sortie de l'eau du navire de pêche « le keravel ». De par la configuration du pont incliné, du poids, des dimensions et du tirant d'eau de ce bateau (proche de la capacité de charge optimum), cette opération très délicate n'a été possible que du fait d'une hauteur d'eau très élevée, du sang froid et de la parfaite maitrise de l'opérateur ainsi que de l'ensemble des agents mobilisés sur la manoeuvre. La réussite de cette manoeuvre a permis à l'armateur d'effectuer des travaux importants sur les oeuvres vives et les oeuvres mortes du navire. Ces opérations d'entretien ont également permis à une entreprise locale de créer des emplois dans une période généralement peu propice aux recrutements.

ENTRETIEN DU PARC TECHNIQUE

Doté d'un parc technique conséquent, il est important de veiller à son bon fonctionnement, les outils agricoles pouvant être particulièrement dangereux si mal entretenus et mal utilisés.
Le personnel technique a donc investi plus de 500 heures dont 356 heures pour les outils agricoles.
Le budget alloué à l'entretien du parc s'élevait à 24 400€ en section de fonctionnement.
En section d'investissement, la CAERN s'est vu allouer une enveloppe de plus de 224 000 € (dont 88 500 € de reports de crédits) pour le renouvellement et l'acquisition de nouveaux équipements tels que diverses machines agricoles et petits outillages. Le renouvellement et l'acquisition de ces nouveaux équipements est une nécessité, qui a pour finalité d'assurer la sécurité des agents et d'anticiper les futurs travaux ambitieux du plan de réhabilitation.

PERSPECTIVES 2021

- Pose d'une signalétique durable et en cohérence avec la charte officielle de balisage sur l'ensemble des sentiers de Miquelon-Langlade.
- Mise en application du plan de réhabilitation des prairies avec conseil et suivi d'un consultant canadien missionné par l'entreprise AECOM

CAERN SAINT-PIERRE

MISSIONS ET RÉALISATIONS

EN PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE

- Entretenir les sentiers, élagage d'arbres sécurisation d'itinéraires si des arbres sont tombés en mauvaise saison sur les sentiers, mais aussi aux abords des routes ou des entrées dans des sites d'accueil du public en milieux naturels.
- Entretenir le mobilier extérieur : poubelles, bancs, tables, passerelles, platelages (ex: sentier autour du Pont Boulot)
- Construire une nouvelle table opur l'air de camping-cars sur le site du Pain de Sucre, PMR, le Diamant et le Pont Boulot
- Ramasser le papier destiné à être broyé.

DE MAI À DÉCEMBRE

La CAERN réalise de nombreuses autres missions, possibles grâce à la météo plus clémente et la saison estivale :

- Préparer la plage en vue de son ouverture au public le 1er juillet
- Préparer le terrain de volley, changer la tête tournante, changer la clenche d'un toilette sèche, nettoyer les foyers des aires de pique-nique, tondre les pelouses, poser les poubelles et panneaux de consignes, réparer la clôture de l'Observatoire

- Tondre les pelouses : aux entrées des sentiers, sur les sites d'accueil du public en milieu naturel (aires de pique-nique, sites où des bancs ont été installés, divers terrains appartenant à la Collectivité, passages,…), tailler le sentier de la Vallée des 7 étangs.

- Chantier de l'Anse à Pierre : aménagements, travaux de rénovation par le personnel de la CAERN et les saisonniers (étudiants) : Ponts de l'Anse à Dinan, de Richepomme (115m linéaires ont été remplacés), de la Vigie et la table de l'Étang du Cap au Diable démontée.

- Assistance technique sur le chantier de reboisements expérimental à Langlade (traitement de 200 sapins avec de la graisse de mouton sur Saint-Pierre, acheminement et installation des plants avec la Fédération des chasseurs dans le fond de l'Anse, mise en place de mesures de protections (pinces à bourgeons).

- Chantier de Bélliveau : participation au réunion de bureau et déplacement sur le terrain.

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT *MIQUELON*

3 AGENTS
- *1 ÉDUCATEUR À L'ENVIRONNEMENT*
- *2 CHARGÉES D'ÉCOTOURISME*

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Maison de la Nature et de l'Environnement à Miquelon est inaugurée le 31 janvier 2017. Ses objectifs sont de sensibiliser à la préservation de la biodiversité ; améliorer la connaissance de cette biodiversité et développer l'écotourisme.
C'est un lieu d'accueil du public et un relais de l'information et de la promotion touristique pour l'archipel. Le Centre d'information touristique de Miquelon-Langlade y est installé.

MISSIONS

- Accueil et visites guidées de la structure pour les visiteurs.
- Éducation à l'environnement auprès d'un public de scolaires notamment
- Organisation de circuits touristiques et d'animations

RÉALISATIONS

BILAN DE L'ANNÉE 2020

À cause de la situation sanitaire, la structure a été fermée au public du 16 mars au 10 juin 2020. Il est certain que cette fermeture a eu un impact sur la fréquentation, notamment au niveau touristique, aucune personne étrangère à l'Archipel n'a pu, comme dans le monde entier, voyager. Malgré tout, on peut s'enorgueillir d'un total de fréquentation de 861 personnes en cette année difficile.

	2017	2018	2020
SCOLAIRES	150	189	177
TOTAL VISITEURS	2 253	2 351	861

FRÉQUENTATION 2017-2020
861 visiteurs en 2020

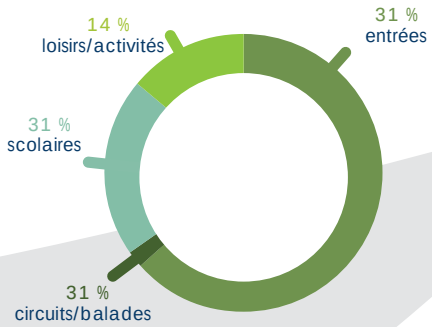

ENTRE INTERVENTIONS SCOLAIRES ET LOISIRS

Les interventions scolaires en Éducation à l'Environnement et les activités Loisirs se démocratisent.
C'est ainsi qu'en 2020, 177 scolaires ont participé à différentes découvertes natures. Différents thèmes ont été proposés : les animaux du bord de mer – pêche à pieds (oursins) ; la chaine alimentaire ; l'automne ; le cycle des végétaux ; les graines. Les écoles de St Pierre (98 enfants) et de Miquelon (79 enfants) sont de plus en plus friandes des interventions. Pour ce qui est des « Activités Loisirs », 118 enfants ont participé aux interventions à la Maison des Loisirs, au Centre Communal d'Actions Sociales, ainsi qu'à l'École de Boxe St-Pierraise.

ANIMATIONS DE VACANCES

Pendant les petites vacances scolaires, la MNE propose différentes activités toujours appréciées.
On a alors trouvé au programme :

Vacances de février 2020

- « Une balade hivernale animée »
- « Sortie à nos raquettes »
- « Nourrir les oiseaux du village en hiver »
- « Enquête et chocolat chaud »
- « Mission détective en herbe dans la MNE »
- « Atelier protégeons-nous du froid »

27 PERSONNES INSCRITES À CES ACTIVITÉS

- « Du même point de vue, l'archipel 100 ans après »

Rencontre autour d'un diaporama animé par Roger Etcheberry. L'archipel d'il y a près de 100 ans vu par le Dr. Dhoste et aujourd'hui. Miquelon, Langlade, St-Pierre et l'Ile-aux-marins : des changements dans les paysages, les constructions, l'architecture mais des détails toujours intacts. Un moment convivial ouvert à tous pour échanger, remarquer, identifier des éléments pittoresques de notre patrimoine.

24 PERSONNES Y ONT ASSITÉ

Vacances de Noël 2020

- Décoration d'un arbre dans son milieu avec des éléments naturels ; balade contée au crépuscule à la butte aux Berrys, et un atelier de confection de décoration de noël sur coquille dans le hall d'accueil, ouvert aux enfants accompagnés d'un parent.

10 ENFANTS ONT PARTICIPÉ

- Ateliers mangeoires à oiseaux.

6 ENFANTS ONT PARTICIPÉ

L'ESPACE BOUTIQUE

Un livret « mon cahier de coloriage » a été édité ainsi que de nouveaux produits souvenirs ont été acquis pour la vente.

LA SAISON ESTIVALE

Pendant la période d'été de juin à septembre, une exposition « Aller à la marée » a été mise en place accessible à tous dans le hall.

En juillet, un jeu pour les 8 ans et plus a connu un grand succès : « Save Game » a permis aux visiteurs de découvrir les différentes informations des salles de l'exposition, tout en s'affrontant par équipe.

Des tours guidés ont été proposés les mardis, vendredis et samedis en juillet et août, ayant pour thème « Au fil de nos Paysages », avec les destinations suivantes : la vallée de la Cormorandière – le Cap de Miquelon - La lagune du Grand Barachois – l'Isthme.

Une nouvelle proposition d'animation « Je Dis Nature », en extérieur pour les familles aux thèmes et lieux variés (voir ci-dessous).

- « La tourbière (plantes carnivores et peut-être des orchidées) »
  - Au pied des éoliennes et en bas du Chemin des Bœufs
- « Les phoques et les oiseaux migrateurs (la sterne arctique, le pluvier siffleur) »
  - Le goulet du Grand Barachois
- « La rivière sculpte le paysage ; Cap de Miquelon, Découvrir la faune et la flore de la forêt boréale »
  - La Belle Rivière
- « De la forêt au bord de mer »
  - Côte ouest de Langlade

19 PERSONNES ONT EN PROFITÉ

- « La rivière sculpte le paysage »
  - La Belle Rivière

Autres activités prévues en été 2020 mais annulées à cause de la COVID-19 : Bivouac 1 ou 2 nuits pour les 10-12 ans/ Trek-Bivouac 13-15 ans

LES ÉVÈNEMENTS ANNUELS

LA FÊTE DE LA NATURE

Prévue en mai, la Fête de la Nature s'est déroulée en octobre. Différentes activités ont été proposées tant à Saint-Pierre qu'à Miquelon, sur le thème « Prenez en de la graine » :

- « Les trésors cachés du Diamant »

Jeu proposé et animé par l'Office Français de la Biodiversité et l'ADEME. Chasse aux trésors accessibles à tous.
30 enfants (CCAS) étaient présents.

- « La graine portée aux quatre vents »

Balade contée tout public proposée et animée par Croq'Paroles à l'étang Thélot.
25 personnes présentes.

- « On casse la graine »

Animations autour du jardin de FNESPM (récolte de semences, de légumes…) proposée et animée par France Nature Environnement SPM.
80 enfants étaient présents.

- Interventions dans le jardin de la maternelle Ile aux enfants par Croq'Paroles. 90 élèves étaient présents.

- « Prenez-en de la graine »

Activité proposée par le Pôle ressources-Actions éducatives de l'Éducation nationale et réalisée par des élèves de maternelle et de primaire. Résultat mis à disposition du grand public à la MNE à Miquelon, et dans le jardin partagé de l'association FNE à Saint-Pierre.
30 élèves ont participé.

LA SEMAINE BLEUE

À l'occasion de la Semaine Bleue, la MNE a proposé à nos ainés un après-midi découverte « Au fil de nos paysages » suivi d'une collation.
7 personnes y ont participé.

PERSPECTIVES 2021

Pour 2021, il est souhaitable que la situation s'améliore. Gageons que la population locale, comme l'an dernier, profite de l'archipel, redécouvre et s'approprie la structure qui lui est également dédiée. Le personnel met tout en œuvre et s'adapte au contexte, pour diversifier l'offre en prévoyant des expositions tout au long de l'année. De la nouveauté dans les tours sera proposé, ainsi que de nouvelles sorties natures, ciblant la population locale.

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE TERRITORIALE

4 AGENTS

- 2 VÉTÉRINAIRES
- 1 AUXILIAIRE SPÉCIALISÉ
- 1 GESTIONNAIRE ADMINISTRATIF

SAINT-PIERRE
CABINET PRINCIPAL

MIQUELON
CABINET ANNEXE

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE TERRITORIALE

La Clinique Vétérinaire est un service de la Collectivité Territoriale rattaché au Pôle de Développement Durable, mis en place il y a plus de trente ans pour pallier l'absence d'initiative libérale dans ce secteur.

Chaque année, la Collectivité montre son attachement à l'accessibilité à des soins vétérinaires de qualité et investit dans la clinique afin de lui permettre de toujours mieux répondre aux besoins et aux attentes des animaux et de leurs propriétaires.

En dépit des difficultés liées à la crise de Covid, l'année 2020 a vu la Clinique Vétérinaire se maintenir dans la continuité du développement de son activité et de son offre de services.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaire de la clinique s'est en effet maintenu et a même légèrement augmenté, malgré la forte baisse d'activité liée aux restrictions (très marquée durant le confinement), ainsi qu'aux nombreuses pénuries de produits de base (vaccins, vermifuges, consommables) ou au report de multiples interventions jugée non essentielles.

MISSIONS

⇨ Offrir le meilleur suivi vétérinaire possible pour chacune des espèces animales de l'archipel (animaux de compagnie, de loisir et de rente).

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ BUDGÉTAIRE *DONNÉES ASTRE*

	2016	2017	2018	2019	2020
BUDGET MANDATÉ	138 615	106 889	141 409	113 541	130 586
DONT INVESTISSEMENT	19 850	11 746	27 259	6 090	0
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	206 050	220 336	224 173	239 975	241 424

RÉALISATIONS

LES FAITS MARQUANTS DE 2020

La crise Covid a fortement marqué l'activité de l'année 2020. La Clinique Vétérinaire a dû s'adapter à de nouvelles contraintes pour poursuivre l'accueil du public dans les meilleures conditions (y compris durant la période du confinement obligatoire) : protocoles sanitaires, réorganisation des prises de rendez-vous, aménagements du bâtiment,...
De plus, de très grosses difficultés sont apparues pour l'approvisionnement tant en matériel qu'en médicaments, générant de nombreuses ruptures qu'il a fallu pallier au quotidien.

INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus non pas pu être réalisés en cours d'année. Suite à des retards de fournisseurs, les matériels de dentisterie équine commandés n'ont finalement été livrés que début 2021 et apparaîtront sur le prochain exercice comptable. De même, le remplacement du véhicule de service a été reporté d'un an.

FORMATION DES AGENTS

- Les offres de formation en présentiel ayant toutes été annulées à cause de la crise Covid, l'adhésion à diverses plateformes de formations techniques et de séminaires en ligne (Wizzvet, Cap Douleur, ...) accessibles en live ou en replay a permis à chaque membre de l'équipe de se former ou de renforcer ses connaissances à distance, notamment durant la période de télétravail.
- Stage technique d'une semaine en Belgique, dans une clinique spécialisée en dentisterie équine pour Hélène Hallez.

ACCUEIL DES STAGIAIRES

En raison des mesures sanitaires liées à la crise COVID, de nombreux stages ont dû être annulés en 2020. La clinique vétérinaire a toutefois pu accueillir plusieurs jeunes stagiaires scolaires (collège, bac pro, ...), et à encadrer un total de 28 journées/stage.

DIVERS

La Clinique Vétérinaire est devenue membre du *Réseau CAP douleur*, afin de permettre à l'équipe et aux propriétaires d'accéder à de nombreux outils permettant une meilleure prise en charge de la douleur des animaux.

PERSPECTIVES 2021

FORMATIONS

- Formation en radioprotection (obligation réglementaire) : *Renouvellement PCR – Niveau 2* pour JM Devroye
- Formations et séminaires en lignes pour l'équipe (Cap Douleur, Wizzvet, ...), ciblant notamment la physiothérapie et la gestion de la douleur.

INVESTISSEMENT

Acquisition du matériel de dentisterie équine (report de 2019)

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

SERVICES PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

3 AGENTS

- 1 DIRECTRICE
- 2 GESTIONNAIRES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

L'ARCHE MUSÉE ET ARCHIVES
LES DÉTAILS EN PAGE 34

LE CENTRE CULTUREL
LES DÉTAILS EN PAGE 34

LA MAISON DES LOISIRS
LES DÉTAILS EN PAGE 34

LA PATINOIRE
LES DÉTAILS EN PAGE 34

MISSION JEUNESSE
LES DÉTAILS EN PAGE 34

ACTIONS TERRITORIALES ET VIE ASSOCIATIVE
LES DÉTAILS EN PAGE 34

Le Pôle Développement Attractif a poursuivi en 2019 ses missions principales de mise en œuvre d'une politique culturelle, sportive et de Jeunesse au sein de la Collectivité à travers ses services.

Il a également été associé aux différents travaux menés dans le cadre du diagnostic de la jeunesse 9-30 ans commandité par le groupement de commandes réunissant : la Collectivité Territoriale, l'État, la Caisse de Prévoyance Sociale et les Villes de Saint-Pierre et de Miquelon.

MISSIONS

- Gestion des structures associées au Pôle Développement Attractif : Musée de l'Arche et Archives, Centre culturel et sportif, Maison des Loisirs, Patinoire.
- Gestion des dispositifs d'aide financière et des subventions aux associations via le Service des Actions Territoriales et Vie Associative.

Dans le cadre des mesures sanitaires mises en oeuvre en 2020 par l'Etat pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et de leur application en Outre-mer, la Collectivité Territoriale a dû fermer le 16 mars ses services, dont notamment le Centre Culturel et Sportif, l'Arche, la Patinoire et la Maison des Loisirs.

Les réouvertures au public se sont ensuite déroulées successivement ainsi pour les services suivants :

- Centre Culturel et Sportif : le 2 juin avec une reprise des cours de peinture sur porcelaine, de musique et ateliers d'écriture et de théâtre
- Piscine et le cinéma : en septembre 2020.
- La Maison des Loisirs : le 8 juin
- La Patinoire : le 21 octobre

Elles ont été accompagnées par la mise en place de protocoles sanitaires adaptés à chaque structure pour garantir la sécurité des publics et des agents territoriaux. Cela s'est traduit notamment par l'application de protocoles sanitaires et d'une réduction à 60 % de la fréquentation maximale instantanée pour la piscine et 80% pour la patinoire.

La programmation 2020 des structures du Pôle Développement Attractif a été durement impactée par la crise sanitaire. Un grand nombre d'événements, spectacles, ateliers, animations ou encore l'organisation des séjours habituels à destination des jeunes ont été annulés. Le dispositif des bourses d'excellence n'a pu être mis en oeuvre.

Des mesures spécifiques ont été adoptées en Séance Officielle du 30 juin par délibération n° 138/2020 afin de rembourser les usagers qui s'étaient acquittés des droits d'entrées à des spectacles ou d'inscriptions à des activités. Les durées de validité des cartes d'abonnement ont également été prolongées de manière à dédommager les détenteurs.

Il convient néanmoins de souligner que pour pallier l'absence des séjours de vacances pour les jeunes et répondre aux attentes de ce public exceptionnellement plus nombreux sur le territoire en période estivale, la Collectivité Territoriale a proposé un grand nombre d'animations culturelles et sportives tant à Saint-Pierre qu'à Miquelon.

DIRECTION DU PÔLE

UNE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE RENFORCÉE

L'équipe administrative de la Direction du Pôle Développement Attractif (PDA) constituée de deux agents et de la Directrice a été renforcée par un agent administratif de l'Arche, affecté à temps partiel à compter du 2 mars 2020.

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

SERVICE DES ACTIONS TERRITORIALES ET VIE ASSOCIATIVE

1 AGENT

• 1 CHARGÉE DE MISSION

SERVICE DES ACTIONS TERRITORIALES ET VIE ASSOCIATIVE

Le Service des Actions Territoriales et de la Vie Associative est chargée de mettre en œuvre les dispositifs financiers de la Collectivité Territoriale auprès de plusieurs cibles :

- *Les associations, via les subventions accordées dans le cadre de l'Office de la Jeunesse et des Sports, les subventions « hors Office » et les conventions pluriannuelles.*
- *Les productions artistiques locales, via une aide couvrant au maximum 25% du montant définitif du projet, plafonnée à 3 000€.*
- *Les jeunes talents dans le sport et la culture, via les Bourses Territoriales d'Excellence qui ont connu une évolution en cette année 2019.*
- *Les jeunes de 6 à 19 ans, via le « Pass Collectivité Jeunes » instauré en 2019 en remplacement du « Pass Sport Culture » et du « Pass Partout » pour une offre plus simplifiée.*

MISSIONS

- Soutien financier à divers publics et projets : jeunes talents, productions artistiques locales.
- Mise en place de dispositifs pour favoriser l'accès au sport et à la culture des jeunes.
- Gestion des dispositifs de subventions et des conventions pour les associations.

LES DISPOSITIFS

BOURSES SPORTIVES DE HAUT NIVEAU

Dans le cadre de sa politique sportive, la Collectivité Territoriale apporte son soutien aux athlètes de haut niveau, originaires de Saint-Pierre-et-Miquelon ou y résidant depuis 5 ans. Au titre de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire, aucune demande n'a été formulée.

BOURSES TERRITORIALES D'EXCELLENCE

Depuis la création de ce dispositif en 2013, 40 candidats ont postulé et 15 lauréats ont été désignés.

En raison de la crise sanitaire, le dispositif n'a pu être mis en oeuvre en 2020.

SOUTIEN AUX PRODUCTIONS LOCALES ARTISTIQUES

Dispositif créé en 2012 ayant pour objet d'apporter un soutien financier (plafonné à 3 000 €) aux auteurs et artistes pour la création d'ouvrages et d'albums musicaux visant à promouvoir l'Archipel.

6 PROJETS ONT FAIT L'OBJET D'UN SOUTIEN TERRITORIAL :

1 OUVRAGE
sur le thème des portraits à la sanguine réalisé par M. Patrick Derible

5 PROJETS D'OUVRAGE
portés par les Éditions « Mon Autre France »

- Saint-Pierre et Miquelon Eaux en couleurs
  Auteur Pauline Rousseau
- Mon carnet d'aventures Saint-Pierre et Miquelon
  Auteurs Piou Piou et Caroline Dujardin
- Expérience Saint-Pierre et Miquelon
  Auteur Grégory Pol
- Anna Femme de Bourreau
  Auteur Anaïs Hébrard
- Je t'écris depuis...
  Auteur Gersendre Aymé

Montant total des aides versées : 6 795,09 €

PASS'COLLECTIVITÉ JEUNES

Dispositif créé en 2018 par délibération n°321-2018 du 18 décembre 2018.
Il s'adresse aux jeunes de la tranche d'âge des 6-19 ans. Il apporte une aide directe aux élèves lors de l'achat des fournitures scolaires et petits équipements sportifs ou lors de l'inscription à une activité auprès d'un partenaire affilié au dispositif ou auprès des structures de la Collectivité Territoriale.

Les chéquiers d'une valeur globale de 70€ ont été distribués à compter de janvier jusqu'au 15 novembre 2020.

Le montant total de la dépense : 33 630 €. Une baisse de l'utilisation des pass de 19,50 % est constatée par rapport à 2019 en raison de la crise sanitaire.

ÉVOLUTION DE L'UTILISATION DES PASS'COLLECTIVITÉ JEUNES

Informations par année	2019	2020
Montant de la dépense	41 120 €	33 630 €
Nombre de Jeunes de la tranche d'âges 6-19 ans *recensés dans l'Archipel*	885	899
Nombre de Jeunes venus récupérer leur Pass'Collectivité	637	425
Lots de Pass' utilissés aurpès des structures et partenaires	587	480
Taux d'utilisation des Pass par rapport au nombre de Jeunes recensés	66,32 %	53,39 %

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'ÉQUIPEMENT

OFFICE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

Montant total des subventions de fonctionnement attribuées au secteur associatif à l'occasion de la réunion de l'Office du 2 juillet : 196 600 €.

33 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

En raison du contexte sanitaire, les orientations de l'Office ont été adaptées et les dépenses subventionnables ont été priorisées. Les membres ont souhaité mettre l'accent sur les aides à l'emploi, à l'acquisition de petits équipements et au soutien aux dépenses de fonctionnement (autres dépenses) afin d'aider les associations impactées par la baisse des adhésions.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SUR LES CRÉDITS DE L'OFFICE EN 2020

CATÉGORIE DE DÉPENSES (déclinées par ordre de priorisation)	1 Actions en faveur de la jeunesse	2 Actions intergénérationnelles ou a destination du public +60 ans	3 Actions innovantes	4 Actions en faveur du handicap	5 Accès aux filières sportives et culturelles de haut niveau	6 Autre	TOTAL	%
EMPLOI	82 750 €						82 750 €	42,09
PETITS ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL	4 200 €	2 000 €	2 000 €	- €	0 €	8 000 €	16 200 €	8,24
AUTRES DÉPENSES	22 500 €	3 500 €	0,00 €	- €	- €	5 250 €	31 250 €	15,90
FORMATION	3 100 €	400 €	500 €	- €	- €	- €	4000 €	2,03
MANIFESTATIONS	9 750 €	3 850 €	- €	500 €	0 €	1 250 €	15 350 €	7,81
DÉPLACEMENTS	43 300 €	2 000 €	- €	- €	1 750 €	- €	47 050 €	23,93
	165 600 €	11 750 €	2 500 €	500 €	1 750 €	14 500€	195 600 €	100

PART DES SUBVENTIONS OFFICE AFFECTÉES AU SECTEUR DU SPORT

DÉPENSES	SPORT	RÉPARTITION PAR RAPPORT À L'ENVELOPPE GLOBALE 218 796 €
EMPLOI*	82 750 €	42,09 %
PETITS ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIEL	15 200 €	7,73 %
AUTRES DÉPENSES	26 000 €	13,22 %
FORMATION	4 000 €	2,03 %
MANIFESTATIONS	9 100 €	4,63 %
DÉPLACEMENTS	45 350 €	23,07 %
TOTAL DÉPENSES SPORT OFFICE	182 400 €	92,78 %

* Nombre d'associations concernées par l'aide à l'emploi : 10

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES HORS OFFICE

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

La Collectivité Territoriale soutient également un grand nombre d'associations dont les actions n'entrent pas dans le périmètre d'intervention de l'Office de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Loisirs.

Répartition des subventions de fonctionnement Hors Office allouées aux associations.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS HORS OFFICE 2020

ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS — MANDATS ÉTABLIS SUR 2019

SECTEURS / ANNÉES	2020	RÉPARTITION
CULTURE	236 643,75 €	36,02 %
Festivals, spectacles, évènements, prix littéraire	110 922 €	
Philatélie	2 721,75 €	
Francophonie (radios locales)	123 000 €	
SPORT	366 085,40 €	55,72 %
Évènements	- €	
Aides à l'emploi*	204 319,04 €	
Autres dépenses de fonctionnement	161 766,36 €	
PATRIMOINE	29140,00 €	4,44 %
Personnages, lieux, évènements historiques (anciens combattants)	670,00 €	
Tradition et savoir-faire (artisanat)	7 470,00 €	
Bâtiments, sites, patrimoine maritime	21 000,00 €	
LOISIRS	20 160,00 €	3,07 %
Jeunesse : classes découvertes / déplacements divers / évènements	2 360,00 €	
Loisirs : évènements, animations adultes	- €	
Loisirs : public 3e âge	17 800,00 €	
AUTRES	5 000,00 €	0,76 %
Protection civile	5 000,00 €	
DÉPENSE TOTAL	657 029,15 €	100 %

*Nombre d'associations concernées par les aides à l'emploi : 9, dont 2 sous convention pluriannuelle.

SUBVENTIONS DÉQUIPEMENT

Une subvention d'équipement d'un montant de 50 000 € a été attribuée en 2020 en faveur de l'association Sportive Ilienne Amateurs pour des travaux de rénovation de son complexe.

CONVENTIONS PLURIANNUELLES

Afin d'accompagner les associations dans la mise en oeuvre de leurs projets et sécuriser leurs actions dans la durée, la Collectivité Territoriale a conclu des conventions pluriannuelles avec un certain nombre d'associations. Ainsi, en 2020, on dénombre 6 conventions pluriannuelles en cours d'exécution conclues avec les associations suivantes :

- Butokuden Dojo *2019-2021*
  pour l'aide à l'emploi d'un éducateur sportif.
  Contribution 2020 43 580 euros
- Sauvegarde du Patrimoine *2020-2022*
  pour des travaux de fouilles archéologiques à l'Anse à Bertrand menés par le Mémorial University de St-John's.
  Contribution 2020 5 000 euros
- La Ligue de Pelote Basque *2020-2022*
  pour l'organisation annuelle de la Fête Basque.
  Contribution 2020 8 000 euros
- Les Coureurs de l'Isthme *2020-2022*
  pour l'organisation de la course annuelle des 25 km de Miquelon-Langlade.
  Contribution 2020 14 500 euros
- Miquelon Culture Patrimoine *2020-2022*
  pour la mise en œuvre de son projet associatif (stages de théâtre, musique, art plastique, danse, cinéma).
  Contribution 2020 20 000 euros
- Association Hockey Mineur *2020-2022*
  pour l'aide à l'emploi d'un éducateur sportif
  Contribution 2020 33 000 euros

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

SERVICE MISSION JEUNESSE

1 AGENT

• 1 CHARGÉ DE MISSION

SERVICE MISSION JEUNESSE

MISSIONS

- *Mettre en œuvre la pollitique jeunesse de la Collectivité Territoriale.*
- *Animer le Conseil Territorial des Jeunes.*

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

CRISE SANITAIRE DE LA COVID

En raison de la situation sanitaire liée au Covid-19 et pour des raisons de sécurité, la CollectivitéB Territoriale n'a pu organiser comme les étés passés à destination des jeunes, des séjours à Langlade et à l'extérieur du territoire.

En revanche, une multitudes d'activités ont été proposées à la carte à Saint-Pierre et à Miquelon (culturelles, sportives, artistiques et de loisirs) afin de répondre aux attentes des jeunes présents en plus grand nombre dans l'Archipel.

Ces animations d'été 2020, hormis le fait qu'elles se soient déroulées exclusivement sur le territoire, ont été marquées par le singularisme des équipes d'animateurs mobilisées à l'occasion et le travail en équipe des services administratifs de la Direction du PDA et de la Maison des Loisirs. En effet, contrairement aux années précédentes, les inscriptions aux activités étaient ouvertes tant à Saint- Pierre qu'à Miquelon, permettant aux gens de Saint-Pierre d'inscrire leurs enfants à des activités se déroulant à la Maison des Loisirs et aux personnes de Miquelon, d'inscrire leurs enfants à des activités se déroulant à Saint-Pierre.

Par ailleurs, la Collectivité Territoriale a fait appel, en plus de ses animateurs de la Maison des Loisirs, aux agents des différents services (Enseignant artistique théâtre, médiateur culturel de l'Arche, éducateur physique territorial mis à disposition d'une association, animateur de la Cafet du CCS, animateur-éducateur physique de la patinoire) n'intervenant pas habituellement pour les activités d'été. Cette pluridisciplinarité a permis d'offrir une programmation riche et variée, notamment sur le volet culturel (circuit prohibition, ateliers de théâtre) permettant ainsi de capter un plus grand nombre de jeunes.

Le chargé de mission jeunesse avait pour rôle de coordonner ce projet. L'équipe administrative de la Direction du PDA a largement été mise à contribution. Elle a travaillé à la conception et la réalisation des formulaires et tableaux d'inscriptions ainsi que des flyers.

Elle a également assuré avec le service administratif de la Maison des Loisirs, l'accueil du public, les inscriptions et les encaissements.

Ainsi, malgré la situation sanitaire, ce sont 45 animations étaient proposées à des tarifs très accessibles (5€ la demi-journée et 10€ la journée complète) à Miquelon et 21 à Saint-Pierre, à destination de l'ensemble des jeunes du territoire.

ÉVÈNEMENTS SUR L'ARCHIPEL

ACTIVITÉS ORGANISÉES À MIQUELON

Tarifs appliqués :
5€ la demi-journée et 10€ la journée

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR TRANCHE D'ÂGE

	5-10 ANS	11-15 ANS
ACTIVITÉS DÉCOUVERTE DE LA NATURE	10 ANIMATIONS	8 ANIMATIONS
ACTIVITÉS SPORTIVES	4 ANIMATIONS	9 ANIMATIONS
ACTIVITÉS DE LOISIRS	8 ANIMATIONS	4 ANIMATIONS
JOURNÉE FESTIVE	1 ANIMATION	1 ANIMATION
TOTAL	23 ANIMATIONS	22 ANIMATIONS

FRÉQUENTATION AUX ACTIVITÉS POUR LES 5-10 ANS

Participations et inscriptions

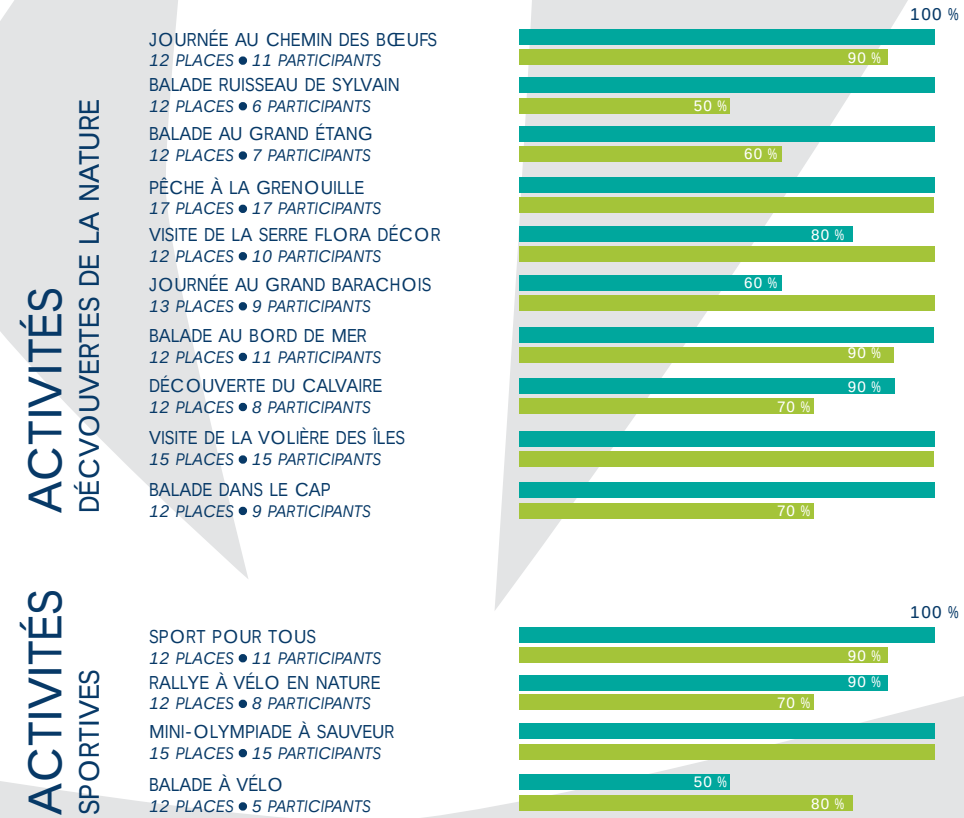

ACTIVITÉS DE LOISIRS

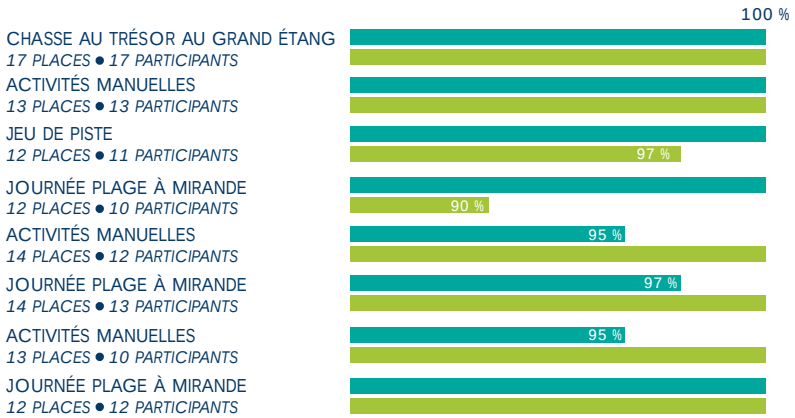

FRÉQUENTATION AUX ACTIVITÉS POUR LES +11 ANS

Fréquentation minimum et maximum

Si les activités proposées aux enfants de 5 à 10 ans ont reçu un écho favorable, il a été très difficile d'attirer les jeunes de 11 à 15 ans pour lesquels 22 animations étaient proposées.
En raison de l'insuffisance d'inscriptions aux activités à destination des 11-15 ans, les équipes de la Maison des Loisirs ont reconduits certaines animations sportives proposées tout au long de l'année mais avec certains aménagements pour répondre aux attentes du public concerné.

ACTIVITÉS SPORTIVES

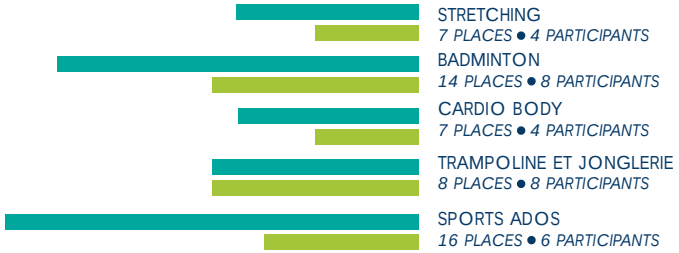

Bien qu'une activité de marche nordique était proposée, aucune inscription n'a été relevée.

FRÉQUENTATION JOURNALIÈRE

LE FOYER DE LA MAISON DES LOISIRS

Fréquentation minimum et maximum

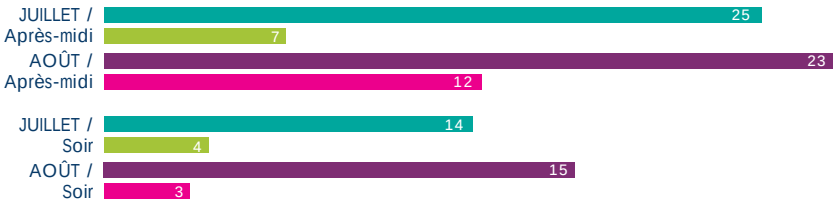

583 ENTRÉES AU FOYER

En moyenne, ce sont environ 583 entrées qui ont été enregistrées au Foyer en juillet et 647 en août 2020.

ACTIVITÉS ORGANISÉES À SAINT-PIERRE

Tarifs appliqués :
5€ la demi-journée, 10€ la journée et 25 € l'animation artistique

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR TRANCHE D'ÂGE

	9-12 ANS	13-15 ANS
ANIMATIONS CULTURELLES	1 ANIMATION THÉÂTRE	1 ANIMATION THÉÂTRE
	9-12 ANS	13-17 ANS
CIRCUIT PROHIBITION	1 CIRCUIT : 4 OPTIONS DE DATE	1 CIRCUIT : 4 OPTIONS DE DATE
	11-13 ANS	14-17 ANS
ACTIVITÉ SPORTIVES ET DE LOISIRS	9 ACTIVITÉS	7 ACTIVITÉS
CONDITIONNEMENT PHYSIQUE	1 ACTIVITÉ : 8 SÉANCES	

Sur le nombre d'activités proposées, toutes n'ont pu être réalisées, au vu du nombre faible des inscriptions :
- Circuit prohibition, sur 4 dates proposées, un seul circuit réalisé
- Conditionnement physique, sur 8 séances proposées, une seule réalisée en juillet.
- Activités sportives, sur 9 proposées, 4 réalisées.
- Activités tranche d'âge 13-17 ans – aucune réalisée faute d'inscriptions.

ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

FRÉQUENTATION AUX ACTIVITÉS POUR LES 9-12 ANS

Participations et inscriptions

ACTIVITÉS SPORTIVES ET CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

FRÉQUENTATION AUX ACTIVITÉS POUR LES 11-13 ANS

Participations et inscriptions

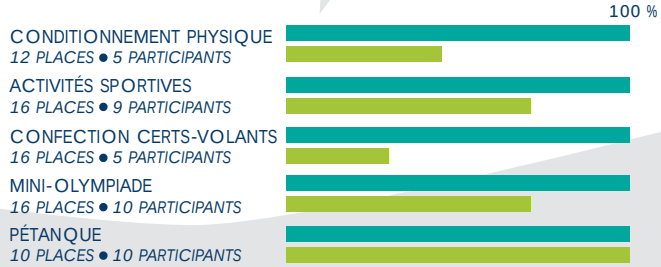

CONSEIL TERRITORIAL DES JEUNES

LES RÉALISATIONS 2020

Dans le cadre du partenariat avec l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes, une formation a été proposée en mars à destination des jeunes élus afin de renforcer la cohésion de groupe et l'esprit d'équipe.

Malgré la période de confinement et la fermeture des services, des projets ont pu être développés :

- Participation à l'encadrement des animations de noël à la Patinoire.
- Participation à la fête d'halloween à la Cafet' organisée par le CCS.
- Participation des CTJ à la soirée de la Saint-Sylvestre organisée par le Club de l'Amitié.
- Organisation d'une soirée débat sur le thème « Être jeune et vivre à Saint-Pierre-et-Miquelon ».
- Implication des CTJ lors des cérémonies officielles de commémorations nationales.
- Participation de plusieurs jeunes du CTJ à des réunions de travail (Cellule de réflexion sur l'aménagement du front de mer, projet Territoriale Enfance-Jeunesse, etc

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

22 AGENTS

- 1 DIRECTEUR
- 2 AGENTS ADMINISTRATIFS
- 2 ADJOINTS D'ANIMATION
- 1 CHEF DE BASSIN
- 3 ÉDUCATEURS DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES
- 2 PROFESSEURS DE MUSIQUE
- 1 PROFESSEUR DE THÉÂTRE
- 10 TECHNICIENS

Boulevard Port-en-Bessin Saint-Pierre. (bâtiment principal)
et une annexe rue Richard Bartlett

Horaires d'ouverture :

Ouvert au public.
11 mois sur 12. 7 jours sur 7.

- Du lundi au vendredi
7h à 23h.
- Les samedis
8h30 à 23h.
- Les dimanches
9h à 21h.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

Le Centre Culturel et Sportif est un lieu de programmation riche et variée de spectacles, de films récents, d'ateliers et stages de pratiques musicales, artistiques et de loisirs. L'annexe du Centre propose des cours de théâtre ou de musique.

Le Centre Culturel et Sportif relaye également les événements nationaux telle que la Fête de la Musique et participe aux différentes festivités locales tel que le Mardi Gras où à l'occasion sont proposées des animations.

L'établissement propose au secteur associatif et à l'Education Nationale, différents équipements à la location : une salle des sports pour la pratique d'activités en tout genre (futsal, volley, éducation physique…), une salle à l'étage pour la pratique du taekwondo et son bassin de natation. Pour les groupes de musiciens, un studio de répétition équipé de matériels son est également mis à la location à l'annexe du Centre Culturel. Le Centre Culturel et Sportif propose également des séances publiques de natation.

La structure accueille également le public jeune 13-17 ans au sein de la « Cafète », lieu de rencontre spécifique qui leur est dédié.

Le Centre Culturel et Sportif abrite plusieurs équipements :

- Une salle omnisports
- Une piscine
- Une salle de théâtre
- La « Cafet' »
- La « Salle Barachois »
- Une « salle d'activités », principalement dédiée à la peinture sur porcelaine
- Un espace d'entrainement mis à disposition de l'association Hong Sang Nae Club.

MISSIONS

- Accueil du public dans les équipements sportifs, dans les espaces cultures et à la « Cafète », un espace dédié au jeune public.
- Enseignement musical, théâtral et sportif, notamment avec les cours de piscine.
- Alimentation de la programmation cinématographique et diffusion des films.
- Organisation d'événements et de stages culturels à destination de tous types de publics.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020

LA CRISE SANITAIRE

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été une année particulière en termes de programmation pour le Centre Culturel et Sportif comme pour l'ensemble des structures rattachées au Pôle Développement Attractif de la Collectivité Territoriale. La quasi-totalité des manifestations culturelles programmées a été annulée et le service a connu des périodes de fermeture afin de préserver la sécurité et la santé des usagers et des agents.

Malgré la richesse de la programmation initiale, seuls quelques évènements et animations ont été maintenus :

PROGRAMMATIONS ARTISTIQUES ET SPORTIVES

SPECTACLES

« Recto Verso - Fredo le magicien » — *Spectacle de magie, humour à destination des jeunes*

25 février

Bilan : 170 enfants déguisés entre 7 et 12 ans ont répondu au rendez-vous. Un après-midi haut en couleurs et en animations marquées par un défilé sur scène et un bon goûter où les crêpes et autres spécialités étaient à l'honneur pour le plaisir des plus gourmands. Cette animation est possible grâce à la collaboration de l'ensemble du personnel de la structure qui s'investit pleinement pour l'occasion.

« On va régler nos comptes » — *Animation théâtrale Choco-théâtre*

25 février — Salle Barachois

Activité organisée par l'association Croq'paroles. Petit déjeuner suivi d'un spectacle vivant.

Bilan : Activité qui a remporté un franc succès auprès des familles.

« Building » — *Comédie Théâtre contemporain*

25 février — Salle Barachois

sur le thème du monde du travail et la perte d'identité et des idéaux.

Bilan : Les deux représentations ont affiché complet, démontrant ainsi l'intérêt du public pour les spectacles vivants et principalement le théâtre.

« Vent de révolte au Pôle Nord » — *Animation théâtrale*

25 février — Salle Barachois

Organisée par l'association Croq'paroles. Formule de spectacle incluant un petit déjeuner

Bilan : Comme chacune des représentations proposées par l'Association « Croq'Paroles », ce spectacle a remporté un vif succès auprès des petits et des grands.

STAGES ARTISTIQUES

Wanga Cosmics Anthony DUGENEST

8-14 ans
Découverte de la bande dessinée

Du 24 au 28 février

Bilan : Ce stage de grande qualité remporte un vif succès. Plus d'une trentaine de jeunes ont pu en bénéficier.

Marc ZATJMAN

Pour adultes et enfants
Apprentissage du piano - En partenariat avec l'association Miquelon Culture et Patrimoine. Une vingtaine de personnes ont suivi les deux stages à Saint-Pierre.

Du 24 au 29 février et du 9 au 15 mars

Bilan : Au vu de la qualité de l'enseignement dispensé par Marc ZAJTMAN, les stages rencontrent chaque année un franc succès.

Anaïs HEBRARD-ARROSSAMENA (professeur de théâtre)

Jeunes inscrits ou non aux ateliers de théâtre (CM1-CM2/6e/4e à la Terminale)
Stage de théâtre à la carte

Du 8 juin au 1er juillet

Thierry ARTUR et Steven YON (professeurs de musique)

Jeunes et adultes inscrits ou non à l'École de Musique
Stages de musique à la carte.

Du 24 au 29 février et du 9 au 15 mars

Bilan : Au vu de la qualité de l'enseignement dispensé par Marc ZAJTMAN, les stages rencontrent chaque année un franc succès.

STAGES DE NATATION ET ANIMATIONS SPORTIVES

Structures gonflables

Week-end du 29 février et 1er mars

217 PERSONNES

Stage Aqualude

Mars et octobre 2020

À partir de 4 ans (5 participants/session)

Bilan :

Ces stages sont toujours attendus et très appréciés. Ils permettent aux enfants ne fréquentant pas l'Ecole de Natation du CCS (hors séances scolaires) de pouvoir acquérir les bases de la natation avant leur entrée en grande section maternelle.

RÉUNIONS DE PRÉSENTATION

Réunions de présentation organisée par la Collectivité Territoriale :

Réunion publique sur le STAU (Schéma Territorial d'Aménagement et d'Urbanisme).

28 janvier :

Présentation du projet « Quai des ferries ».

17 novembre

AUTRES ÉVÈNEMENTS

Voici d'autres évènements organisés par différents partenaires

Journée Internationale des Maladies Rares organisé par Daily Fit (zumba, yoga, etc...).

Salle des sports

29 février

WOMAN
projection du documentaire du réalisateur Yann Arthus-Bertrand.
Fresque qui rend hommage aux femmes, à leurs parcours, à leurs combats et à leurs victoires.
Projet portés par l'association Les Salines SPM.

25 nomvembre

Conte de Noël
de Charles Dickens présenté par une classe de l'École Sainte-Croisine

29 décembre

Forum des Associations
organisé par la DCSTEP avec le concours de la Collectivité Territoriale

1er au 4 octobre

Compétition de Noël du Club Taekwondo

Salle des sports

12 décembre

LA PISCINE
COURS ET SÉANCES PUBLIQUES

2020 EN CHIFFRES...

FRÉQUENTATION DE LA PISCINE

110 BAIGNEURS PAR JOURS
770 BAIGNEURS PAR SEMAINES
3 080 BAIGNEURS PAR MOIS

SOIT POUR 8 MOIS D'OUVERTURE :
ENTRE 24 000 ET 24 700 PERSONNES

Fermeture mi-juillet/août jusqu'à mi-septembre, fermetures en décembre et mars sur une durée de quinze jours pour les vidanges et fermeture COVID.
Il s'agit d'une moyenne dans la mesure où la fréquentation diminue à partir du mois de mai, avec une baisse drastique au mois de juillet.

SÉANCES ADULTES ET TOUT PUBLIC

10 992 NAGEURS ONT FRÉQUENTÉ LA PISCINE LORS DES SÉANCES ADULTURES ET TOUT PUBLIC
SOIT 477 NAGEURS PAR SEMAINE (23 SEMAINES)

SÉANCES SCOLAIRES

4 882 SCOLAIRES DE LA GS MATERNELLE À LA TERMINALE ONT FRÉQUENTÉ LE BASSIN DANS LE CADRE DE L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION

*Les cours de la gs maternelle jusqu'au CM2 sont assurés par les maître-nageurs du CCS

Le club utilise le bassin du lundi au samedi.
120 NAGEURS VIENNENT S'ENTRAINER CHAQUE SEMAINE

LE GYMNASE

La fréquentation du gymnase reste stable d'une année sur l'autre.
Entre 80 et 110 utilisateurs/jour – 630 utilisateurs/semaine – 2 500 utilisateurs/mois – soit 22 500 utilisateurs une année civile sans fermeture, la situation de cette année 2020 ayant étant été particulière (crise sanitaire).

COURS TRIMESTRIELS

LES FRÉQUENTATIONS 2020

MUSIQUE

	Piano	Batterie Saxo	Guitare Basse	Éveil musical	Ukulélé	Batucada	Trompette
Trimestre 1	3	29	43	27	1	1	0
Trimestre 2	0	0	0	0	0	0	0
Trimestre 3	1	31	43	23	0	8	1

THÉÂTRE

Trimestre 1	43
Trimestre 2	/
Trimestre 3	45

PEINTURE SUR PORCELAINE

Trimestre 1	21

ÉCOLE NATATION FRANÇAISE

Trimestre 1	146	Dont 16 adultes
Trimestre 2	/	
Trimestre 3	141	Dont 18 adultes

CINÉMA

NOMBRE DE PROJECTIONS

34 films pour adultes
50 spectateurs en moyenne par séance

20 films pour enfants
65 spectateurs en moyenne par séance

UN ESPACE JEUNE
LA CAFETE DU CENTRE CULTUREL

FRÉQUENTATIONS

La fréquentation se concentre principalement les mercredis, vendredis après-midi et les fins de semaine. La fréquentation est en augmentation durant les vacances scolaires.

HORS VACANCES SCOLAIRES

En semaine : 15 jeunes par jour
Le week-end: 20 jeunes le week-end.

VACANCES SCOLAIRES

En semaine : 20 jeunes par jour
Le week-end : 23 jeunes le week-end.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

- Cafétéria (Espace jeunes) : Changement des radiateurs, remplacement du lino, peinture,
- Peinture couloir Salle des Sports et toilettes et remplacement lino,
- Extension sortie de secours piscine,
- À l'annexe : Changement chaudière, installation d'une VMC, changement de luminaires, des plafonds et des radiateurs.

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

ARCHE
MUSÉE ET ARCHIVES

6 AGENTS

- 1 DIRECTEUR
- 1 AGENT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
- 2 DOCUMENTALISTES ARCHIVES
- 1 MÉDIATEUR CULTUREL
- 1 AGENT D'ENTRETIEN

L'ARCHE MUSÉE ET ARCHIVES

Depuis 1999, l'Arche abrite à la fois le Musée de la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, labellisé Musée de France et le service des Archives. Ce regroupement permet la mutualisation des moyens pour ces deux services qui œuvrent à la valorisation du patrimoine de l'Archipel.

Le travail de valorisation se fait également en ligne sur le site de l'Arche (depuis 2010), avec la création d'expositions virtuelles. Il se traduit également par le soutien à la recherche, avec l'accueil des chercheurs en salle de consultation archives et la constitution et la mise en ligne de bases de données. L'aide à la recherche se traduit aussi par un soutien technique aux missions archéologiques.

Néanmoins, avant même la valorisation, ce patrimoine doit être conservé. La conservation, la recherche (publications et expositions historiques) et l'éducation (médiation culturelle auprès des visiteurs étrangers et locaux, dont les écoles) constituent les missions essentielles du Musée.

MISSIONS

- Valoriser le patrimoine et les arts. (mission centrale)
- Organiser des évènements comme des expositions, conférences, ateliers, spectacles, animations diverses
- Participer régulièrement à des évènements nationaux et locaux.
- Être chargé de la conservation, du tri, du classement, de l'inventaire et de la communication des archives publiques, missions équivalentes à des archives départementales, et s'étendant à tous documents privés remis à titre onéreux ou gratuit, temporaire ou définitif.

UN ANNÉE PARTICULIÈRE

CRISE SANITAIRE DE LA COVID

En raison de la fermeture du service pendant la période de confinement entre mars et avril 2021 et des mesures sanitaires, un certain nombre d'ateliers et expositions ont été annulées. L'accueil du public n'a repris qu'à compter du 15 mai.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

EXPOSITION PERMANENTE « JOSEPH LEMOINE, ARTISTE-PEINTRE. 1830-1886 »

Elle a occupé l'espace d'exposition permanente du musée de début janvier jusqu'à la mi-novembre. Elle était déjà présentée depuis le 24 octobre 2019 et le public local et scolaire avait largement répondu présent dans les semaines suivant l'ouverture. En 2020, elle a été ouverte 6 jours/semaine (du mardi au dimanche, de 10h00-12h00 et de 13h30-17h00) jusqu'au confinement (16 mars). La réouverture du service au public s'est faite à partir du 15 mai et l'ouverture de l'exposition Joseph Lemoine s'est faite sur demande le reste de l'année.

Aucun circuit n'a été réalisé avec des clients individuels, seulement au bénéfice des groupes scolaires ou de loisirs.

* L'exposition est prolongée jusqu'au 14 novembre (Nuit européenne des musées), avec une adaptation apportée pour les visiteurs anglophones.

La fréquentation du musée pendant l'été a été très basse en l'absence de saison touristique. La fréquentation globale a été de 398 personnes en 2020.(vs 4 403 personnes en 2019), se répartissant ainsi :

261 PERSONNES
VISITES LIBRES ET GUIDÉES DE L'EXPOSITION PERMAMENTES

137 ENFANTS
ENTRE ANIMATIONS SCOLAIRES OU DE LOISIRS

EXPOSITION TEMPORAIRES (EN ACCÈS LIBRE)

La programmation des expositions temporaires a été largement perturbée par la crise sanitaire. Une seule exposition a eu lieu sur les 5 prévues, à savoir :

Travail d'artiste : Klervia DESBOIS

Du 9 octobre au 29 novembre

Native de Saint-Pierre et Miquelon, Klervia Desbois a obtenu en 2019 un baccalauréat en Art visuel à l'université de Moncton (Nouveau-Brunswick) avec les concentrations en peinture et en sculpture. Ses sujets sont en lien avec la nature et l'homme. Aujourd'hui, elle poursuit une recherche visuelle sur la pérennité des espaces naturels et plus particulièrement ceux des eaux de l'Atlantique.

EXPOSITION VIRTUELLE

« Les odonates (Libellules et Demoiselles) »

Lancement sur le site le 19 juin

Exposition consacrée aux odonates de l'Archipel (Libellules et Demoiselles) afin de valoriser les collections en sciences naturelles du musée.

le post facebook annonçant l'exposition virtuelle a été partagé 4 fois, a provoqué 99 interactions, 8 réactions (« J'aime » et « J'adore ») et touché 912 personnes.

CONFÉRENCE

Conférence « Soins et insularité : mémoire singulière, mémoire collective, comment en prendre soin, comment la transmettre ? »

Dimanche 16 février

Proposée par l'association « Phares SPM » et coordonnée par le Dr Etienne Garrigue.

Une cinquantaine de participants

ÉVÈNEMENTS NATIONAUX

« Journées Européennes du Patrimoine »

19 et 20 septembre

Ouverture et visites guidées gratuites du musée (11h, 14h et 15h) pendant toute une fin de semaine. Ateliers « conditionnement et petite restauration des collections privées », à 14h samedi et dimanche, gratuit sur inscription.

Fréquentation : 83 personnes sur la fin de semaine (39 entrées libres et 44 guidées). 5 personnes pour l'atelier du samedi. L'événement a eu lieu dans le respect des règles sanitaires.

« Semaine Bleue »

10 octobre

Visite guidée de l'exposition « Joseph Lemoine, artiste peintre. 1830-1886 ». Une visite très conviviale qui a été très appréciée.

Fréquentation : 8 personnes. La visite guidée a eu lieu dans le respect des règles sanitaires.

« Nuit européenne des Musées »

14 novembre

Ouverture gratuite de 21h00 à 23h00 du musée et visites guidées de l'exposition « Joseph Lemoine,- artiste-peintre, 1830-1886 ».

Fréquentation : 22 personnes

ÉDITIONS ET PUBLICATIONS

« Cartes postales concours photos 2018 et 2019 »

Édition de cartes postales des lauréats du concours de photographie de l'Arche 2018 et 2019 :
« La belle endormie » de Bernard Saliba,
« Jour de mai, Langlade c'est là, mais ça s'voit pas ! » de Thierry Vogenstahl
et « Après la tempête » de Danielle Goïcoëchéa.
200 exemplaires de chaque.

LES ARCHIVES

Aide à la recherche (accueil en salle de lecture et recherches par correspondance)

La salle de lecture a été peu fréquentée en 2020 en raison de la situation sanitaire. Le protocole sanitaire a été appliqué lors de la réouverture au public et l'accueil a été amélioré avec la création de documents spécifiques (livret d'accueil et protocole de bonne conduite).
Les recherches par correspondance ont également connu une baisse par rapport à 2019. En 2020, 51 personnes ont été aidées dans leurs recherches, que ce soit sur place ou à distance (moitié moins qu'en 2019).

COLLECTE DE TÉMOIGNAGES

Liés à la période de confinement

Un travail de collecte d'archives et de témoignages liés au confinement de mars-avril 2020 dans l'Archipel a été réalisé pour la création d'un fonds historique appelé « Mémoire de confinement ».
Cette mission a été confiée à Solène Vidal, agent détachée du Francoforum à l'Arche entre fin mai et début novembre.

MISE EN LIGNE DE LA PRESSE ANCIENNE

En 2020 ont été mis en ligne les 142 numéros de l'hebdomadaire « La Liberté des iles Saint-Pierre et Miquelon » qui furent publiés pendant la 2nde Guerre mondiale, de 1942 à 1945. La mise en ligne s'est faite sur un rythme mensuel de février à décembre, avec une pause en juin et juillet.

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

LA PATINOIRE

12 AGENTS

- 1 DIRECTRICE
- 4 AGENTS D'ENTRETIEN
- 4 CHEFS DE PISTE
- 2 ÉDUCATEURS SPORTIFS
- 1 AGENT ADMINISTRATIF

Boulevard Louis Héron De Villefosse

LA PATINOIRE

Inaugurée en 1984, la patinoire fait l'objets de travaux importants répartis sur plusieurs années.
La saison de glace est toujours synonyme d'une fréquentation importante, aussi bien sur le plan associatif que lors des séances libres et animations proposées par la Collectivité Territoriale.

MISSIONS

- Accueil des associations, des scolaires et du public tout au long de la saison de glace
- Organisation de stages d'initiation au patinage et à la découverte du hockey, ainsi que de cours de perfectionnement.
- Mise en place d'animations à thème durant les vacances, à destination du jeune public.

PROGRAMMATION 2020 ET TRAVAUX

CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

En 2020, la Patinoire a connu une longue période de fermeture, soit du 16 mars au 20 octobre, en raison de la crise sanitaire et des travaux de réfection des 3 façades extérieures est, sud et nord (+ d'un million d'euros pour la tranche 2020).

De tels travaux se déroulent exclusivement durant la période de fermeture estivale. Néanmoins, en raison de la crise sanitaire, ayant occasionné des retards dans les délais d'approvisionnement des matériaux, la date de démarrage des travaux a été retardée. L'ouverture de la patinoire au public a eu lieu le 21 octobre 2020, date du 1er jour des vacances scolaires.

ANIMATIONS ET COURS

LES COURS PROPOSÉS AUX ENFANTS ET AUX ADULTES ENCADRÉS PAR LES ÉDUCATEURS TERRITORIAUX

(hormis les cours pour les élèves du secondaire en période scolaire gérés par les professeurs de sport)

ENFANTS & ADOLESCENTS

Comme chaque année, la Patinoire organise, tout au long de la saison et à destination des différents publics, des stages d'initiation au patinage ainsi que des stages de découverte au hockey sur glace encadrés par ses 2 éducateurs sportifs, Véronique et Jocelyn.

Ces stages sont également proposés pour les jeunes durant les petites vacances scolaires. L'apprentissage se fait sous forme de jeux et de façon très ludique.

FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR TRANCHE D'ÂGE

Stages d'initiation au patin
durant les vacances scolaires à raison d'une heure/jour
Pour les 3-5 ans
Pour les 6-8 ans

DATES ET DURÉE DE STAGES	3-5 ANS	6-8 ANS
1 JOUR / 3 janvier 2020	20 ENFANTS	13 ENFANTS
5 JOURS / 24 au 28 février 2020	18 ENFANTS	8 ENFANTS
5 JOURS / 2 au 6 mars 2020	13 ENFANTS	12 ENFANTS
2 JOURS / 22 au 23 oct. 2020	5 ENFANTS	12 ENFANTS
3 JOURS / 27, 29 et 30 oct.	9 ENFANTS	7 ENFANTS
2 JOURS / 22 au 23 déc. 2020	9 ENFANTS	8 ENFANTS
3 JOURS / 29 au 31déc. 2020	10 ENFANTS	12 ENFANTS

Stage d'initiation et de découverte au patin
durant les vacances scolaires à raison d'une heure/jour
À partir de 8 ans

DATES ET DURÉE DE STAGES	+8 ANS
1 JOUR / 22 décembre 2020	12 ENFANTS

Stage de perfectionnement au patin
durant les vacances scolaires à raison d'une heure/jour
Pour les 5-9 ans
Pour les 10-16 ans

DATES ET DURÉE DE STAGES	5-9 ANS	10-16 ANS
1 JOUR / 3 janvier 2020	9 ENFANTS	/
3 JOURS / 26 et 28 fév. et 3 mars 2020	5 ENFANTS	5 ENFANTS
5 JOURS / 22, 23, 27, 29 et 30 oct. 2020	/	12 ENFANTS
1 JOUR / 29 décembre 2020	10 ENFANTS	/
1 JOUR / 31 décembre 2020	/	7 ENFANTS

Stage de découverte du patinage synchronisé
durant les vacances scolaires d'une durée de 1h45
Pour les 8-11 ans

DATES ET DURÉE DE STAGES	8-11 ANS
1 JOUR / 28 décembre 2020	10 ENFANTS

Stage de découverte du hockey sur glace
durant les vacances scolaires 1 à 2 heures de séance
Pour les 8-18 ans

DATES ET DURÉE DE STAGES	8-18 ANS
1 JOUR / 26 février 2020 (2h)	9 ENFANTS
1 JOUR /6 mars 2020 (1h)	9 ENFANTS
1 JOUR / 28 décembre 2020 (1h)	3 ENFANTS

SCOLAIRES DE SAINT-PIERRE ET CENTRE AÉRÉ

Cours d'initiation et de découverte du patinage

En période scolaire pour les Écoles Ste Odile, Henriette Bonin, Feu Rouge et le Lycée Émile Letournel.

Durant les vacances scolaires pour les enfants du centre aéré

JEUNES ENFANTS DES ATELIERS DE LA MDL DE MIQUELON

Deux séances d'initiation et de découverte du patinage

ont été proposées durant les vacances de février 2020. Ces ateliers sont difficiles à programmer en raison des conditions météo en hiver qui compromettent parfois l'organisation des déplacements vers Saint-Pierre.

ADULTES

Cours d'initiation au patin

Tous les mardis ou jeudis de 15h45 à 16h45 du 6 janvier au 21 février

Tous les dimanches de 16h30 à 17h30 (hors tournoi sénior) (fin de saison 2019-2020)

Un dimanche sur 2 de 16h30 à 17h30 pour le début de saison 2020-2021

Le taux de fréquentation de la séance du dimanche est plus important qu'en semaine. Les adultes (principalement des nouveaux arrivants sur Saint-Pierre) sont très demandeurs. Il est indispensable de maintenir cette séance voire d'améliorer le service offert en acquérant du matériel pédagogique qui leurs seraient dédiés (chaises pour adulte).

Cours d'initiation au hockey sur glace

Les jeudis
1 heure – 1er trimestre 2020.

ANIMATIONS

ANIMATIONS ENCADRÉES PAR LES ÉDUCATEURS SPORTIFS TERRITORIAUX ET DES PRESTATAIRES

À l'occasion des vacances scolaires, il est proposé des après-midi récréatifs à destination des jeunes. Elles sont animées par les éducateurs de la patinoire.

Mardi Gras

25 février 2020 (après-midi)

Élection du roi et de la reine avec remise d'un cadeau.

À destination des jeunes de 10 à 16 ans.

Jeux de Noël

20 décembre 2020 (après-midi)

De nombreux jeux dont jeux de bois (22 enfants) et Ping Pong (17 enfants)

À destination des jeunes de 16 à 12 ans

Séance de patinage parents enfants

20 décembre 2020 (après-midi)

Sur le thème de Noël avec la visite organisée du Père-Noël et organisation d'animations.

« Patin libre »

Février 2020

Comapgnie montréalaise de patinage contemporain de 5 artistes.

Fréquentation : 42 enfants

SÉANCES LIBRES

Le nouveau système de sono et de lumière fait l'unanimité auprès des usagers. Ainsi, les écrans disposés de part et d'autre de la piste permettent de diffuser des vidéos qui assurent un complément d'animation.
Fréquentation pour la période du 3 janvier au 31 décembre 2020 :

En journée :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 15h à 16h
Mercredi, samedi et dimanche
de 13h30 à 14h45

5 220 ENTRÉES
AVEC CARTE D'ABONNEMENT

1 038 TICKETS TARIF RÉDUIT
265 TICKETS TARIF PLEIN

En soirée :
Vendredi et samedi
de 21h à 22h30

1 536 ENTRÉES
AVEC CARTE D'ABONNEMENT

265 TICKETS TARIF RÉDUIT
199 TICKETS TARIF PLEIN

Les pics de fréquentations sont observés en novembre et décembre.

SÉANCES PARENTS/ENFANTS

Ces séances se déroulent tous les dimanches de 15h15 à 16h15. Elles sont très appréciées des familles. Des parcours et jeux sont organisés par les animateurs. Les pics de fréquentations sont observés en novembre et décembre.

SPECTACLES ET MATCHS DE HOCKEY

« Glide »

14 février 2020

Spectacle animé par la compagnie « Patin libre » - Compagnie montréalaise de patinage contemporain. Le spectacle a mis en scène un patinage innovant et virtuose qui tranchait radicalement avec les stéréotypes habituels.

Fréquentation 392 personnes. Retour du public très positif.

Matchs de hockey

Saison 2020

11 mats de hockey disputés sur 15 programmés.

SERVICES ET OFFRES

LOCATION DE GLACE

Des créneaux de glace sont réservés chaque année aux différentes associations de sport sur glace (Hockey Mineur, Ligue de Hockey sur glace, curling Club, Club de patinage sur glace…) et des écoles..
La répartition des heures de glace fait l'objet d'un planning de glace annuel qui tient en compte les besoins des utilisateurs, du public (créneaux dédiés aux séances libres) et du service de la Patinoire pour l'organisation d'animations et de cours et l'accueil de jeunes de la Maison des Loisirs et autres structures.

AFFUTAGE DE PATIN

Un service payant à l'unité ou en forfait (5 affutages) est proposé à la patinoire.

AFFICHAGE PUBLICITAIRE

Des espaces sont dédiés aux entreprises pour l'affichage de bande (250€/an) ou de panneau publicitaire (450€/an).

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

LA MAISON DES LOISOIRS

9 AGENTS
- 1 DIRECTEUR
- 1 AGENT ADMINISTRATIF
- 5 ANIMATEURS
- 1 PROFESSEUR DE MUSIQUE
- 1 AGENT TECHNIQUE

Boulevard Louis Héron De Villefosse

Horaires d'ouverture bureaux administratifs:

Ouvert au public.
11 mois sur 12. 7 jours sur 7.
- Du lundi au vendredi 8h30 à 17h30.

LA MAISON DES LOISIRS

Les activités proposées se déroulent au sein du bâtiment principal situé rue Marcel Hélène ainsi que dans l'annexe. Cette dernière comprend une salle d'activité pour la peinture sur porcelaine, une salle de musique et une salle pour l'accueil des groupes de chorale et certaines activités sportives.
La structure est ouverte toute l'année avec une petite interruption d'un mois de la mi-août à mi-septembre.

MISSIONS

La Maison des Loisirs a ouvert ses portes le 3 avril 1987. Elle a pour objectif le développement des actions culturelles, artistiques et sportives. Cette structure représente pour la population de Miquelon, un lieu de vie, d'échanges et de rencontres familiales, intergénérationnelles et sociales.

L'accueil de tous…
La structure propose une programmation culturelle variée et des animations artistiques, sportives et de loisirs à destination de tous les publics.
La structure se veut pour les jeunes un lieu de rencontres contribuant à leur épanouissement tout en conjuguant les règles et limites nécessaires à la socialisation.
Le développement du partenariat…
La Maison des Loisirs a pour vocation de contribuer au partenariat local et de susciter son développement en développant des projets avec le mouvement associatif, les différents services administratifs et les institutions.

- Proposer des activités pour les enfants durant l'année scolaire, les mercredi après-midi, après l'école, durant les petites vacances scolaires et les grandes vacances scolaires (mini camps).
- Participer à la mise en œuvre (projet pédagogique, encadrement et animation) de la majeure partie des séjours organisés à l'extérieur du territoire à destination de l'ensemble des jeunes de l'Archipel par la Collectivité Territoriale.
- Proposer également une programmation culturelle variée et des activités artistiques et sportives à destination de tous les publics.

PROGRAMMATION 2020

CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19

Le service de la Maison des Loisirs comme tous les autres services de la Collectivité Territoriale a été impacté par la crise sanitaire et la période de confinement instaurée dans l'Archipel impliquant une fermeture des services à compter du 17 mars. S'en est suivie une ré-ouverture progressive des services pour les agents puis au public.

La reprise des activités et des rassemblements s'est opérée tardivement dans l'année, ce qui a impacté considérablement la programmation de la structure. Un grand nombre de spectacles, activités, stages ont dû être annulés ainsi que les colos inter-îles et à l'extérieur du territoire.

Afin de respecter les conditions sanitaires en vigueur, des animations sur mesure à destination des jeunes ont été mises en place pour la période estivale. L'organisation particulière de ce projet a été coordonnée par le service Mission Jeunesse avec la contribution des services administratifs de la Direction du Pôle Développement Attractif et des agents administratifs de la Maison des Loisirs.

ACTIVITÉS 2020

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Dispensé par la professeure de musique, Madame Jessie DETCHEVERRY.

De janvier à décembre hormis les périodes de vacances scolaires.

Disciplines proposées :

- L'éveil musical pour les enfants à partir de 4 ans.
- Le solfège et divers cours avec différents instruments pour les enfants de 5 ans et +, les ados et adultes : piano, flute traversière, violon, batterie.
- Les cours de chant pour les adultes.

Fréquentations annuelles

- 6 enfants
- École de musique & cours particulier
  41 enfants
  5 adultes
- Chorale
  30 adultes

LES ATELIERS DE LOISIRS CRÉATIFS

De janvier à décembre hormis les périodes de vacances scolaires.

Atelier Gourmand pour Adultes

1 fois par mois

Découvrir des recettes locales de l'Archipel et de différents pays. Favoriser la transmission des connaissances en créant une dynamique de groupe. Les participants emportent le nécessaire à la réalisation de la recette.

Fréquentation : 6 adultes

Atelier fabrication de cosmétique et produits ménagers bio

Apprendre à créer soi-même ses produits de beauté, de soins et de ménage à partir de produits naturels tout en passant un agréable moment de partage et d'échanges.

Fréquentation : 10 adultes

Atelier Tricotage Facile

1 vendredi sur 2

Partage du savoir et échanges entre tricoteuses débutantes, intermédiaires et confirmées.

Fréquentation : 10 adultes

Atelier Cuir / Cuir repoussé

les mercredis et jeudis soir

Découvrir le travail du cuir, réaliser un objet en quelques séances dans une ambiance conviviale et d'entraide.

Fréquentation : 10 adultes

Atelier Récup palettes

1 trimestre

Donner une seconde vie aux palettes. Cet atelier s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Fréquentation : 10 adultes

De mars à juin sauf vacances scolaires

Atelier Bricol'Age

Développer et entretenir différentes facultés (attention, dextérité..) le tout dans une ambiance conviviale.

Fréquentation : 6 adultes séniors par séance

Atelier sur Porcelaine

Séances en semaine

Apprendre différentes techniques de peinture et apprendre à développer sa créativité.

Lundi 13h30 à 15h45 et de 17h30 à 20h :
Adultes 9/séance
Lundi 15h45 à 17h15
7-10 ans 4 enfants / séance
Mardi 16h à 18h
11-15 ans 4 enfants / séance

Atelier peinture sur soie

2 ateliers sur l'année
Vendredi de 14h à 16h

Donner une seconde vie aux palettes. Cet atelier s'inscrit dans une démarche de développement durable.

Atelier Les Petits marmitons

les lundis et mardis

Apprendre et découvrir les plaisirs de la cuisine, avoir la satisfaction de déguster un produit cuisiné par soi-même. Favoriser l'autonomie, la motricité et le partage.

Le lundi et mardi de 15h45 à 17h30
5 ans et plus 8 enfants/ séances

Atelier Méli-Mélo

Les jeudis

Proposer des séances de bricolage, jeux, lecture à la bibliothèque, etc.

Le jeudi de 15H45 à 16H30
5 à 7 ans 6 enfants/séances.

Atelier pour les sections maternelles

Confection de bricolages réalisés sur des thèmes précis : mardi-gras, fête des pères, fête des mères, pâques, halloween, Noël, etc.

Petite section :
8 enfants (à l'école maternelle)
Moyenne section :
10 enfants (à la Maison des Loisirs)
Grande section
6 enfants (à la Maison des Loisirs)

CENTRE AÉRÉ

Tout au long de l'année

Encadré par les animatrices de la Maison des Loisirs, les mercredis après-midi en période scolaire de 13h30 à 17h00. Les enfants de 5 à 11 ans sont accueillis pour des activités tant sportives que manuelles.
L'accueil en centre aéré est proposé aux 5/11 ans également à chaque relâche scolaire. Les enfants sont accueillis de de 13h30 à 17h00 ou à la journée complète. Deux animatrices encadrent le groupe et proposent des thèmes évoluant avec la saison.

Mercredi : 10 enfants / semaine
Vacances : 12 enfants / jour

LE FOYER

Tout au long de l'année

Semaine :
20 jeunes / semaine
Week-end :
35 jeunes / week-end

Vacances scolaires
50 jeunes/vacances scolaires

ANIMATIONS SPORTIVES

Les animations sportives encadrés par les animateurs de la Maison des Loisirs.

Tout au long de l'année

Atelier Baby Loisirs

Samedi matin

Développer la motricité et l'équilibre des enfants.

Fréquentation : 12 enfants

Crossfit adultes

Tous les mercredis
de 19h30 à 21h

Fréquentation : 6 personnes par séance

Activités sportives

Séances en semaine

Un planning d'activités sportives variées est proposé chaque trimestre pour tous les publics titulaires de la carte d'abonnement Sport.

Gym Douce, Atelier équilibre et hockey rollers

Toute l'année
sauf pendant le confinement

Futsal ados

Tous les mercredis
de 14h à 15h30

Initiation à la pratique du futsal sous forme d'entrainement et de jeux adaptés à leurs âges.

Fréquentation : 15 jeunes par semaine

De mars à mai

Futsal avec les écoles

2 séances par semaine

Initiation à la pratique du futsal sous forme d'entrainement et de jeux adaptés à chaque âge.

Fréquentation : toutes les classes du CP à la 3e

LES ATELIERS SPÉCIFIQUES

Atelier de bricolage adultes en situation de handicap

1 atelier par semaine en période scolaire

En collaboration avec le Centre Georges Gaspard.

Fréquentation : 3 personnes par atelier

Atelier Gym Douce adultes en situation de handicap

1 séance d'1h par semaine en période scolaire

Fréquentation : 3 personnes par atelier

Atelier équilibre sénior et adultes en situation de handicap

Tous les mercredis
de 10h à 11h

En collaboration avec l'association « Restons Chez Nous ».

SPECTACLES ET ÉVÈNEMENTS

« Erick Electrick »

25 février 2020

Spectacle à l'occasion de Mardi-Gras à la salle des Fêtes

Semaine Bleue

du 5 au 11 octobre

Animations encadrées par les animateurs de la MDL en partenariat avec les associations, la CPS, la Mairie et la MNE.

Fréquentation de la Semaine Bleue

Tournoi de pétanque
25 personnes
Marche nordique
12 personnes
Tournoi de belote
20 personnes
Atelier équilibre
15 personnes
Bingo
30 personnes

Conférence (en partenariat avec l'association « Biodynamique corporelle »
35 personnes
Atelier gourmand (en partenariat avec la CPS)
6 personnes

PERSPECTIVES 2021

Mise en place d'un logiciel de billetterie dans tous les services du Pôle Développement Attractif et déploiement d'un site de vente en ligne.

ANNUAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Coordination des assemblées et administration générale	(+508) 41 01 02
Communication interne	(+508) 41 01 01
Affaires juridiques	(+508) 41 01 11
Commande publique	(+508) 41 01 29
Délégation Territoriale de Miquelon	(+508) 41 01 35

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Assistantes Ressources Humaines	(+508) 41 01 00
Prévention	(+508) 41 01 05
Développement des Compétences	(+508) 41 01 14
Moyens Généraux	(+508) 41 08 55
Cellule Technique	(+508) 41 01 02

DIRECTION DES FINANCES ET DES MOYENS

Accueil	(+508) 41 08 50
Budget - Marchés	(+508) 41 08 52
Dépenses - Recettes	(+508) 41 08 56

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU TOURISME

Promotion du territoire	(+508) 41 01 34
Centre d'Information Touristique	(+508) 41 02 00

PÔLE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Gestion administrative et financière	(+508) 41 01 24
Francoforum	(+508) 41 24 38

PÔLE DÉVELOPPEMENT ATTRACTIF

Gestion budgétaire et comptable	(+508) 41 01 40
Actions Territoriales et Vie Associative	(+508) 41 01 27
L'Arche Musée et Archives	(+508) 41 04 35
Mission Jeunesse	(+508) 41 01 40
Centre Culturel et Sportif	(+508) 41 13 70
Patinoire	(+508) 41 04 80
Maison des Loisirs - Miquelon	(+508) 41 63 32

PÔLE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

SPM FERRIES	(+508) 41 08 70
SPM FERRIES - Billetterie Saint-Pierre	(+508) 41 08 75
SPM FERRIES - Billetterie Miquelon	(+508) 41 68 99

PÔLE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Gestion administrative	(+508) 41 01 66
Maison Territoriale de l'Autonomie	(+508) 41 01 60
Enfance-Famille	(+508) 41 01 60
Formation-Insertion	(+508) 41 08 60
Actions solidaires	(+508) 41 01 68
Antenne de Miquelon	(+508) 41 68 52

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Gestion administrative	(+508) 41 01 55
Environnement et Développement Durable	(+508) 41 01 56
Clinique Vétérinaire Territoriale	(+508) 41 33 94
Cellule Agricole, Espaces Ruraux et Naturels (SP)	(+508) 41 01 55
Cellule Agricole, Espaces Ruraux et Naturels (M)	(+508) 41 64 22
Maison de la Nature et de l'Environnement (M)	(+508) 41 61 87

HÔTEL DU TERRITOIRE

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
Place Monseigneur Maurer
Boîte Postale 4208
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon
(+508) 41 01 02
(+508) 41 22 97
accueil@ct975.fr

2020

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Ont participé à la réalisation de cette édition

Responsable de la publication
Arnaud POIRIER, Directeur Général des Services

Rédaction
Services de la Collectivité Territoriale

Mise en page – Impression
Cabinet
Design : Direction de la Communication et du Tourisme
Impression : Imprimerie Administrative

Saint-Pierre et Miquelon
Collectivité Territoriale

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
Place Monseigneur Maurer – Boîte Postale 4208
97500 Saint-Pierre-et-Miquelon
(+508) 41 01 02 (+508) 41 22 97 accueil@ct975.fr